

LA GAZETTE

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

VOL. 30

No. 40

\$3.00 par année

HUNTINGDON, QUEBEC, 3 MARS 1966

10c

32 PAGES

La Cité achète 505 arpents de terrain dans le Rang Double

Le "maire industriel" de Salaberry-de-Valleyfield vient une fois de plus de réaliser un véritable tour de force en dotant la ville de 505 arpents de terre, instituant par le fait même un nouveau parc industriel municipal. En effet, lundi dernier, le maire Robert Cauchon, accompagné du greffier Charles Codebecq et de Me Robert Lupien rencontra six propriétaires de terrains situés dans le Rang Double, face à l'usine C.E.Z.

Après plusieurs heures de discussions, le maire a fait, au nom de la ville l'achat de plus de cinq cent arpents de terre, propriétés de MM. Léandre Plante, Orphée Leduc, Médard Daoust, Lucien Daoust, Mme Vve Dumouchel et Mme Albini Daoust. Cet achat augmente à nouveau la valeur industrielle de la Cité, dont la réputation n'est plus à faire en ce domaine. Il est plus facile et plus aisé pour les industriels de négocier avec une cité lorsqu'il s'agit d'établir leur entreprise en un certain lieu; ceci évite la spéculation toujours possible lorsque les terrains sont propriétés de groupes ou de particuliers.

Le maire Cauchon n'a fait aucun commentaire quant à l'éventuel établissement d'une nouvelle industrie, mais une chose est certaine: le terrain n'a pas été acheté pour rester vide. MM. Cauchon et Codebecq se rendaient hier à Québec pour régler les dernières formalités relatives à ce projet.



LA FIN JUSTIFIE LES MOYENS! — Le maire de Salaberry de Valleyfield n'a pas craint de prendre tous les moyens nécessaires pour obtenir très rapidement les options sur les six terres que la Cité achètera bientôt pour permettre la création d'un parc industriel de 505 acres dans le Rang Double. A un endroit, il a même fallu atteler la jument et sortir la "sleigh" devant un chemin imprati-

cable en automobile pour se rendre à la maison. Une vraie scène des "Belles Histoires des Pays d'en Haut", captée en ce lundi après-midi, 28 février 1966! Le greffier de la ville, Me Charles Codebecq, et le notaire Robert Lupien accompagnaient M. Robert Cauchon dans sa mission qui s'est tenue sous le sceau du secret jusqu'à la signature officielle de la sixième option. (Photo Guy Nicol)

Choix de deux terrains dans la section sud de Valleyfield pour le complexe scolaire régional

Les commissaires de la Régionale Salaberry, après avoir procédé par élimination, ont arrêté sur deux endroits le choix du terrain qu'ils achèteront bientôt pour la construction du complexe scolaire de Valleyfield.

Siégeant en assemblée spéciale jeudi soir, sous la présidence de M. Oza Tessier, les commissaires ont fait l'unanimité autour d'une résolution proposée par M. Armand Miron pour que la Régionale prenne des options de deux mois sur les terrains de 37 acres appartenant à la succession Daoust, sis coin Jacques-Cartier et Rang Ste-Marie, et de 51 acres appartenant au groupe Bel-Val, situé un peu plus au sud, rue Jacques-Cartier.

Le fait qu'il n'y aura pas une distance de plus de trois quarts de mille entre le complexe de l'école Edgar Hébert et celui qui sera éventuellement construit à l'un des deux endroits, a incité manifestement les commissaires à favoriser la location de la nouvelle école dans la partie sud de Valleyfield, car il est entendu que les élèves qui fréquenteront les deux écoles devront également bénéficier des services qu'offrira la Corporation de la Cité des Arts et des Sports.

On sait en effet que cette Corporation a obtenu de la Régionale une résolution de principe qui lui permettra de construire son édifice abritant une piscine aux dimensions olympiques sur une partie du terrain du nouveau complexe.

Les commissaires furent tous d'avis que la construction de l'école sur un terrain situé à l'angle du Boulevard Mgr-Langlois et de la Montée du Golf aurait apporté de nombreux inconvénients, pour ne mentionner que ceux du transport.

Les options de deux mois permettront à la Régionale de faire effectuer toutes les études nécessaires sur la confection du sol, et ce travail a été confié à l'ingénieur-arpenteur Louis Derome qui devra présenter son rapport d'ici trois semaines.

L'unanimité autour de la résolution Miron s'est faite après que le président Oza Tessier eût déclaré que le Ministère de l'Éducation avait demandé à la Régionale de tenir compte de l'école Edgar Hébert dans l'élaboration du complexe scolaire à Valleyfield et de travailler en fonctions des services qu'assurera l'édifice de la Corporation des Arts et des Sports. "Je me demande, a-t-il dit, s'il n'y a pas avantage pour la Régionale de favoriser l'achat d'un terrain situé le plus près possible de l'école Hébert pour permettre à tous nos étudiants de profiter à son maximum de l'utilisation des services de la Corporation."

Auparavant, les commissaires avaient été invités à émettre leurs opinions personnelles sur le choix d'un terrain.

M. Gérard St-Onge avait déclaré qu'il favorisait l'achat du terrain de Bel-Val parce que le prix était de beaucoup inférieur à toutes les autres propositions.

M. Gaston Leduc, de St-Timothée, avait abondé dans le même sens.

Pour sa part, M. Raphaël Saint-Maurice, avait mis en doute l'excellence du sol dans le secteur du Rang Ste-Marie. "Il faut que les bâtiments très vastes que nous construirons soient assis sur quelque chose. Il en va pour une simple construction domiciliaire, mais je me demande s'il ne faut pas des études du sol plus avancées avant de se prononcer. Car plus on s'en va vers l'île moins le roc est à distance de la surface du sol, ce qui constitue certainement un signe d'économie."

M. Saint-Maurice ajoutait que le site est plus beau le long du Boulevard Mgr-Langlois. Les routes et les accès sont les meilleurs que possède la ville dans tout son territoire. Ne contestant pas le fait que le centre démographique se situe dans la partie sud de la ville, M. Saint-Maurice ajoutait tout de même que "l'école ne doit pas seulement être construite en fonction du besoin local, mais aussi de toute la régionale."

Les deux autres commissaires Gérard Pinsonneault, de Ste-Barbe, et Raoul David, de Huntingdon, ont de leur côté favorisé un terrain dans la partie sud de la cité.

Il est à noter que le commissaire Armand Miron a présenté sa résolution après avoir fait lecture du rapport du sous-comité du terrain du Comité de Planification. Ce rapport indi-

Les marchands ne veulent que le bien du Quartier Champlain

"Nous ne sommes aucunement contre les autorités municipales, mais nous voulons le bien du Quartier Champlain" déclarait lundi M. Paul E. Daigneault, président du Centre d'Économie du Quartier Champlain à notre reporter qui lui demandait ses commentaires sur l'assemblée de jeudi dernier qui a réuni à l'Hôtel-de-Ville de Valleyfield plusieurs marchands de ce quartier, relativement au projet d'élargissement de la rue Chaussée, auquel s'opposent les marchands du Quartier Champlain.

M. Daigneault a souligné qu'il avait, ainsi que plusieurs autres marchands, reçu une lettre d'invitation le jeudi après-midi, donc quelques heures avant la rencontre. Il fallait, selon M. Daigneault, réu-

nir le conseil d'administration avant de se rendre à cette rencontre, chose impossible à réaliser en quelques heures. L'on sait qu'au cours de cette rencontre, chose impossible à ré- chards présents ont signé une contre-requête, autorisant la ville à poursuivre les travaux. Les membres du Centre d'Économie tiendront cette semaine une rencontre afin de discuter et sur la rencontre de jeudi dernier et sur le projet qu'ils préconisent.

Automobile vs camion

Un camion a "fait connaissance" avec une voiture (dimanche après-midi vers 3:30 en face du numéro civique 239 boulevard du Havre. M. André St-Denis circulait direction ouest sur le boulevard, lorsqu'il vit venir deux autos en sens inverse. Il essaya de passer en donnant un coup de roue vers la droite. C'est alors qu'il heurta le camion de M. René Brière stationné en bordure du boulevard. La Sûreté municipale a fait les constatations d'usage: les dommages matériels s'élevaient à quelque \$900.

que clairement la position de cet organisme en faveur de l'achat d'un terrain dans le secteur du Boulevard Ste-Marie ou ses environs.

La Régionale Salaberry n'a tenu aucun compte de l'emplacement possible du tracé de la route de ceinture qui pourrait être construite dans ce secteur, car le Ministère de la Voirie provinciale n'a aucun plan définitif pour la confection de ce travail.

Editorial

Peut-on vouloir se détruire soi-même ?

Tout citoyen qui veut l'avancement de sa ville ou de sa région ne peut qu'applaudir les propos que tenait mardi midi, au Club Rotary, M. Jean-Claude Lefebvre, gérant du poste de radio CFLV, quand il a dit qu'un des meilleurs moyens de servir sa communauté était d'appuyer les autorités en place au lieu de s'évertuer à les critiquer continuellement.

M. Lefebvre, qui avait été invité par le président MacDonald Caza, à livrer un message à l'intention des membres du Rotary sur les services communautaires comme tout rotarien doit les vivre, a prononcé des paroles qui débordent facilement les cadres du Rotary pour s'appliquer à tout citoyen qui désire faire sa part dans l'épanouissement de la communauté.

Les hommes publics sont des cibles très faciles à la critique. Aucun ne refuse la critique constructive. C'est un moyen d'améliorer constamment son travail et souvent l'homme public y trouve une orientation nouvelle et meilleure.

Mais l'autre critique, celle dont trop sont des experts, celle dont certains sont fiers d'en arborer la maîtrise, c'est un véritable fiel qui empoisonne toutes les idéologies, qui met un frein à des inspirations loyales. Car la critique destructive n'a d'autre objet que la destruction. En plus de détruire les philosophies d'action des hommes qui ont été élus par la masse, elle parvient trop souvent à détruire les hommes mêmes. L'inefficacité fait sa marque; la lassitude laisse son empreinte malgré toute la bonne volonté de ceux qui sont en place.

Si au moins les personnes qui font usage de cette arme de destruction pou-

vaient apporter des solutions aux hommes qu'elles critiquent. Non. On se contente d'un malin plaisir. Au lieu de donner de nouveaux outils de travail à ceux qui ont des charges publiques, on leur enlève même ceux dont ils se servent présentement.

L'homme public est un humain. Ce n'est pas un robot. Et quand on est humain, on est inévitablement la proie de plusieurs maux, qu'on le veuille ou non. La méchante critique a pour effet d'engendrer la découragement. En honnête citoyen, peut-on se payer le luxe d'appliquer des principes de démolition? Ce serait travailler contre soi-même, contre ses propres intérêts, contre toute la société dont chacun est membre.

Quand on élit un homme à une fonction lourde de responsabilités, c'est que le plus gros pourcentage de la population a misé sur lui pour atteindre son idéal. Peut-elle alors en toute sincérité lui imposer des embûches qui retarderont son travail, qui ralentiront ses efforts? Le devoir impérieux de tous les citoyens c'est de l'appuyer de toutes leurs forces dans la réalisation de ses objectifs qui répondent aux besoins de la masse. L'appuyer non pas aveuglément, mais avec discernement, d'une façon empreinte de sincérité.

Le citoyen ne doit pas être une simple veilleuse de nuit qui empêche les administrateurs de se cogner sur les cadres de portes. Il doit être un phare, une source de lumière qui saura indiquer les meilleures voies à emprunter, qui illuminera constamment le but à atteindre. Viendra toujours le jour où le citoyen pourra se prononcer sur la valeur de son choix. C'est sa puissance dans notre démocratie.

JEAN-LOUIS BRAULT.

Les métiers de la construction iraient en grève à leur tour

Dans les domaines les plus variés, on ne parle que de grève depuis quelques semaines. Grève des hôpitaux, des fonctionnaires provinciaux, etc... et maintenant grève des employés de la construction. Dans la région de Valleyfield, près de 3.000 personnes débrayeront aux environs du 12 avril s'il n'y a pas entente d'ici cette date.

Les métiers généraux de la construction, les électriciens,

les ouvriers du fer de structure, ainsi que les plombiers ont tour à tour demandé la conciliation. Ainsi toute l'industrie de la construction du Québec sera paralysée d'ici la mi-avril. Les plombiers ont demandé la conciliation le 10 février dernier, ce qui autorise une grève légale le 12 avril, soit 60 jours après la demande. Au niveau des centrales syndicales, il est à noter que c'est la première fois depuis nombre d'années, selon un représentant du syndicat de la construction de Valleyfield que la CSN et la FTQ font front commun dans ce conflit.

Des pneus Goodyear à Renault

L'usine Goodyear de Valleyfield fabrique depuis quelques jours un produit de plus. On fabrique en effet les pneus pour les voitures Renault sortant de l'usine d'assemblage Sogéma à St-Bruno. Le gérant, M. D. C. Moon, nous a déclaré que l'usine fournira l'entreprise de St-Bruno qui fabrique en moyenne vingt automobiles Renault par jour. Une première cargaison sera expédiée sous peu à l'usine d'assemblage. Ce nouveau débouché de Goodyear accroîtra le nombre d'employés, nécessitant ainsi de l'équipement supplémentaire. Les employés de Valleyfield participeront ainsi à la réalisation d'une voiture de marque française complètement assemblée dans la Belle Province.

"Nous souhaitons que votre oeuvre se développe en nombre et en valeur, car dans une oeuvre de jeunesse, il faut aussi le nombre".

S.S. PIE XI.

LA GAZETTE

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Imprimée à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc. et publiée 50 rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield. Le Ministre des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement et numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication. Journal hebdomadaire de rédaction et d'information dévoué aux intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

JEAN-LOUIS BRAULT, directeur-gérant
LUCIEN FILIATRAULT, JEAN-GUY COUGEON, ISAIE DAOUST
Publicitaire, Chef des nouvelles, A Beauharnois
GEORGETTE LEBLANC, rédactrice

Adresse d'affaires: 50, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphones: 373-7272
Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

VOL. 30 JEUDI LE 3 MARS 1966 No. 40

Commentaires EDITORIAUX...

Sommes-nous plus riches que les autres?

L'on notait récemment dans le fascicule intitulé "Les projets du Centenaire au Québec" la participation financière respective du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et du promoteur du projet. Dans plusieurs cas, la participation du promoteur n'est que de 10, 15 ou 20% de la participation conjointe des deux gouvernements. Pour n'en citer que quelques-uns: Gaspé — Fédéral \$58,333.33 Provincial \$81,666.67 et le promoteur \$35,000; Bonaventure — Fédéral \$71,666.66 Provincial \$121,833.34 et le promoteur \$21,500; Ste-Anne des Monts — Fédéral \$21,666.66 Provincial \$36,833.34 et le promoteur contribue une somme de \$6,500. La participation régulière de chacun devait être de 1/3. Mais la Cité des Arts et des Sports de Valleyfield n'est pas comme les autres, à ce que l'on peut constater: alors que les deux gouvernements contribuent chacun \$50,000, les promoteurs doivent fournir la fabuleuse somme de \$142,500. A quoi est due cette situation? — La participation n'est pas très bien équilibrée: 50% - 50% - 142.5%...

Annexion ou fusion en douce

Plusieurs municipalités et villes, tant dans notre comté qu'ailleurs, discutent sans succès de fusion ou d'annexion. Notre région voit deux cas typiques: St-Timothée et la Paroisse Ste-Cécile. Plusieurs problèmes font que les parties en cause ne s'entendent pas. Souvent on parle d'annexion ou de fusion forcée. Notre député nous faisait part cette semaine de l'intention du Ministre des Affaires Municipales de ne plus recourir à l'annexion ou fusion forcée, après l'expérience de Cité de Laval. Si les dirigeants des municipalités concernées ne réussissent pas à se mettre d'accord, on ira à ce moment-là par voie de réréendum...

J. GUY GOUGEON

Au CINEMA BELLERIVE

Samedi à vendredi, 5 au 11 Mars

LE 1^{er} FILM MUSICAL CANADIEN

Pour la jeunesse d'aujourd'hui Pour la jeunesse d'hier



JOEL DENIS

avec la participation spéciale de
DONALD LAUTREC
LES TÊTES BLANCHES
SUZANNE LEVESQUE
ALBERT MILAIRE
ALAIN STANKE
YVAN DUCHARME
JOSIANE GIBERT
MARCEL CABAY
et les copains de Joel

Pas de Vacances pour les Laoles

au même programme

"L'Homme sans visage"

Un bon film de cape et d'épée avec

Jean Marais — Couleurs — Cinémascope.



Lundi soir dernier près de 300 fonctionnaires provinciaux réunis à l'école des Métiers de Valleyfield votaient en faveur de la grève, après avoir entendu le rapport des dernières propositions gouvernementales relativement à leur convention de travail. Sur la photo du haut, le président régional M. Jean-Guy Théorêt s'adresse aux syndiqués avant que ne soient révélées les offres gouvernementales; outre le président, de gauche à droite, Mlle Suzanne Claude secrétaire, M. Edouard Roy président du syndicat des ouvriers et M. Robert Laurin directeur pour Montréal. La photo du bas nous montre le dévoilement des bulletins de vote: de gauche à droite MM. Maurice Daoust, Edouard Roy, André Latour, M. Piché et M. Montpetit. (Photo Gaétan Hallé)

Le Quartier Champlain ne fait plus front commun au sujet des travaux d'élargissement de la rue Chaussée

"Nous, soussignés, contribuables du Quartier Champlain de la Cité, déclarons que c'est à la suite de fausses représentations que nous avons signé dernièrement une requête nous opposant aux travaux d'élargissement de la rue Chaussée, par l'addition de deux autres voies avec séparation centrale. Nous étions sous l'impression qu'à la suite de ces travaux, une partie de la rue Chaussée ou de la rue St-Laurent serait fermée à la circulation. Après explications, nous nous déclarons satisfaits du plan tel que préparé par la Cité de Salaberry de Valleyfield et nous sommes d'opinion que les travaux tels que commencés devraient être continués et terminés. Et nous avons signé à... etc".

Le texte de la requête signée jeudi soir dernier par les marchands et contribuables du Quartier Champlain met un terme aux discussions entreprises depuis quelques semaines par la voie des journaux, entre les marchands et l'Hôtel-de-Ville, relativement au projet d'élargissement de la rue Chaussée. Au cours d'une récente conférence de presse, les dirigeants du Centre d'Economie du Quar-

tier Champlain s'étaient objectés à la réalisation de ces travaux, déclarant qu'ils se rendraient à Québec pour "bloquer" le bill à cet effet. L'échevin Napoléon Lalonde invitait la semaine dernière tous les contribuables de ce quartier à venir rencontrer le maire et discuter leur point.

Au cours de cette rencontre, le maire Cauchon a déclaré: "Les administrateurs municipaux sont surpris de l'attitude des marchands et déplorent une publicité mensongère faite sur ces travaux. Cette publicité sert plutôt des intérêts personnels ou politiques que ceux de la communauté." Le maire a fait une mise au point relativement aux articles parus dans les journaux et a souligné que des règlements d'emprunt ont été soumis aux électeurs, concernant ces travaux. Et personne ne s'y est opposé, selon M. Cauchon. "Sous cette opposition des marchands, il y a anguille sous roche, a poursuivi le maire; cette affaire n'a qu'un but politique et le président de l'asso-



A. H. Besner Ltée
373-8280
QUI A DE TOUT



ciation est SA marionnette." Analysant la résolution présentée par les marchands, le maire l'a pratiquement "démolié" point par point. Me Cauchon a déclaré qu'une injonction ne tient pas, car l'on ne peut interrompre des travaux déjà autorisés. Concernant l'évaluation commerciale du Quartier Champlain, il a noté qu'elle était de \$2,656,050. et non de \$4 millions, comme le présentait la résolution. Un "attendu" de la résolution des marchands stipulait que le quartier paie des taxes depuis cent ans et n'a pas bénéficié d'améliorations tangibles. Ce à quoi le

maire a rétorqué: "Si l'on procédait à la collection totale des taxes depuis 1960, la somme recueillie serait de \$530,312. La ville a dépensé \$1,425,600. dans le même laps de temps."

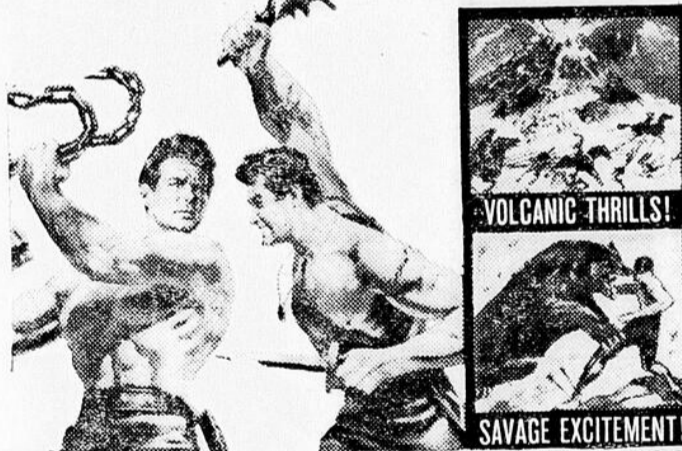
A la suite de toutes ces explications, et par le maire, et par le gérant concernant le plan des travaux, tous les marchands, et contribuables présents, à l'exception d'un, ont signé la requête autorisant la ville à poursuivre ses travaux. Un fait important à noter: ceux qui, lors de la conférence de presse, s'opposaient au projet, brillaient par leur absence jeudi soir.

AU CINEMA SALABERRY

DIMANCHE — LUNDI — MARDI
6 — 7 — 8 MARS

Le conflit légendaire de deux puissants mortels

STEVE (HERCULES) REEVES
ROMULUS et REMUS
GORDON (TARZAN) SCOTT
Eastman COLOR · Cinemascope



ENFIN... SUR NOS ECRANS, LE FILM LE PLUS DROLE DE L'ANNEE!

Jerry Lewis
DANS
Jerry Souffre Douleur
INA BALIN · KEENAN WYNN · PETER LORRE

TECHNICOLOR

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE!
ALLEZ AU CINEMA!
LE MEILLEUR ENDROIT POUR SE DELASSER

MERCREDI — JEUDI — VENDREDI — SAMEDI, 9 — 10 — 11 — 12 MARS

UN PYJAMA POUR DEUX



UN GOUT DE MIEL

EN WARNERCOLOR FROM WARNER BROS

STARRING **Doris Day**

BROADWAY'S TERRIFIC BOY-LOVES-PAJAMA-GIRL SENSATION IS ON THE SCREEN!

HEY THERE!
SEVEN AND A HALF CENTS
THERE ONCE WAS A MAN
and all the rest!

EN SPECIAL

Samedi le 5 mars

au Cinéma Salaberry à 1:00 hre
au Cinéma Bellerive à 2:00 hres
REPRESENTATIONS pour tous les jeunes de 10 ans et plus du film

"JERRY Souffre Douleur"

Admission: 0.25

Une comédie menée à un train d'enfer. Du rire pendant deux heures.

En couleurs



Avez-vous passé une bonne fin de semaine? Avec la température qu'il faisait, nul doute que les marches, les promenades en voiture, les descentes de ski et les tours de ski-doo furent très populaires. Cette vague de chaleur est donc le signe d'un printemps qui se rapproche très rapidement. Officiellement, ce devrait être le 21 mars mais espérons qu'il surgira dès les premiers jours du mois car la neige, le froid, le brouillard, nous en avons eu assez pour cette année. Espérons donc tous ensemble la venue soudaine de cette saison qui marque la fin de l'hiver avec tous ses tracassés, ses souffrances, et parfois même ses joies...

Rencontre mensuelle

Jeudi soir, le 10 mars, aura lieu au sous-sol de l'évêché la réunion mensuelle des membres des Foyers Notre-Dame, section Notre-Dame de Nazareth. La conférence sera donnée par le couple Denise et Lucien Barré, de Montréal, et le sujet sera l'organisation des vacances et surtout le camping. Tous les membres sont invités à assister à cette assemblée. Aussi, tous les couples de moins de dix ans de mariage peuvent se joindre à ce mouvement en allant à cette réunion.

Bingo chez la Garde Dollard

Le bingo organisé par la Garde Dollard des Ormeaux aura lieu jeudi, le 17 mars, à 8:00 heures P.M., au sous-sol de l'église de Bellerive. Le prix du billet sera de \$1.00 pour 12 parties. Il y aura également trois parties spéciales et une partie

gratuite d'une valeur de \$25.00. Des billets sont également en vente par ce mouvement et le gagnant du billet chanceux se verra remettre un stéréo d'une valeur de \$600.00. Si vous désirez le voir, il est en montre dans la vitrine de Plante et Clairmont. Le tirage aura lieu le 22 mai, au Parc Sauvé, à 9:00 heures p.m.

Les Jeunesses Musicales

Le 4e et dernier concert des Jeunesses Musicales de Valleyfield aura lieu jeudi, le 10 mars, à 8:30 heures p.m., à l'école normale. Ce concert mettra en vedette la "Quintette à Vent Eicherhoff". Assistez donc en grand nombre à cette avant-dernière représentation.

Retraite

Toutes les jeunes filles intéressées à suivre une retraite pourront le faire du 4 au 6 mars à la Villa Sancta Maria, à Valleyfield. Le conférencier sera le R. P. Jules Théorêt, P. B. Pour réservations, signaler 373-7732.

Semaine de l'Education

Cette année, la Semaine de l'Education se déroulera du 6 au 13 mars. L'occasion nous est donc donnée de faire le point, d'envisager les objectifs de la famille et de l'école dans la formation du sens social et les moyens à notre disposition pour les atteindre. Les sujets de discussion durant cette semaine seront:

- Les sens sociaux dans la vie religieuse,
- La vie des jeunes,
- L'épanouissement de la personne.

- La vie professionnelle,
- L'organisation communautaire,
- La vie nationale,
- Le sens social et la coopération internationale.

Bingo chez les Zouaves

Il y aura un bingo samedi, le 5 mars, à 8:00 heures p.m., au sous-sol de la cathédrale. Les profits iront aux Zouaves Pontificaux. Bienvenue à tous.

Bonne fête

Je désire souhaiter un joyeux anniversaire de naissance à la toute charmante Lorraine dont la fête sera célébrée dimanche, le 6 mars. Lorraine est la fille de M. et Mme Jean-Louis Brault.

Au Club Toastmaster

Mercredi soir dernier se tenait à l'école Julien, 32 rue Fabre, à Valleyfield, l'assemblée du Club Toastmaster, féminin, d'expression française. Les diverses fonctions furent remplies comme suit: Mme Madeleine Goulet, maîtresse de cérémonie; Lorraine Neault, animatrice; Eva Murphy, chronométrice; Denise Chapleau, évaluatrice générale; Madeleine Legault, oratrice. Grâce à la collaboration de chacune, cette réunion fut une réussite complète. Toutes les dames et jeunes filles qui désiraient se joindre au groupe peuvent assister à une réunion ou communiquer avec Claudette Léger, à 373-0701 ou à Madeleine Legault, de Beauharnois, à 268-3426.

Retraite

Tous les couples mariés sont priés de noter qu'il y aura une retraite conjugale au Christ-Roi, à Châteauguay, les 25-26 et 27 mars prochains. Le Père Bernard sera le conférencier. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec M. et Mme Raymond Pellerin en signalant 373-7755.

Prochaine assemblée

Les Filles d'Isabelle sont priées de prendre note que la prochaine assemblée aura lieu jeudi, le 10 mars, à 8:00 heures p.m., au Centre LeRoyer. L'on parlera surtout de la prochaine initiation qui aura lieu le 27 mars. Je crois que Mme Maril, la régente, donnera un petit compte-rendu de son récent voyage au sud des Etats-Unis à toutes celles qui voudront l'entendre car, c'est le cas de le dire, elle en est revenue enchantée.

Bénévoles demandées

L'Ouvrier fait appel à toutes les dames et jeunes filles qui veulent aider les pauvres à se joindre au groupe déjà existant. Les personnes bénévoles se rendent tous les mercredis après-midi à 2:00 heures, au sous-sol de l'évêché. Là, elles reprisent de vieux vêtements, en refont même à neuf. Présentement, il y a un URGENT besoin de sous-vêtements, de pantalons et de chaussures. Aussi, toutes celles qui pourront habiller en entier ou en partie les petits garçons et les petites filles qui feront leur première communion début avril sont les bienvenues. Donc, Mesdames, Mesdemoelles, soyez généreuses! Donnez un peu de votre temps surtout durant le Carême. On remercie sincèrement toutes celles qui se sont ajoutées au groupe la semaine dernière.

Pour la première fois

Les LOISIRS JEUNESSES '66 des orchestres formidables, vous présentent cette semaine

Sachez réduire vos calories

Etes-vous une de ces mères de famille qui reste sidérée lorsque sa fille toute en larmes considère qu'elle est trop grasse? Si oui, sachez, Madame, que la diète amaigrissante et l'exercice sont excellents pour aider une jeune fille à réduire son poids, être attrayante et se sentir acceptée de son entourage. Plus elle deviendra mince, plus on la remarquera. Pourquoi? Mais parce qu'elle sera plus agréable à regarder et que ses vêtements lui iront mieux. Elle ne perdra pas toute son énergie à déplacer trop de poids et son corps travaillera plus facilement.

Attention cependant! La diète amaigrissante est importante mais elle doit être équilibrée et saine. Aidez votre jeune fille en élaborant des menus qui fournissent une bonne quantité de fruits, de légumes, de viande maigre, de volaille, de poisson, d'œufs, de lait écrémé et de fromage. En limitant les gras, les pâtisseries et les sucreries, vous avez déjà gagné une partie de la bataille sur cet ennemi qu'est l'embonpoint.

Désirez-vous limiter les calories? Que pensez-vous du lait écrémé en poudre par exemple? C'est du lait ordinaire auquel on a enlevé le gras et l'eau. C'est donc une excellente source de calcium peu dispendieuse pour la santé des dents, ainsi que de riboflavine et de protéides de haut qualité pour la croissance et la bonne santé en général. Le lait écrémé reconstitué contient la moitié des calories du lait entier homogénéisé.

On sait que le "guide alimentaire" canadien recommande aux adolescents de boire environ 1 1/2 chopine de lait chaque jour. Quelques-uns refuseront de boire du lait écrémé en poudre. Pour leur faire accepter, mêlez une pinte de lait écrémé en poudre reconstitué et une pinte de lait entier homogénéisé. Ils sauveront quand même quelques calories.

Vous voyez, il n'est pas si difficile de réduire les calories. Il s'agit tout simplement de vouloir réduire son poids, se tracer un programme et ne pas y déroger.

Et ce ne serait pas surprenant de voir quelques dames suivre ces conseils après lecture de ce texte! N'est-ce pas Madame?

Tout d'abord vendredi soir, à la salle Nicholson, et samedi soir, à la salle Venise Rendez-Vous, de 8:00 heures p.m., à 1:00 heures donneront un spectacle de tonnerre. Ils ont été surnommés "les acrobates du yéyé". Des disques seront remis à toutes les demoiselles qui iront à ces danses. Samedi soir toujours, à la salle de l'école Notre-Dame à Huntingdon, les ARLEQUINS assureront les frais de la musique. Il y aura continuité du concours de Gogo-Girls et Gogo-Boys. Des autobus seront organisés pour aller à cet endroit. Ils partiront de Valleyfield, St-Anicet. Les jeunes des autres paroisses en-der peuvent demander à un con-

ducteur d'autobus scolaire d'aller les mener moyennant la remise d'une somme minime. Enfin, dimanche après-midi, à la salle Venise Rendez-Vous, les RUBENS donneront le spectacle. Cet orchestre est composé uniquement de noirs. C'est la première fois que des noirs joueront à Valleyfield. Il y aura concours de Gogo-Girls et de Gogo-Boys. Beaucoup de plaisir et bonne soirée!

Au laïcat dominicain

Le 21 janvier 1966 au Foyer de M. et Mme Pierre Hardy, sous la présidence de notre Prieure, Mlle Lorette Faubert, nous amorçons le renouveau de notre laïcat dominicain. Depuis nous pouvons demander à un con-

(Suite à la page 5)

**INVITATION
A LA
CULTURE
PHYSIQUE**



Nos JOURS de COURS sont
Mardi - Jeudi - Samedi
de
1 heure à 9 heures

Ne négligez pas votre apparence physique. Avez-vous honte de votre apparence physique décharnée, maigre? Etes-vous nerveux, irritable à cause de ce manque de poids? NOS COURS feront disparaître cette maigreur squelettique. Vous aurez un visage nouveau, plus arrondi, un teint éclatant, des chairs fermes, des formes attrayantes, un buste parfait.

NE SOYEZ PLUS DELAISSEE

Combien de femmes en négligeant de soigner leur ligne, ont perdu le succès grisant et le bonheur que donne la beauté d'un corps svelte. Une grosse femme a moins de charme et de séduction qu'une autre dont les proportions sont idéales. **ETRE MINCE C'EST ETRE JEUNE ET BELLE.** Vous pouvez obtenir l'apparence physique de vos rêves en suivant NOS COURS.

STUDIO Monsieur Valleyfield
16, ACADEMIE VALLEYFIELD TEL. 373-1520

RENOVATION

IL FAUT TOUT VENDRE
D'ICI LE 15 MARS

50% de REDUCTION

UN LOT DE

**Robes et Costumes
\$5.00 chaque**

HATEZ-VOUS
VISITEZ NOTRE MAGASIN

**Prix spéciaux
tous les jours**

THE QUEEN'S SHOP

Mme Genevieve Leroux, prop.
22, Jacques-Cartier Valleyfield

Rien ne

(Suite à la page 4)

Le mois d'octobre, nous faisons l'étude des textes que le Père Ruel, O.P., écrivait dans notre lien mensuel sur le pourquoi de notre laïcité, et maintenant nous en continuons l'étude. Notre rencontre débuta par notre belle prière communautaire "Les Complices". Nous fîmes ensuite notre étude et terminâmes la soirée en fraternisant autour de la table. Le 24 février, au Foyer de M. et Mme Gérard Lapière, nous avions notre rencontre bi-mensuelle. Sous la présidence du Rév. Père Raymond-Marie Huot, O.P., et de notre Prieure, Mlle Lorette Faubert, nous avons débuté par la prière "Les Complices". Le Père Huot nous fit ensuite travailler sur le chapitre 1er du Décret "Apostolicam Actuositatem". Sur l'apostolat des laïcs, il a très bien su nous éclairer de ses lumières et nous donner le goût de continuer le montage de notre personnalité d'apôtre afin de nous rendre apte à des influences saines sur la vie des autres. Une nouvelle maîtresse des novices a été nommée en la personne de Mme Juliette French et une secrétaire, Mme Aline Lapière. A tous ceux et celles qui voudraient se joindre à nous, nous vous disons bien fraternellement, soyez les bienvenus. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Aline Lapière en signalant 373-3586.

Du théâtre à Valleyfield

La troupe "Gérard-Philippe" du Séminaire de Valleyfield présentera deux pièces de théâtre moderne les 4-5 et 6 mars, à 8:00 heures p.m. Il s'agit de "La Cantatrice chauve", de Ionesco, et de "En attendant Godot", de Beckett. Les acteurs ont été re-

çutés parmi les étudiants du cours secondaire, tandis que la mise en scène a été faite par Gaston Grenier. Ces spectacles auront lieu à l'auditorium du séminaire.

Retraite

Le R. P. Jules Théorêt, P.B. sera le conférencier d'une retraite qui aura lieu le 10 mars, à la Villa Sancta Maria. Elle débutera à 8:30 heures a.m. pour se terminer à 7:30 heures p.m. Bienvenue à toutes les dames.

Bingo chez les

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de Huntingdon poursuivent toujours leur bingo hebdomadaire du dimanche soir. Cette semaine le gros lot aura une valeur de \$65.00. Ce bingo débute à 8:00 heures p.m. et se déroule à la salle des chevaliers, rue Dalhousie, à Huntingdon.

Activités des Dames Fermières

Le 15 février, les Dames Fermières allaient visiter le Salon de l'Agriculture, à Montréal. Ce fut un voyage très intéressant au dire de ces dames. A la dernière assemblée, le concours d'art culinaire fut gagné par Mme Alma Cardinal et celui de la couture, par Mme Roma Lamanque. Plusieurs prix de présence furent remis parmi l'assistance. Il y eut également un forum sur l'élégance de la femme dans ses vêtements. Au cours de mars, il y aura démonstration de machines à coudre "Necchi". Le 29 mars, à l'édifice de la Shawinigan, Hydro-Québec, il y aura une démonstration d'art culinaire. Les Fermières sont priées de ne pas oublier leurs dons aux charités puisque ce mois est consacré à ces religieuses. A la prochaine assemblée, qui aura lieu le 17 mars, le concours d'art culinaire sera des "biscuits au

beurre d'arachide" et le concours de couture, un "pyjama de T.V.". Donc, Mesdames, à l'oeuvre et bonne chance!

À la Garde Champlain

A l'occasion de l'assemblée diocésaine des "gardes paroissiales", quatre membres de la Garde Champlain se rendaient à Québec en fin de semaine. Ce sont l'Abbé Bernard Desgens, assistant-aumônier; le major Georges Poirier, président; le lieutenant-colonel Georges-Émile St-Onge, commandant; et le soldat Jean-Claude Larocque, trésorier. Mmes St-Onge, présidente du Comité Féminin de la Garde Champlain, et Larocque accompagnaient leurs époux.

Sur ce, bonjour, bonne fin de semaine et gardez toujours le sourire même si la température vous porte à rêvasser.

GEORGETTE LEBLANC

Mesdames,



Soyez belles

en tout temps

Grâce à des traitements appropriés qui vous donneront une peau saine et jeune qui fera l'envie de vos amies. Un rendez-vous à l'institut vous convaincra qu'il y a une solution pour vos problèmes

- * Poils superplus (méthode Kree pour épilation définitive)
- * Points noirs
- * pores dilatés
- * acné
- * Affaissement du contour du vi-

sage * Maquillage * Rectification du buste

Institut de Beauté
JANINE TESSIER

ELECTROLOGISTE, ESTHETICIENNE, VISAGISTE
Lundi à vendredi 9h. - 9h. P.M.
Samedi 9h. - 4h. P.M.

Tél. 373-2846

La Régionale Salaberry détermine à 1,100 le nombre des élèves qui fréquenteront l'école (polyvalente) Edgar Hébert

Les membres de la Commission Scolaire Régionale Salaberry ont déterminé à 1,100 le nombre des élèves qui devront fréquenter l'école secondaire Edgar Hébert quand celle-ci deviendra polyvalente.

Une condition très importante a cependant été attachée à cette résolution de principe adoptée mardi soir. Les commissaires ont exigé que la Régionale puisse acheter préalablement le terrain nécessaire à l'agrandissement de l'école selon les normes de la polyvalen-

trices qui ont présenté un grief, parce que la Régionale n'a pas respecté la clause 1905 de la convention collective.

Cette cause détermine qu'on ne doit pas compter plus de 33 élèves dans une même classe. On a révélé que le cas ne s'appliquait pas dans 11 des 101 classes de la Régionale, le nombre d'élèves allant jusqu'à 38 dans certains cas.

Le Syndicat a demandé de tenter un reclassement dans la mesure du possible et d'obtenir, par contre, son assentiment si la chose s'avérait impossible.

Pour sa part, la Régionale a allégué que la sentence arbitrale a été rendue après le premier classement des élèves et qu'elle avait tenté l'impossible pour assurer la meilleure distribution des étudiants. Il semble que des circonstances exceptionnelles s'appliquent là où la convention n'est pas respectée, comme à Huntingdon où il y a congestion d'élèves à cause du manque de locaux.

Les commissaires ont cependant demandé au directeur général de rencontrer les représentants du syndicat à ce sujet, et un rapport sera soumis à leur attention à l'assemblée cat des instituteurs et institu-

trices qui ont présenté un grief, parce que la Régionale n'a pas respecté la clause 1905 de la convention collective.

Cette cause détermine qu'on ne doit pas compter plus de 33 élèves dans une même classe. On a révélé que le cas ne s'appliquait pas dans 11 des 101 classes de la Régionale, le nombre d'élèves allant jusqu'à 38 dans certains cas.

Le Syndicat a demandé de tenter un reclassement dans la mesure du possible et d'obtenir, par contre, son assentiment si la chose s'avérait impossible.

Pour sa part, la Régionale a allégué que la sentence arbitrale a été rendue après le premier classement des élèves et qu'elle avait tenté l'impossible pour assurer la meilleure distribution des étudiants. Il semble que des circonstances exceptionnelles s'appliquent là où la convention n'est pas respectée, comme à Huntingdon où il y a congestion d'élèves à cause du manque de locaux.

Les commissaires ont cependant demandé au directeur général de rencontrer les représentants du syndicat à ce sujet, et un rapport sera soumis à leur attention à l'assemblée cat des instituteurs et institu-



Le député GERARD CADIEUX a informé les journalistes et quelques représentants de commerçants au détail de la région, au cours d'une conférence de presse tenue lundi après-midi, de la teneur d'un arrêté en conseil concernant les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux de la province. On se souvient que le député Cadieux lançait en juin dernier une

grande campagne visant à la création d'une loi pour assurer une uniformisation à l'échelle provinciale. On reconnaît de gauche à droite, entourant le député, MM. BRUNO GIRARD, EUGENE LOISELLE, PAUL-EMILE LABERGE, PAUL DAIGNEAULT et REAL LEDUC, de Valleyfield, et M. MARCEL MALLETTE, de Beauharnois. (Photo Studio Loisselle)



Festival des professeurs ou des étudiants? On peut se le demander en regardant cette photo qui a été prise immédiatement après la joute de hockey qui opposait les Diablies Rouges de l'Écclé Edgar Hébert et le Séminaire de Valleyfield. Si les étudiants de l'ÉSEH étaient dans le vent à l'occasion de ce festival, les professeurs ont également démontré leur enthousiasme et leur dynamisme en participant aussi intensément aux

manifestations sportives et sociales que les étudiants eux-mêmes. De gauche à droite, les professeurs JEAN-CLAUDE FORTIN, JACQUES "Butch" BOUCHARD, instructeur de l'équipe, MICHEL BRODEUR et JEAN-CLAUDE SIMARD. Le joueur AIME BILLETTE, même dans l'euphorie d'une victoire de 4 à 2, ne parvient pas à cacher sa surprise devant tant de vitalité. (Photo André Viau)

ATTENTION

PROPRIETAIRES D'HOTELS ET ASSOCIATIONS

Pour réservation d'orchestres à l'occasion de banquets, noces, réceptions, danses de tous genres,

L'Agence d'Orchestres Raymond Publicité, Valleyfield.

206 Marie-Rose

Valleyfield

ou signaler 373-7225

(xno)

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS
FAITES FAIRE VOTRE PEINTURE

MAINTENANT. VOYEZ....

Entrepreneur-Peintre
166 Jacques-Cartier
Valleyfield 373-8366

Un exploit assez inusité au derby de pêche de dimanche

M. René Doyon de St-Lazare a réussi un exploit assez inusité en capturant un doré de 4 livres lors du Derby de Pêche sur glace organisé par les Pêcheurs du Lac St-François sur la Baie du même nom dimanche dernier. M. Doyon a obtenu le seul et unique prix dans cette catégorie; il est à noter que le doré est un poisson d'été, et c'est la première fois qu'une telle capture est réalisée dans un Derby d'hiver à Valleyfield.

M. Doyon s'est également illustré en remportant le premier prix de la catégorie des brochets en capturant un spécimen de 3 livres-8 onces. Le

deuxième prix est allé à M. Jean-Louis Gauthier de Dorion pour la capture d'un brochet de 3 livres-1 once, le troisième à M. Jean-Guy Deschamps de Valleyfield pour un poisson de 1 livre-8 onces et M. Yvan Clavel de Valleyfield s'est mérité le 4e prix avec une capture de 1 livre-4 onces.

Dans la section des perchades, M. Victorin Marcellin a remporté la palme avec une capture de 12 onces, M. Gabriel Haché de St-Zotique le second prix avec une capture de 11 onces; les deux autres prix ont été remportés par MM. J.A. Lafontaine et Ernest Cousineau de Valleyfield avec des captures respectives de 8 et 7 onces.

Les jeunes joueurs de la Légion perdent contre Québec

Le Club de la Légion Canadienne de Valleyfield, de la section du Hockey Bantam, a connu la défaite vendredi soir dernier aux mains des Castors de Québec. Cette joute avait lieu à l'Aréna Paul Sauvé de la métropole où se tenait le Tournoi International de Hockey Bantam. Le club de Québec, surnommé la "petite machine professionnelle", a infligé une cuisante défaite de 14-0 à nos porte-couleurs.

Mais les petits joueurs de l'in-

structeur Philippe Piché ont vraiment offert une performance du tonnerre, surtout si l'on considère qu'ils ne jouent que 18 parties dans l'année, et ne peuvent pratiquer faute de glace. Leurs adversaires disputent 70 joutes par année et pratiquent une heure par jour. Le Club de la Légion Canadienne de Valleyfield jouait la partie d'ouverture contre Québec, partie dont la première mise-au-jeu a été faite par l'instructeur Toe Blake des Canadiens de Montréal.

L'opération "Jouez les Couleurs" est lancée mardi midi au Rotary

L'opération "Jouez les Couleurs" a été officiellement lancée mardi midi au Club Rotary, alors que le président de ce comité, le Dr Charles-Henri Lalonde, a annoncé les différentes dates de vente des billets par les membres du club.

Déjà on avait annoncé que les tirages se feront vendredi, le 29 avril, à l'Hôtel de Ville. Les personnes qui achèteront des billets auront alors l'occasion de se partager une somme de \$1,000, dont un grand prix de \$500. Tous les prix seront remis sous forme d'obligations d'épargne du Canada.

Les membres du comité d'organisation ont profité de la

réunion de mardi pour établir l'évaluation du nombre des ventes par chaque membre. La réponse a été définitivement très généreuse et cet appel au public est déjà assuré de remporter un véritable succès.

Tous les profits réalisés par "Jouez les Couleurs" seront versés aux nombreuses oeuvres que soutient le Club Rotary chez-nous.

Nouveau membre

M. Rodolphe Audet, propriétaire de Chatelain Business College, a été accepté comme membre du club. Il fut présenté par Jean-Claude Lefebvre, et c'est le président, Dr MacDonald Caza, qui lut la formule d'inscription.

Les Bruins de Beauharnois triomphent 4 à 3 et annulent 1 à 1

Les Bruins de Beauharnois ont vaincu les E.B.P.S. de Montréal samedi dernier dans une partie de calibre Bantam au compte de 4 à 3. Les compteurs du Beauharnois furent R. Pauzé, R. Gilbert, Pierre et Denis Myre.

Claude Roy a fait très belle figure dans la victoire des siens malgré les trois buts comptés contre lui. L'instructeur des Bruins, le sportif Jules Leboeuf, a abattu une très belle besogne auprès des jeunes afin de promouvoir le hockey dans cette ville.

Joute nulle

Dimanche dernier, à l'Aréna de Lachine, les Bruins et les Marons Bantam de Lachine ont fait joute nulle au compte de 1

à 1.

Le but égalisateur est allé à Michel Morriceau sur une belle pièce de jeu de Robert Pauzé. Le gardien de buts Claude Roy fut tout simplement sensationnel dans les filets du club local. Cette partie fut marquée de plusieurs escarmouches. Le jeune Daniel Richard fut la bête noire de la rencontre en participant à la majorité des punitions de son club, tandis que le jeune Myre s'est distingué tant à l'offensive qu'à la défensive.

Les Bruins de Beauharnois participeront maintenant au tournoi international de hockey Bantam samedi, le 26 février, à 8:00 heures p.m. au Centre Paul Sauvé.

La population pourra dormir en paix dans la nuit de dimanche: la milice veillera

Le Major Gérard Renaud, commandant de la compagnie "D" du 4ième Bataillon Royal 22e Régiment (Milice), nous annonce que les officiers, sous-officiers et hommes de troupe participeront à des manoeuvres militaires samedi et dimanche prochains, les 5 et 6 mars, sur le terrain du camp de pré-libération.

Environ cent soldats mettront en pratique les enseignements théoriques reçus durant l'année dans le cadre du nouveau concept de la Milice dont le rôle est d'aider l'armée régulière si le besoin existait.

Il y aura des exercices de défense, des patrouilles de nuit et possiblement une "attaque" de "l'ennemi."

Comme ces manoeuvres auront lieu durant la nuit de samedi à dimanche, la population est priée de ne pas s'inquiéter si plusieurs coups de feu à

blanc sont tirés et si le ciel s'illumine durant la nuit alors que des fusées éclairantes éclateront à l'occasion.

Que la population dorme en paix: la Milice veille!

Ces manoeuvres seront sous le commandement du Major Renaud, assisté du Capitaine Gilles Demers et des Lieutenants Maurice Corbeil et Pierre Richard.

EXPOSITION
du Meuble
chez SINRAY
FURNITURE INC.

Du 1er au 15 mars

ALBERT LEMIEUX
AVOCAT

Téléphone: 373-1432

ALBERT LEMIEUX, LL.L.C.R.

Bureau: 32 Ste-Cécile.

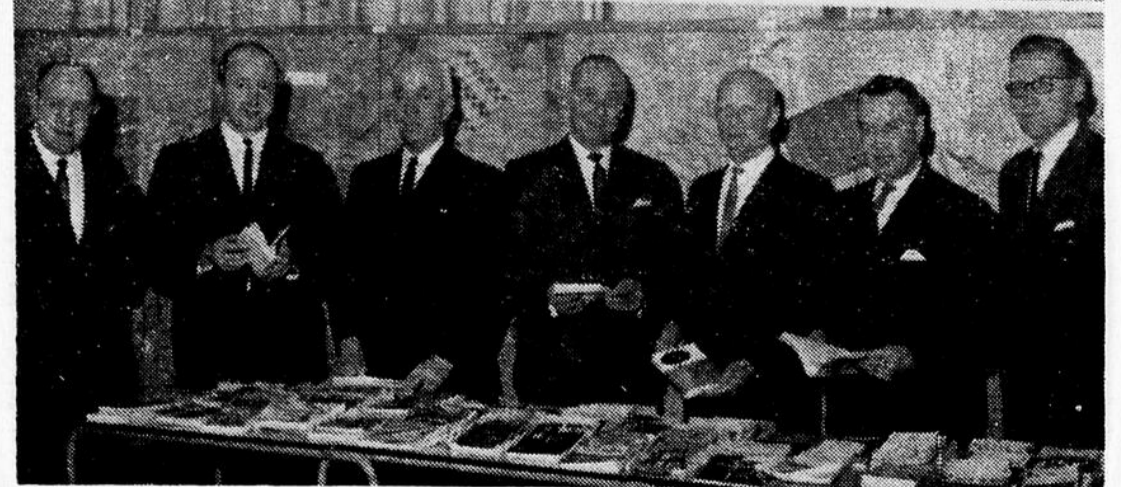
Pour vos problèmes de décoration
CONSULTEZ DES EXPERTS

M. ARMAND MIRON
M. LEOPOLD DUBE

Diplômés de la puissance de la couleur

A. MIRON & FRERE INC.

135, Du Marché Valleyfield 373-8075



Les Librairies G.Gérald Boyer, de Valleyfield, Bellerive et Beauharnois, ont étroitement collaboré à la grande semaine pédagogique qui se tenait dernièrement à Valleyfield, en y présentant une exposition de livres. Sur la photo du haut, on reconnaît de gauche à droite, M. GERALD BOYER, M. OZA TESSIER, président de la Commission Scolaire Régionale Salaberry, M. Maurice Marleau, directeur général des écoles de la Régionale, M. ANATOLE McSWEEN, président de la Commission Scolaire de Valleyfield, et M. Alphonse Caron, directeur des études de la

Régionale. Photos du centre, un groupe de religieuses examinant des volumes et un couple de jeunes en feuilletant un autre. Photo du bas, dans l'ordre habituel, des représentants de la Régionale Salaberry, soit le commissaire GASTON LEDUC, de St-Timothée, le directeur général MAURICE MARLEAU, le commissaire RAOUL DAVID, de Huntingdon, le président OZA TESSIER, les commissaires GERARD ST-ONGE et ARMAND MIRON, de Valleyfield, et M. HUBERT LAUZON, des Librairies Gérald Boyer. (Photos Peter Rozon)

PROCHAINEMENT

CONCOURS DES \$ \$ \$ CACHES A VOTRE PHARMACIE LEMAY

SURVEILLEZ LA CIRCULAIRE POUR LES
NOMBREUX GRANDS SPECIAUX
60, CHAMPLAIN



TEL. 371 - 1101

Le député Cadieux accuse le maire Cauchon d'être le seul responsable de la réticence de Ste-Cécile à la fusion

Le député provincial du comté de Beauharnois, M. Gérard Cadieux, a décerné un certificat en incompetence diplomatique au maire Robert Cauchon, de Valleyfield; en déclarant lundi que ce n'est pas en traitant un autre maire d'incompétent et d'insignifiant que M. Cauchon réussira à entamer un dialogue sérieux avec M. Omer Bourdeau de la Paroisse Ste-Cécile au sujet de l'annexion ou la fusion de ce territoire.

Le député a tenu le maire de Valleyfield responsable de la situation qui existe présentement et du climat qui prévaut entre les deux administrations municipales.

"J'ai toujours été et je suis

encore pour la fusion, mais je ne suis pas en faveur d'un mariage forcé. Je suis solidaire de la politique de l'honorable Pierre Laporte et quand les autorités de Ste-Cécile me demanderont de leur expliquer tous les avantages de la fusion à Valleyfield je le ferai avec plaisir."

"Dans le passé, ajoutait M. Cadieux, j'en fus de ceux qui ont appuyé le règlement no 550 de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield concernant l'annexion d'une partie du territoire de Ste-Cécile. Il m'a également fait grand plaisir d'offrir toute ma collaboration pour l'annexion du territoire scolaire de Ste-Cécile à la Commission Scolaire de Valleyfield".

"J'ai toujours favorisé les fusions qui ont du sens. Mais comment voulez-vous que je travaille dans des conditions favorables avec un maire qui se fait traiter d'insignifiant? M. Bourdeau a une réaction très normale et tout-à-fait humaine. Devant les insinuations de Cauchon, le maire de Ste-Cécile a voulu prouver à sa population qu'il savait bien administrer. Et un rapport d'un enquêteur de Québec l'a prouvé en qualifiant l'administration municipale de Ste-Cécile de "dangereusement bien". Et

c'est ainsi que se développe dans cette paroisse une réticence de plus en plus prononcée à la fusion. Tout le monde se dit que si tout va si bien, nous allons toujours obtenir les crédits nécessaires à la confection de nos travaux".

"Les autorités de Ste-Cécile m'ont demandé de les aider dans le passé et je l'ai fait. Dans les conditions actuelles, je continuerai à le faire, car ce serait écoeurant de ma part de les affamer et de les prendre à la gorge pour les forcer à s'annexer. Je ne puis demander au maire Bourdeau de passer l'éponge et d'oublier tout simplement les paroles du maire Cauchon. Car M. Bourdeau, comme tout citoyen qui se respecte, a son honneur à défendre devant les attaques. Si M. Cauchon, au lieu d'insulter les gens à tous propos, semait l'amitié et la bonne entente, je crois que tous ensemble nous pourrions réaliser de très nombreux projets à l'avantage de tous les citoyens de la région de Valleyfield".

Sexagénaire frappé par un véhicule

M. Joseph Maheu 61 ans, a été frappé par une voiture alors qu'il traversait la rue à l'angle de Victoria-Nicholson vers 11:35 vendredi dernier. La voiture conduite par M. W. Breton circulait sur la rue Victoria et le feu était au vert à l'intersection Nicholson; M. Breton a bien vu le sexagénaire qui commençait à traverser la rue; il klaxonna, mais sans succès, tenta de freiner mais glissa et frappa M. Maheu. Ce dernier fut transporté à l'hôpital dans l'auto-patrouille de la Sûreté municipale et soigné pour traumatisme crânien et contusions aux deux jambes.

Plus de 70 pays ont annoncé leur participation à l'Expo. On s'attend à un total de 80.

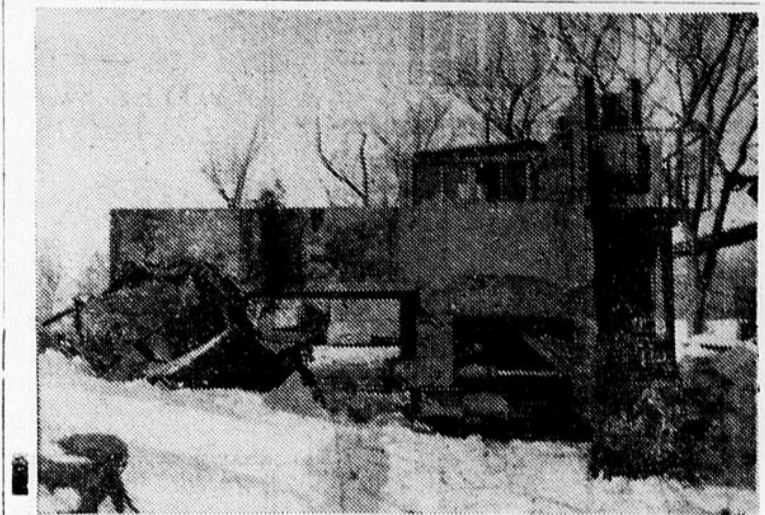
HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.

219, Victoria
373-5116 Valleyfield

P. Osée Leduc Enrg.

Service prompt et discret
Bureau, 249, rue Victoria
16 ST-LAURENT 373-1901

AUTOMOBILE — SECURITE
VIE — FEU — VOL
ASSURANCES GENERALES
VALLEYFIELD
373-1901



MM. Ovide Demers et François-Xavier Simard des entreprises Demers et Simard dans la Grande-Île réalisaient récemment une invention assez extraordinaire. Il s'agit d'une machine à compresser les carrosseries d'automobiles et d'en faire des balles de 22" X 22" pesant 900 livres. Il leur a fallu un an pour mettre au point cette mécanique de 35 tonnes qui compresses à une force de 270 tonnes, quelque 3 1/2 tonnes de fer par heure. Un seul opérateur peut actionner cette machine qui est mue par un moteur diesel de 100 forces. (Photo — Gaétan Hallé)

M. Daniel Johnson établit clairement la politique du parti de l'Union Nationale

Pendant près d'une heure, le chef de l'Opposition, l'honorable Daniel Johnson, a clairement défini les lignes de force de l'Union Nationale alors qu'il s'adressait à quelque 2.000 personnes au cours d'un grand banquet à cinquante dollars du couvert à l'hôtel Reine Elizabeth, de Montréal, dimanche soir.

M. Daniel Johnson a indiqué l'orientation qu'entend suivre son parti; il a fait ressortir les différences essentielles entre le parti libéral et l'Union Nationale.

Le chef du parti a établi définitivement la philosophie de l'UN, afin de dissiper certaines interprétations que l'on a données à ses récentes déclarations.

Quelles sont donc ces lignes de force, ces différences?

1. L'Union Nationale est un parti 100 pour 100 québécois alors que le parti libéral évolue à la fois sur la scène fédérale et sur la scène provinciale.

2. L'Union Nationale est le parti de l'évolution constitutionnelle du Québec, alors que le parti libéral demeure le parti du statu quo constitutionnel.

3. L'Union Nationale est un parti populaire, profondément enraciné dans le peuple, alors que le parti libéral reste un parti aristocratique et bourgeois.

4. L'Union Nationale reste fermement attaché au principe de l'entreprise privée, alors que le parti libéral décourage les investissements et fait fuir les capitaux par sa politique louvoyante et invertébrée.

5. L'Union Nationale est le

parti de la démocratie et du dialogue, alors que le parti libéral est le parti de l'autocratie et du monologue.

En resumant la philosophie de son parti, M. Johnson a déclaré que l'Union Nationale est une équipe rassemblée par des idées communes, des convictions communes, des aspirations communes, tandis que le parti libéral n'est qu'une coalition d'intérêts disparates.

"Jamais, ajoutait-il, l'électorat n'aura à se prononcer entre des options aussi fondamentales, des alternatives aussi claires".

Plusieurs personnes du comité de Beauharnois ont assisté à ce banquet. On y a remarqué de Valleyfield l'échevin Albert Marciel, le commissaire Armand Miron, ainsi que MM. Paul Dérépentigny, Marcel Boissonneault, Philippe Loiseleur, Lucius Dandurand, Arthur Vinet, Lucien Leduc, Léo-Georges Perron, Jean-Louis Brauit, Josaphat Demers, Adrien Rhéaume, Hervé Brisebois, Bertrand Provost, Paul Comte, Joachim Lampron, et Elzéar Maheu, de St-Stanislas de Kostka.

NOUS COUPONS LES

CLEFS pour toutes serrures pendant que vous attendez

L. CLEMENT
Cordonnerie
SERRURIER
Valleyfield
48a Ste-Cécile

Dites
OUI
à la
FEDERATION
C'est aussi
votre
AFFAIRE



Lundi matin, un violent incendie détruisait complètement l'usine Newton Lumber de Côteau-du-Lac, propriété de M. Bergevin de la métropole. Les sapeurs de Valleyfield, de même que ceux de Côteau-du-Lac et St-Polycarpe oeuvrèrent durant plus de cinq heures, soit de huit heures à une heure quinze, afin de circonscire l'incendie. Les photos ci-haut nous montrent l'usine en flammes et les sapeurs à l'oeuvre. Un rapide estimé des dommages les évalue à plus de \$200,000. (Photo Gaétan Hallé).



Vos appartements ont besoin d'une tapisserie neuve?



Vos meubles ont besoin d'être rénovés?



Votre chambre de bain a besoin d'être modernisée?



Votre tuyauterie a besoin d'être renouvelée?



Vos appartements ont besoin de peinture?

POURQUOI PA BEAUCOUP DE TRAVAUX

Pour vos problèmes de peinture, de papier-tenture, insistez pour:

CROWN DIAMOND

VOYEZ NOTRE SALLE D'ECHANTILLON et NOTRE IMPOSANT CHOIX DE VENEER PREFINI



A. Miron & Frère Inc.

Bois-Matériaux de construction



135, Du Marché

Valleyfield

Tél. 373-8015



FAITES-LE MAINTENANT

Leclerc & Fils Ltée

• ENTREPRENEURS •

PLOMBERIE — CHAUFFAGE

SERVICE DE BRULEUR

HUILE A CHAUFFAGE "SHELL"

220, ST-JEAN-BAPTISTE

VALLEYFIELD, QUEBEC

TEL. 373-5533



FAITES-LE MAINTENANT

Dandurand & Frère

REMI HALLE, Propriétaire

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

FERRONNERIE COMPLETE

PORTES MODERNES

178, Jacques-Cartier

VALLEYFIELD

Tél. 373-4721



FAITES-LE MAINTENANT

ENTREPRENEUR GENERAL EN CONSTRUCTION

- RESIDENTIELLE
- INDUSTRIELLE
- COMMERCIALE, etc.

Téléphonez pour un rendez-vous:

373-4551

Et visitez nos MAISONS MODELES

Les Développements

Hervé Lecompte & Fils Ltée

21, rue Alexandre — Salaberry-de-Valleyfield — Québec

LES EMPLOIS ET L'ECONOMIE

S'il est vrai que les prestations de chômage aident à atténuer les effets de la hausse des prix sur les particuliers, il est évident que le taux de chômage est une personne qui chôme perd de son pouvoir d'achat et ne peut toucher son salaire. Environ 45,000 personnes perdent à ce plus que ce nombre qu'elles auront à dépenser diminué d'au moins plusieurs milliers de dollars. Pendant 15 semaines, la somme s'élèverait de 2 milliards de dollars. Pour la portée de ces chiffres, il faut se rendre compte que notre vie économique est à un point de température et de facilité. C'est dire que le chômage sur les marchés de toutes sortes a des conséquences désastreuses.

Le problème du chômage est donc directement la conséquence de notre localité.

L'hiver est un temps

POURQUOI ATTENDRE



FAITES-LES PARAITRE
— Estimations gratuites
TRAVAUX

JULES

• REMI

144, rue des Dominicaines
Salaberry-de-Valleyfield



• Voyez le seul fabricant
Spécialiste de fenêtres et de portes
toute construction



86, rue Bissonnette — Valleyfield

N'ATTENDEZ PAS AU PRINTEMPS... Les travaux et les achats
Voici quelques firmes que

AS MAINTENANT? PEUVENT ETRE FAITS L'HIVER

LOIS D'HIVER ECONOMIE

préparations d'assurance-chô-
 énu les effets du chômage
 , il ste que, même en sup-
 pr-ation le plus élevé, la
 ne p- au moins 50% à 65%
 'ac- quand elle cesse de
 re- tituel. Par exemple, si
 per- et leur emploi (il y en
 om- l'an dernier), l'argent
 épe- er chaque semaine sera
 ns u- million et demi de dol-
 sem- nes que dure l'hiver, la
 do- à 22 millions et demi
 bi- comprendre toute la
 ffre- il faut songer à quel
 ono- que dépend des achats
 de- onditions de paiement
 re c- les répercussions du
 man- acturiers et les détail-
 rte- ont immédiates et dé-
 tu c- mage d'hiver intéresse
 la- lectivité, et aucun ci-
 calit- ne peut échapper à ses



MAINTENANT AU PRINTEMPS?

Préparez de l'hiver pour faire
 réparer vos meubles (en-
 selles de cuisine, divans,
 etc.)

COMME DES NEUFS
 sur demande —
 GARANTI

MEUBLES BLANC

ARRAGE •
 Tél. 373-3651
 Valleyfield, Québec

Voici la nouvelle FENETRE
 unique VISCOUNT deluxe
 facile — Cadre en bois rouge de Californie
 la seule pièce à l'épreuve de la rouille —
 A NOS BUREAUX VOUS CONVAINCRA
 LA GRANDE UTILITE DE NOS FENETRES
 VISCOUNT DELUXE
 Livraison gratuite sur demande
 partout dans la région •
 Qualité à des prix défiant
 toute compétition



VALLEYFIELD Tél. 373-2955

choses que vous pouvez effectuer en hiver sont innombrables.
 que vous aurez avantage à visiter ou consulter.

J. S. GOSSELIN L TEE



Bois — Matériaux de construction — Portes Space-Master
PORTES MODERNFOLD — FERRONNERIE
 Peintures Martin-Senour et Sico
**NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DE MATERIAUX
 POUR FINITION INTERIEURE**

118, rue Ellen Valleyfield Tél. 373-1107




Vos bâtiments ont besoin de peinture?

EXIGEZ TOUJOURS LA PEINTURE


VOYEZ
Bernard Cadieux
 • DECORATEUR •



De la maison
CHARLES CADIEUX & FILS INC.
 213, Victoria 373-2220



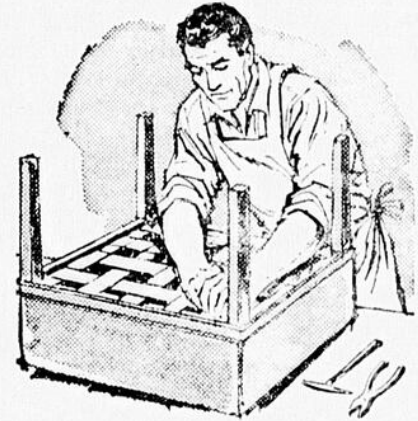
Confort à votre propriété?



J. O. Clermont Ltée

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
 FERRONNERIE — PEINTURE PITTSBURG
 PORTES et CHASSIS D'ALUMINIUM et D'ACIER

39, rue Napoléon VALLEYFIELD Tél. 373-2860



Vos meubles ont besoin d'être réparés?



Vous trouverez
 tout ce qu'il vous faut pour
VOTRE PLOMBERIE —
VOTRE CUISINE OU VOTRE CHAMBRE DE BAIN
A. H. BESNER L TEE
 QUINCAILLERIE

18, rue Nicholson Valleyfield Tél. 373-8280



Votre propriété a besoin de rénovation?



Vous avez des problèmes de maçonnerie?

LES PHALANGES, champions de l'intercollégial

Devant une foule estimée à quelque 800 personnes, les Phalanges du Séminaire de Valleyfield ont terminé dimanche leur saison régulière qui s'est avérée des plus fructueuses. Seul le Ste-Marie est parvenu à freiner l'élan victorieux de nos Phalanges, qui terminent la saison régulière avec une fiche record de douze parties consécutives sans subir un échec. Malgré la défaite de 4 à 3 de dimanche dernier, les Phalanges demeurent les grands favoris pour remporter les éliminatoires.

UN NOUVEAU RECORD

Gilles Coutu marque 3 buts et les Chevaliers Bleus du Collège Ste-Marie deviennent les premiers à battre les Phalanges.

Cette défaite a privé les Phalanges d'un exploit sans précédent, car ils auraient pu terminer la saison complète sans défaite. Cela ne s'est jamais vu en 20 ans dans la section sénior. C'est la deuxième fois que le Ste-Marie prive un club d'un tel exploit. En 1958-59, il en avait privé le collège St-Laurent en lui infligeant une défaite de 3 à 2.

Le sommaire de la rencontre est le suivant:

1ère période: Dès la mise au jeu, les Chevaliers se sont dirigés en trombe vers la zone des Phalanges mais sans succès car cela leur joua un vilain tour puisqu'à 49 secondes, Richard Méthot ouvrait le pointage avec l'aide de ses compagnons de ligne, Robert Genest et Bertrand Drouin. Par la suite, les deux clubs ne parvinrent pas à compter mais les occasions furent nombreuses des deux côtés. Les deux gardiens, André Bourgoigne et Jean-Rock Lawrence ont brillé tour à tour. Il y eut 4 punitions à cette période initiale dont 3 aux Phalanges. Les lancers au cours de cette période, 13 par le Ste-Marie et 11 par les Phalanges.

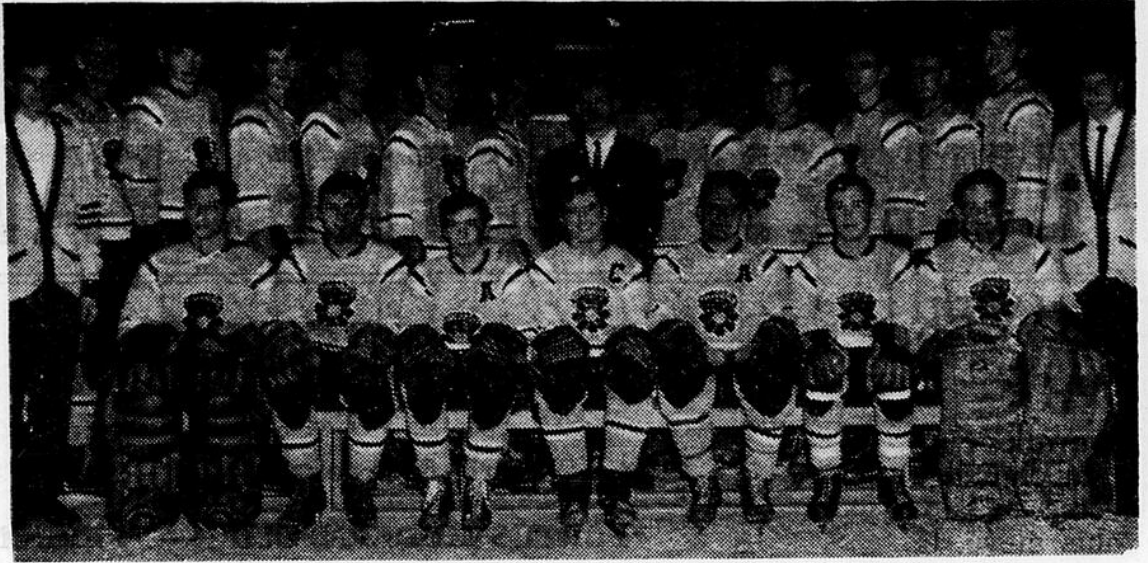
2ème période: Cette période s'est déroulée sur une allure endiablée. Les Chevaliers Bleus se sont vite mis à l'oeuvre et après 2 minutes et 15 secondes de jeu, ils ont réussi à prendre une avance de 2 à 1. Les buts sont allés à Yvon Lemaire, aidé de Bernard Venne et Louis Legault, à 1 minute 13 secondes pendant une punition de Yves Beauchamp. Incidemment, Yvon Lemaire est le jeune frère de Jacques Lemaire, le joueur tout-étoile du Canadien Junior. Le 2ième but fut enregistré par Gilles Coutu aidé d'Yvon Lemaire à 2 minutes 15 secondes. Mais les Phalanges se sont ressaisies et à 4 minutes 29 secondes, Jacques Goneau nivelait le pointage sans aide. A ce moment-là, les Phalanges changèrent de cerbère: Jacques Brisson remplaça André Bourgoigne.

Par la suite les chances de compter furent très bonnes des deux côtés, mais les cerbères veillaient. Et finalement à 11 minutes 20 secondes, Robert Genest, lors d'un désavantage numérique, prenait le retour d'un lancer de Bertrand Drouin pour porter le compte 3 à 2. Richard Fortin s'est aussi mérité une passe sur ce but. Il y eut 3 punitions à cette période médiane dont 2 aux Chevaliers Bleus et toutes deux à Y. Lemaire. Les lancers au cours de cette période: 10 de chaque côté.

3ième période: A cette période tout semblait aller bien pour les Phalanges puisqu'ils attaquaient constamment. Ils s'approchaient de plus en plus du record, mais à 5 minutes 3 secondes, Gilles Coutu vint modérer leur élan en nivelant le pointage 3 à 3. Sur ce 2e but de Gilles Coutu, Louis Legault se mérita une mention d'assistance. Ce but se produisit même lors d'une punition à un co-équipier de Gilles. Bernard Venne était alors au banc des pénalisations. Avec ce but, le match prit un tout autre sens. Les deux clubs travaillèrent très fort afin de l'emporter: l'un pour établir un record, l'autre pour devenir le 1er club à tenir tête aux champions Phalanges.

Mais à 9 minutes 50 secondes Gilles Coutu veillait encore et il réussit un 3ème but pour donner l'avance aux siens avec seulement 5 minutes 10 secondes à jouer dans la partie. Gilles Payette et Louis Legault ont récolté des passes sur ce but. Après ce but, les Phalanges firent tout pour s'en tirer avec un verdict nul mais il était trop tard et ils subirent leur 1ère défaite de la saison lors de leur dernier match devant la plus forte assistance de la saison à l'aréna local. Il y eut 2 punitions à cette dernière période. Toutes deux aux Chevaliers. Le chiffre des lancers par les Phalanges 9, par les Chevaliers, 11.

Compte final: 4 à 3 pour les Chevaliers Bleus. Chiffre total des lancers par les Phalanges 30 et par les Chevaliers Bleus, 34.



LES NOUVEAUX CHAMPIONS DE LA LIGUE INTERCOLLEGIALE: 1ère rangée, de gauche à droite: Jacques Brisson, Robert Genest, Jacques Goneau, Pierre Pharand, Réal Roy, Bertrand Drouin et André Burgoigne. 2e rangée: Mark Kaine (entraîneur), Richard Méthot, Jean-Pierre Ringuette, Jean-

Claude Pharand, Claude Tremblay, Richard Fortin, Clément Lussier, Lucien Miron (entraîneur), Gilles Billette, André Gaudreau, Claude Pelletier, Yves Beauchamp, Marc Gendron et Jean-Louis Lefebvre (entraîneur).

(Photo — Peter Rozon).

L'ORGANISATION DU HOCKEY

Au Séminaire, tout ce qui touche à l'Education Physique relève du Comité d'Education Physique dont les personnes composantes sont MM. Lucien Miron, qui est le directeur, Raymond Rocque et Yves Dubois; chacun de ceux-ci est responsable d'une section, à savoir: 3e classique (Yves Dubois), secondaire (Raymond Rocque), collégial (Lucien Miron) et voit à mettre en pratique son programme d'intra-mural.

Au niveau de 8e classique, l'organisation du hockey revient au comité des sports de cette section; il voit à céder les 4 équipes qui forment un total de 40 joueurs. Les joues sont disputées à l'aréna les mardi et les jeudi à 3:30 heures.

Au niveau du Secondaire, l'organisation sportive suit pratiquement le même schéma i.e. comité des sports. Mais à ce niveau apparaissent les catégories "A" et "B", la catégorie "A" englobant les meilleurs. De plus, des noms particuliers distinguent chacun des niveaux, ce qui permet une certaine hiérarchie; ce qui donne comme division:

9e année, juvénile A et B
10e année: Junior A et B
11e année: Sénior A et B

Ce qui se traduit mathématiquement ainsi:

9e ju.-6 équi. pour 67 jou.
10e ju.-6 équi. pour 72 jo.
11e sén.-5 équi. pour 50 jo.
Ce qui fait un total de 17 é-

quipes pour 189 joueurs.

Ce qui veut donc dire que de la 8e à la 11e classique, 229 étudiants sont partagés en 21 équipes et pratiquent de façon régulière leur sport favori.

Un représentant par niveau se charge de remettre au secrétaire du comité des sports les résultats pour permettre la compilation.

Or, de ces 189 étudiants (9e-10e-11e inclus), 16 sont choisis pour former l'équipe des Phalanges "Juvéniles" qui représentent le Séminaire au sein de la Ligue Inter-Collégiale, section Juvénile.

Nos Phalanges "Juvéniles" n'en sont qu'à leur seconde présence dans l'organisation du hockey intercollégial et non sans succès. L'an dernier, l'équipe se rendit en semi-finale où elle a subi l'élimination. En 65-66, l'équipe termine sa seconde saison en se classant au 4e rang avec une fiche de 3 victoires, 3 matchs nuls et 4 défaites s'assurant ainsi les droits de passer en semi-finale pour une deuxième année; ils disputeront la victoire fort probablement aux Grosses.

L'équipe est sous la conduite de M. Yves Dubois, professeur d'éducation physique; son offensive se forme de 3

lignes d'assaut et sa défense de 5 joueurs de défense et de 2 gardiens de buts.

L'organisation du hockey demeure sensiblement la même au niveau collégial i.e. 1ère, 2e, 3e et 4e collégiale. Un "organisateur" est nommé au début de la saison par le comité des sports auquel il se rattache et c'est à lui que revient l'organisation du hockey.

A ce dernier niveau, 126 étudiants formant 11 équipes, pratiquent ce qu'on appelle "notre sport national". La compétition et la cédule des joutes font partie de la tâche de l'organisateur qui les remet à la fin de semaine au secrétaire du comité des sports qui les met en filière.

Aux 126 étudiants, il faut ajouter les quelque 20 étudiants sportivement surdoués et qui forment l'équipe des Phalanges "Séniors". Dans l'édition 1965-66, elle a repris le championnat de la Ligue Inter-collégiale, qu'elle avait laissé au Mont St-Louis l'an dernier.

Leur entraîneur, M. Lucien Miron, les fait pratiquer deux fois par semaine soit les mardi et vendredi.

Voilà l'organisation du hockey au Séminaire.

André Gingras,
Prés. des sports
(collégial).

PHALANGES, EDITION 65-66

Phalanges — édition 65-66. Depuis notre entrée à la ligue inter-collégiale, en 1963, nous

avons tenté de donner à ce club un esprit d'équipe: un nom original, les PHALANGES, trouvé par les étudiants, un écusson et enfin des couleurs d'équipes: "noir et or".

Les étudiants ont répondu à l'appel et aujourd'hui, ils peuvent être fiers de l'esprit qu'ils ont donné à cette équipe. Certes un nom, un écusson et des couleurs ne font pas une équipe, c'est pourquoi l'on y a ajouté le travail: depuis quatre ans déjà, les Phalanges Juvéniles préparent les joueurs à évoluer un jour avec le club sénior; de plus l'équipe actuelle s'impose des sacrifices pour maintenir son conditionnement physique: patinage après le dîner, pratique l'heure du dîner et lunch dans la chambre des joueurs.

Les Phalanges "66" ont su démontrer qu'ils avaient des ressources et du dynamisme: toutes les parties n'ont pas été faciles:

COMPTEURS DES PHALANGES

	BUTS	ASS.	POINTS	PUN.
Gilles Billette	11	19	30	
Jacques Goneau	15	14	29	
Robert Genest	15	13	28	
Clément Lussier	7	16	23	
J.-Pierre Ringuette	6	7	13	
Richard Méthot	6	5	11	
Pierre Pharand	3	8	11	
Bertrand Drouin	3	7	10	
Claude Tremblay	3	4	7	
Marc Gendron	2	2	4	
Richard Fortin	2	2	4	
Gilles Desaulniers	2	1	3	
Réal Roy	0	3	3	
André Gaudreau	1	1	2	
Yves Beauchamp	0	1	1	
Claude Pelletier	0	0	0	
Raymond Leduc	0	0	0	
J.-Claude Pharand	0	0	0	
Jacques Plante	0	0	0	
TOTAL	76	103	179	201

CLASSEMENT SECTION S.R.

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Phalanges (X)	14	12	1	1	76	30	25
Bourget (XX)	12	9	2	1	69	32	19
Ste-Marie	12	5	3	4	47	40	14
Mont St-Louis	13	7	5	1	66	51	15
Ste-Thérèse	10	3	4	3	30	36	9
Brébeuf (XXX)	12	4	7	1	36	52	9
Longueuil (XXX)	11	2	9	0	27	69	4
St-Paul (XXX)	12	1	11	1	34	76	3

(X): Assuré du championnat
(XX): Assuré du 2e rang
(XXX): Éliminé.

(Suite à la page 12)

Les fonctionnaires provinciaux votent la grève à 98%

Quelque 300 fonctionnaires provinciaux réunis lundi soir dernier à l'école des Métiers de Valleyfield se prononcèrent en faveur de la grève dans une proportion de 98%, après avoir entendu les dernières offres du gouvernement, relativement à la convention collective qu'ils sont en train de négocier. Au même moment, 54 assemblées étaient tenues par toute la province, toutes reliées par radio-téléphone au Patro Roc Amador dans la Vieille Capitale, d'où les offres du gouvernement étaient lues par M. Raymond Parent conseiller technique de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN).

A Valleyfield, M. Jean-Guy Théorêt président pour la région de Salaberry du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux affilié à la C.S.N., a d'abord énuméré aux membres les demandes faites par le syndicat. "Il est temps que le gouvernement comprenne que nous sommes capables de décider seuls de notre avenir", a-t-il déclaré, "le syndicat a revalorisé la fonction publique, mais le gouvernement ne l'a pas encore fait". M. Théorêt a ensuite cédé le micro à M. Raymond Parent qui, de Québec, a fait part aux 40.000 fonctionnaires des dernières offres du gouvernement.

Au chapitre des augmentations, pour les FONCTIONNAIRES, Québec offre \$400 d'augmentation, en vigueur à compter de la date de la signature de la convention; le syndicat avait demandé \$1.000 d'augmentation à compter du 1er novembre 1965, dont \$500 rétroactifs au 30 novembre 1964. Le syndicat avait demandé le statu quo quant aux heures de travail et le maintien de ceux inférieurs à 32 1/2 hrs. par semaine. Québec accepte le statu quo mais imposerait la semaine de 32 1/2 heures à ceux qui actuellement travaillent moins que ce nombre d'heures.

Le syndicat demande que le temps supplémentaire soit rémunéré à temps et demi après 6 1/2 d'ouvrage par jour et à

temps double après 4 heures de temps supplémentaires, ainsi que le 2e jour de congé hebdomadaire et les jours fériés. Le gouvernement offre que les fonctionnaires travaillent GRATUITEMENT pendant les 30 premières minutes de temps supplémentaires, rémunère à temps simple de 32 1/2 à 40 heures et offre de payer le temps supplémentaire seulement sur base hebdomadaire. Accord quand au 2e jour de congé et jours fériés.

Le gouvernement refuse à compter de maintenant les vacances prises par anticipation propose 4 semaines de congé annuelles aux employés ayant plus de 20 ans de service et offre le barème suivant pour les autres: ceux embauchés après la signature de la convention et ceux ayant moins d'un an de service — 1 jour par mois jusqu'à concurrence de 10; de 1 à 4 ans — 2 semaines; de 5 à 20 ans — 3 semaines; le syndicat avait demandé 11/4 jr. par mois pour les moins d'un an, 3 semaines après un an, 4 semaines après 10 ans et 5 semaines après 20 ans.

Les deux parties s'entendent sur la question des jours fériés, demandant le statu quo; mais le gouvernement demande en outre que l'employé travaille la veille et le lendemain du jour férié, sans quoi il ne sera pas rémunéré. Pour les accidents de travail, le gouvernement s'en tient à l'application de la loi tandis que le syndicat demande en outre le paiement total de la rémunération.

Québec offre aux OUVRIERS une augmentation globale de \$2.5 millions à distribuer entre 9.000 employés, distribution qui serait décidée en comité conjoint. Il offre une augmentation maximum de .10 l'heure montant qui devra être utilisé et pour augmentation et pour compensation de la réduction des heures de travail. Le syndicat avait demandé .50 l'heure de plus, dont .25 rétroactifs au 30 novembre 1964. Le syndicat avait demandé la même augmentation pour les ouvriers

L'enfance exceptionnelle demeurera sous la juridiction de la Commission Scolaire de Valleyfield jusqu'en septembre 1967

Le comité formé de représentants de la Commission Scolaire de Valleyfield et de la Régionale Salaberry pour étudier la question du transfert de juridiction du service de l'enfance exceptionnelle a décidé jeudi soir de s'en tenir au statu-quo et de permettre à la Commission locale d'assurer ce service pendant encore une autre année, soit jusqu'en septembre 1967.

Les membres de ce comité ont pu alors prendre connaissance d'un rapport que leur présentait le commissaire Raphael Saint-Maurice.

occasionnels, saisonniers, temporaires ou surnuméraires; le gouvernement propose \$1.25 l'heure et \$60 pour ceux employés à la semaine. Le syndicat demande la semaine de 40 heures pour les ouvriers; Québec propose 10 heures par jour pour les employés réguliers et la semaine de 60 hrs. pour les autres.

Les dirigeants syndicaux ont noté qu'ils avaient demandé depuis septembre dernier aux négociateurs du gouvernement de discuter les questions monétaires; ces derniers refusaient alléguant qu'ils n'étaient pas prêts. Et le 25 février, ils rencontraient les syndicats avec les DERNIERES offres monétaires...

Les fonctionnaires provinciaux auront droit de grève légale le 9 mars prochain, c'est-à-dire huit jours après avoir avisé le gouvernement, chose qu'ils ont faite mardi. A compter du 9 mars, on peut donc s'attendre à quelques jours de paralysie totale dans tous les services de la fonction publique, tant à Valleyfield que par tout au Québec.

Selon ce dernier, la Régionale ne serait pas prête actuellement à prendre sous ses ailes le service de l'enfance exceptionnelle, et ce pour plusieurs raisons:

— le dépistage des élèves à l'échelle de la Régionale prendra au moins un an à s'effectuer;

— ce genre d'enseignement se développe présentement selon une formule de plus en plus intéressante et il faudra au moins un an encore pour bien s'établir;

— la commission scolaire locale accorde la préférence à un groupe de classes homogènes et s'interroge sur l'intégration de ces classes dans des écoles régulières, comme le suggère le Ministère;

— la directrice du service ne pourrait bien accomplir son travail si elle doit voyager trop souvent d'une école à l'autre;

— il faudrait établir un organisme pour bien situer les professeurs de ce service et pour savoir de qui ils relèvent;

— la dispersion des classes rendrait le travail d'équipe très difficile;

— l'intégration, dans le contexte actuel, ne serait pas viable, car on aurait trop de difficultés à faire accepter le personnel et les élèves; les professeurs peuvent être considérés comme un personnel de second ordre et les élèves seraient privés de l'épanouissement total qu'ils connaissent;

— on se demande également si le dépistage ne recueillera pas un nombre d'élèves trop grand pour les locaux actuels.

Pour sa part, le directeur général des écoles de la Régionale, M. Maurice Marleau, a déclaré qu'il entretenait une grande inquiétude sur le problème de non-dépistage dans tout le secteur. "Dès la fondation de la Régionale, nous avons eu de nombreuses représentations et de multiples demandes, et je crois que nous retardons la solution du problème si on ne s'y attaque pas immédiatement".

Le directeur général a suggéré que, si la Régionale assurait immédiatement la juridiction du service, il y aurait lieu d'intégrer les élèves de l'extérieur dans les écoles régulières, tout en permettant à Valleyfield de continuer à agir comme on le fait présentement.

A la suite des explications

fournies par Mlle Marguerite Lèveillé, qui dirige le service local, et qui ont permis de constater qu'il était réellement trop tard cette année pour que la Régionale prenne le service en main et l'assure adéquatement pour septembre, le président de la Régionale, M. Oza Tessier, a déclaré qu'il craignait une véritable révélation de cas. "Nous ne pourrions en refuser aucun si on étend le service à tout le territoire, et nous manquerons certainement de locaux. Agissant avec prudence, en commençant le travail immédiatement, nous pourrions offrir un service raisonnable en septembre 1967, tout en favorisant l'intégration à cette date. Je suggère donc que la Régionale attende la construction de l'école de Huntingdon, qui constitue un pôle où nous pourrions accommoder les enfants exceptionnels de cette région, au lieu de déplacer des populations vers Valleyfield pour les retourner à Huntingdon ensuite".

La réunion aura également permis de mettre la note sur l'effort que devrait faire la Régionale Salaberry pour assurer le plus tôt possible la régionalisation du service de psychologie, afin de permettre à deux psychologues de travailler ensemble, tout en s'occupant activement, au cours de la prochaine année, du service desservant la Commission Scolaire de Valleyfield.

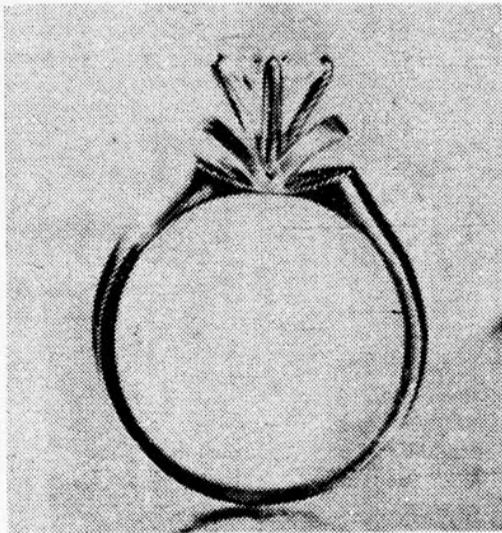
Assistaient à cette réunion M. Oza Tessier, M. Anatole McSweeney, président de la Commission Scolaire, les commissaires Armand Miron, Gaston Ledue, Antonin Caillier et Raphael Saint-Maurice, Mlle Marguerite Lèveillé, Soeur Jean-Ernest, responsable du secteur des auxiliaires, M. Jean-Claude Mongeau, psychologue, et les directeurs généraux Maurice Marleau et Jean-Marc Hébert.

L'île Sainte-Hélène, terrain central de l'Expo, a été nommée par Samuel de Champlain en honneur de sa femme Hélène.

Les visiteurs de l'Expo seront protégés par 1.200 gardes, 100 pompiers et 4 postes de soins médicaux.

ATTENTION AUX FUTURS FIANCES DE PAQUES

Le CENTRE D'HORLOGERIE et de BIJOUTERIE Enrg.



vous offre le choix le plus complet dans le domaine des Bagues à diamants de première qualité, A 1.

- Modèles exclusifs et les plus récents à la portée de toutes les bourses.

Un léger dépôt réservera votre diamant qualité, A1 pour Pâques.

RENDEZ-VOUS SUR APPOINTEMENT SI DESIRE
APPELEZ 373-9935

CENTRE D'HORLOGERIE et de BIJOUTERIE Enrg.

REMI CARRIERE, Horloger-Bijoutier

113, Ave. Grande-Ile,

Valleyfield

Tél. 373-9935

PIERRE QUENNEVILLE

COMPTABLE AGREE
B.A., L.S.C., C.A.

69, DU MARCHE

373-9993

VALLEYFIELD

BERNARD CADIEUX

DECORATEUR

de la Maison

CHARLES CADIEUX & FILS INC.

213, rue Victoria.

VALLEYFIELD

Tél. 373-2220

"Je veux être le porte-parole de tous les commerçants au détail devant l'Assemblée Législative", déclare le député Gérard Cadieux

En faisant la lecture lundi après-midi, devant les journalistes et un certain nombre de commerçants du comité, d'un arrêté en conseil concernant un comité d'étude sur les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux du Québec, le député Gérard Cadieux a déclaré qu'il voulait se faire le porte-parole de tous les détaillants de la Province auprès de l'Assemblée Législative.

"Il est temps, a déclaré le député, que le gouvernement songe à établir un service pour s'occuper des commerçants au détail. Ces derniers font un travail immense qui rapporte au gouvernement. Ils perçoivent la taxe de vente et en font rapport. Ils doivent remplir toutes les

formules du régime des rentes où ils contribuent pour la moitié du coût. Ils perçoivent les impôts de leurs employés. Le détaillant est parmi ceux qui collaborent le plus étroitement à l'administration provinciale par tous les services qu'il rend. Le gouvernement se doit de se pencher sur ses problèmes et l'aider par tous les moyens possibles".

Cette déclaration a eu l'heur de plaire grandement aux représentants des détaillants qui étaient dans le bureau du député à ce moment. D'autant plus que M. Cadieux venait de lire l'arrêté en conseil qui dit que:

Il est ordonné, sur la proposition du Ministre de l'industrie et du commerce:

Qu'un Comité d'étude soit constitué pour recevoir les représentations des différents groupes de personnes ou organismes sur la réglementation relative aux heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux situés dans la province et qu'à cette fin, il tienne des séances publiques dans les capitales régionales de la province;

Que ce comité d'étude fasse rapport au Lieutenant-gouverneur en conseil dans les six mois de la date d'approbation du présent arrêté en conseil;

Que ce comité soit formé de MM. Jean-Louis Rameau et Grégoire Lincourt, du Ministère de l'industrie et du commerce; M. Conrad Rochette, du Ministère du travail; et de M. Louis Lachaine, du Ministère des affaires municipales;

Que le président de ce comité soit M. Jean-Louis Rameau et que M. Louis Lachaine agisse comme secrétaire.

M. Cadieux a rappelé que c'est le 2 juin 1965 qu'il attirait l'attention de M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, à ce sujet.

Presque la totalité des membres de l'Assemblée Législative a appuyé le projet et des milliers de lettres et de signatures de pétitions sont une preuve que tous les commerçants au détail dans la province veulent une législation commune.

M. Cadieux a ajouté que certaines gens pensaient que le projet qu'il a lancé ouvre la guerre contre les centres d'achats. "Tel n'est pas le cas; je veux tout simplement assurer une protection à tous les commerçants par une loi uniforme. C'est rendre justice à tout le monde".

23 membres de 25 années de service seront honorés aux Chevaliers de Colomb

Le grand-chevalier du Conseil 1180 de Salaberry-de-Valleyfield, M. Adélar Vallée, nous informait que 23 membres de 25 années de service dans l'Ordre colombien, seront honorés samedi, le 19 mars, à l'occasion d'un buffet-dansant qui se tiendra dans les salles de la Chevalerie, rue Académie.

"Ce témoignage de reconnaissance, ajoutait M. Vallée, soulignera à tous les Chevaliers la valeur de ces frères qui ont eu foi en notre mouvement, qui y ont oeuvré pendant de longues années, et qui représentent une force d'attrait pour nos jeunes membres et nos futurs candidats".

M. Vallée nous informait également de certains événements

qui se dérouleront au cours du mois de mars. Dimanche, le 6, soirée de bingo familial. Lundi, le 7, assemblée générale et ballottage de candidats. Samedi, le 12, tournoi mixte de curling au Club Moco. Enfin, dimanche, le 27, initiation aux trois degrés de l'Ordre.

MELOCHE & PERRON
AVOCATS
 Tél. 373-1414
 70, Nicholson
 Valleyfield

M. Cadieux et les subventions provinciales

"Les demandes d'octroi, faites directement ou par l'intermédiaire du député provincial, doivent être de toute façon soumises à son appréciation", nota lundi dernier M. Gérard Cadieux. Le député répondait à ce moment-là à un commentaire paru dans notre dernière édition, relativement aux différents octrois faits par le gouvernement. M. Cadieux a noté

que même si un organisme quelconque écrit directement au Ministère, il lui faut donner son appréciation sur la demande: il est le seul critère sur lequel se base le Ministère pour accorder l'octroi. Ce qui signifie que toutes les demandes, toutes les subventions accordées aux cités ou aux organismes sont d'abord soumises à son appréciation.

LES PHALANGES

(suite de la page dix)

retour pour annuler avec Brébeuf, victoires arrachées difficilement au Ste-Marie et au Mont St-Louis, double victoire aux dépens du Rigaud qui possède une équipe des mieux équilibrées, et enfin une défaite encaissée aux mains du Ste-Marie.

Il est important d'ajouter que si le travail et le dynamisme ont caractérisé l'équipe "66", l'équi-

libre de l'équipe est à souligner: un club plus pesant composé de joueurs possédant tous au moins une année d'expérience dans la ligue intercollégiale; trois lignes d'attaque qui ont évolué ensemble au cours de toute la saison, trois gardiens qui sont de calibre et 5 joueurs de défense qui ont su maintenir une moyenne défensive de 2 points par joute.

PERSPECTIVES D'AVENIR

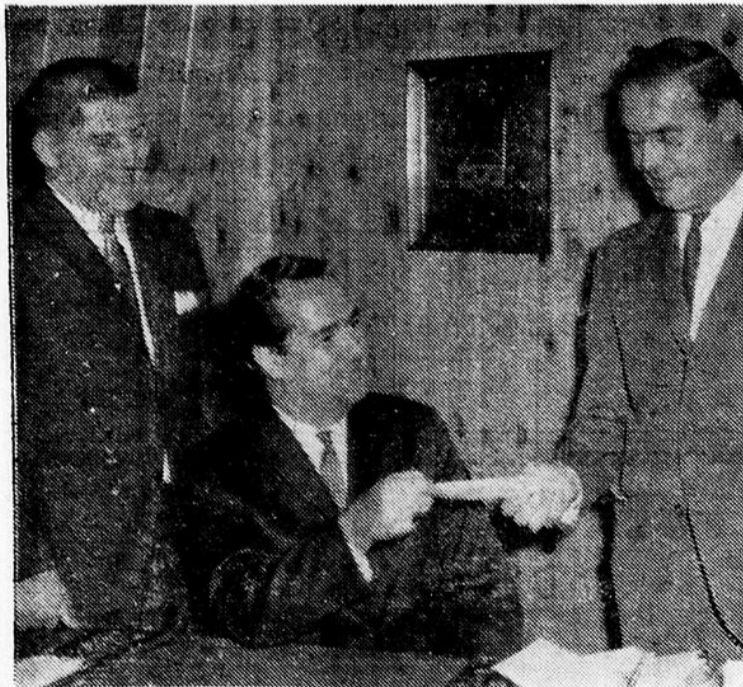
En 63-64, les PHALANGES remportent leur premier championnat intercollégial; champions des séries éliminatoires; mais nous perdons 6 joueurs, dont la première ligne d'attaque. En 64-65, 2 étudiants quittent le club: Robert Lafontaine, le meneur de l'équipe, et le gardien Alain Dubois.

A la fin de la saison 65-66, nous devons remplacer le capitaine Pierre Pharand, un autre

vétéran à la ligne bleue, Réal Roy et deux ailiers, Claude Tremblay et Gilles Désauniers.

Les PHALANGES juvéniles viendront compléter les cadres du Sénior: les Jacques Plante, Jean Lapointe, à la défense s'améliorent grandement; à l'avant, Jean-Pierre Rancourt et François Derome ont du talent.

Les PHALANGES séniors seront donc encore dans la course au championnat, l'an prochain.



Le député provincial du comté de Beauharnois, M. Gérard Cadieux, présentait dernièrement sa contribution de membre honoraire de la Garde Dollard des Ormeaux au président de cet organisme, M. Jean-Guy Paquette. Sur cette photo on reconnaît le député remettant son chèque, en présence de M. Gérard Rochefort, vice-président de la Garde Dollard. (Photo Studio Loisel)

Retraite-choc

Nous vous invitons, jeunes gens et jeunes filles, à venir participer à la retraite paroissiale qui aura lieu au sous-sol de la cathédrale à 7:30 heures p.m., les 8-9-10 mars 1966.

Le premier soir, présentation d'un film intitulé "Sur les quais". Le meneur de discussion sera un gars dans le vent, Michel Lapierre.

Le deuxième soir, nous approfondirons ensemble les idées de la soirée précédente à l'aide d'un père invité.

Le troisième soir, résolution pratique à retenir de la retraite qui sera clôturée par un goûter.

Nous comptons sur votre présence et espérons tous vous voir les 8-9 et 10 mars au soir.

Comité publicitaire,
 Lise Prigent, présidente

Jeune fille frappée par une voiture

La jeune Ginette Larocque, 14 ans, fille de M. Philippe Larocque de la rue St-Charles à Valleyfield, a dû être transportée à l'Hôtel-Dieu jeudi dernier après avoir été heurtée par un véhicule à l'angle des rues May et St-Charles. La jeune fille traversait la rue St-Charles à l'angle de May lorsqu'elle fut frappée par la voiture de M. Normand Mathieu qui circulait du nord au sud sur la rue St-Charles, vers 12:15 p.m. L'auto-patrouille de la Sûreté municipale transporta la jeune fille à l'hôpital, qui fut soignée pour contusions aux jambes et au corps.

Le gouvernement voudrait supprimer le droit de grève aux enseignants

Lors d'une rencontre avec les négociateurs du gouvernement vendredi dernier, les dirigeants de SPEQ (Syndicat des Professeurs de l'Etat du Québec) dont font partie les professeurs de l'Ecole des Métiers de Valleyfield, ont paru très mécontents des dernières propositions du gouvernement, relativement à la convention collective qu'ils négocient actuellement.

Selon M. Héту, président du syndicat des professeurs de l'Ecole des Métiers de Valleyfield, le gouvernement, alléguant que les professeurs oeuvrent dans un domaine des

plus importants et de première utilité publique, aurait l'intention de supprimer le droit de grève aux enseignants. Ce qui n'a certainement pas l'heur de plaire à ces derniers. Cette question sera soumise à la commission des Relations du Travail au cours de cette semaine. De nouvelles négociations sont en cours entretemps et l'on nous informe qu'il y aura fort probablement consultation générale en fin de semaine. On sait que le 13 février dernier, les enseignants du Québec votaient en faveur de la grève dans une proportion de 91%.

Les employés rejettent les offres de Zephyr

Les quelque 175 employés de la filature Zephyr Textiles d'Ormstown ont rejeté les dernières offres partonales et ont donné autorisation à leur syndicat d'entreprendre de nouvelles négociations. Plusieurs points de litige avaient déjà été réglés lors d'une rencontre antérieure, mais les questions monétaires constituaient encore le noeud du désaccord.

Lors d'un rencontre cette semaine, la compagnie a proposé une augmentation de .15 répartie sur trois ans (5-5-5) pour les employés payés à la pièce et une augmentation de .07, également répartie sur trois ans pour les employés payés à l'heure. Elle offre une augmentation générale de 1% sur les pourcentages de vacances, accepte de défrayer une fête de plus et ce, dès la première année du contrat (elle voulait antérieurement la payer

qu'à la troisième année). La compagnie a maintenu son refus quant à l'établissement de la formule Rand, qui demande que tous les employés soient syndiqués.

Ces offres ont été refusées par les syndiqués: après de nouvelles négociations, si ces dernières n'aboutissent pas, on demandera la conciliation.

Véhicule vs autobus

Une auto a "rencontré" un autobus vendredi dernier vers 2:30 p.m., à l'angle des rues Académie et Champlain. La voiture de M. Rodrigue Laplante circulait sur la rue Champlain lorsqu'à quelque 250 pieds de l'intersection, M. Laplante aperçu l'autobus qui virait. Il freina mais sans succès et frappa l'autobus de Venise Coach Lines, conduit par M. Albert Royer. Mme Jeanne Laplante et sa fille Lucie 5 ans furent transportées à l'hôpital par l'auto de C.F.L.V. La première fut soignée pour blessures au cuir chevelu et traumatisme cranien et la seconde pour contusions au visage. Les dommages matériels sont évalués à quelque \$1,000.

Roger Morin

B.A.-L.L.L.

Avocat

39, Jacques-Cartier

373-7144 Valleyfield

Les étudiants à une pièce de Théâtre

Les étudiants de la Régionale Salaberry assisteront lundi, le 21 mars, à la présentation de la pièce "Don Juan" de Molière, à la salle du Gesù, à Montréal.

Ce sera alors la troisième fois, au cours de l'année scolaire, que des étudiants de la Régionale assisteront à des pièces de théâtre présentées à Montréal, à la suite d'une entente avec la direction des écoles en accord avec les commissaires de la Régionale Salaberry.

Cette pièce, présentée par La Nouvelle Compagnie Théâtrale, mettra en vedette Gilles Pelletier, Jean Duceppe et Monique Miller ainsi que Henri Norbert, Jean Doyon, Claude Préfontaine, Jean-Louis Paris, Georges Carrière, Françoise Gratton, Jocelyne France, Yves Massicotte, Christian Delmas, Caroline Carrel, Jean Richard et Louis Lande.

La mise en scène est assurée par Georges Groulx. Les décors sont de Robert Prévost, tandis que les costumes sont signés par François Barbeau.

Il y aura représentation tous les jours entre le 3 et le 27 mars.

Ligue de quilles familiale

Jeudi dernier, le 17 février, Margot Gauthier s'est signalée en roulant une partie de 169 et a réussi un triple de 434.

Chez les hommes, Jean-Marie Tanguay a roulé une très belle partie de 193 et a réussi un très beau triple de 482.

Les prix de présence ont été gagnés par Francine Phœnix, un B.B.Q. du Fricot, Eddy Pilon, un bon pour un nettoyage de Antoine Tatulipe, et J-Marie Tanguay, un bon de \$5.00 de la Pharmacie Lemay.

Position des équipes

Dandurand et Frère	54
Canada Dry	52
Guy Cadieux	48
Brière et Desrochers	46
Pharmacie Loïselle	46
Tremblay Fina	46
Hôtel New York Central	45
Au Bazar	45
IGA Leduc et Pilon	44
Salon Titoune	43
Phœnix Huile	43
Marcel Hébert Bij.	42
Pharmacie Lemay	41
Martin Décor	41
Dollard Nettoyeur	40
Piché Nettoyeur	28

EXPOSITION

du Meuble

chez SINRAY FURNITURE INC.

Du 1er au 15 mars

Richard Lafontaine

AVOCAT

39, Jacques-Cartier

373-3155 Valleyfield

Avis

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEAUHARNOIS

De Bonis et de Terris
District de Beauharnois Cour de Magistrat, No 16694. NORMAC STORES LTD. (HANDY ANDY ASSOCIATE STORE NO 164), corps politique et incorporé, dument incorporé et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Châteauguay, district de Beauharnois, demandeur, contre LEONARD LAROCQUE, de Melocheville, district de Beauharnois, défendeur, a obtenu devant notre Cour de Magistrat dans notre district de Beauharnois jugement déclarant l'immeuble suivant savoir:

Un emplacement sis et situé sur la route provinciale no 3 à Melocheville, comté de Beauharnois, connu et désigné sous le numéro soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (No 391.76) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Clément, comté de Beauharnois non compris les resubdivisions de ce lot) mesurant deux cent trente et un pieds dans sa ligne sud-ouest, cent huit pieds et vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne ouest, cent soixante-dix pieds dans sa ligne nord-ouest, deux cent quatre-vingt-sept pieds et quatre dixièmes de pied dans sa ligne nord-est et cent soixante-douze pieds dans sa ligne sud-est.

Toutes les mesures sont données en unités anglaises. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Melocheville, comté de Beauharnois, et district de Beauharnois, le MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour de MARS 1966 à DIX heures et TRENTE de l'avant-midi.

Le Shérif, ERNEST LEBLANC.
Bureau du Shérif.

Notice

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below

BEAUHARNOIS

De Bonis et de Terris
District of Beauharnois, Magistrate's Court, No. 16694. NORMAC STORES LTD. (HANDY ANDY ASSOCIATE STORE No. 164), a body politic and corporate, duly incorporated and having its head office and principal place of business in Châteauguay, district of Beauharnois, plaintiff, vs LEONARD LAROCQUE, of Melocheville, district of Beauharnois, defendant, has obtained before Our Magistrate's Court in our district of Beauharnois, a judgment declaring the following immovable, to wit: "An emplacement lying and situated on Provincial Highway No. 3 in Melocheville, county of Beauharnois, known and designated under number seventy-six of the official subdivision of original lot number three hundred and ninety one (No. 391.76) on the official plan and in the book of reference of the parish of St. Clément, county of Beauharnois (resubdivisions of said lot are not included), measuring two hundred and thirty-one feet on its southwest line, one hundred and eight and twenty-five hundredths feet on its west line, one hundred and seventy and two-tenths feet on its northwest line, two hundred and eighty-seven and four-tenths feet on its northeast line and one hundred and seventy-two feet on its southeast line.

All the measurements are given in English units. The whole with the buildings thereon constructed.

To be sold at the parochial church door of Melocheville, county of Beauharnois, and district of Beauharnois, on WEDNESDAY, the TWENTY-THIRD day of MARCH, 1966, at TEN-THIRTY o'clock in the forenoon. ERNEST LEBLANC, Sheriff.

Sheriff's Office.

A LOUER

ENTREPOT 40 x 30, 2 étages. Coin Grande Ile et Cousineau. S'adresser Tél. 373-9345 ou 373-5201, Valleyfield. (XNO)

CHAMBRES meublées et très modernes dans le centre de la ville. \$8-9-10. S'adresser à 373-2231, Valleyfield. (XNO)

LOGEMENT de 4 appartements, situés face à l'Hotel de Ville, prix: \$40.00 par mois. Idéal aussi pour bureaux, professionnels etc. S'adresser à M. Petit, Tel. 373-5755 ou à Montréal, Régén' 1-0792

Salle de 1800 pieds de plancher située au 2e étage, pouvant servir pour bureaux, situé sur la rue Grande-Ile. Signalez: 373-9345, Valleyfield. (XNO)

LOGEMENT de 4 appartements situé à 320 Mignonne, entrée pour lessiveuse et sècheuse; aussi, un logement de 3 appartements situé à 320-A Mignonne, Valleyfield. Signaler 373-5897, Valleyfield. (xno)

UN LOGEMENT de six appartements et commerce, situé en face du Théâtre Bellerive. S'adresser à 130, Ave Grande, Ile, tél. 373-7024; Valleyfield.

UN LOGIS de 4 appartements, complètement rénové, situé à 105-A, rue Maden; entrée 220, réservoir à eau chaude. S'adresser à tél. 373-5666, Valleyfield. (xno)

LOGEMENT de 5 appartements chauffé, tuile sur les planchers, garage. S'adresser à 91 McLaren, Valleyfield. (17, 24, 3p)

LOGEMENT de 2 appartements avec chambre de bain, dans un haut avec réservoir à eau chaude et 220. S'adresser à 119 du Marché, Valleyfield. (xno)

LOGEMENT de 5 appartements situé à 322 Mignonne, entrée pour la lavuse et la sècheuse. Signaler 373-5897, Valleyfield. (xno)

LOGIS de 4 apts, entrée 220, dans un bas. Très propre. Libre le 1er mai. Prix: \$60.00. Situé à 233 Jacques-Cartier. S'adresser à 226 Jacques-Cartier, 373-6644, Valleyfield. (xno)

LOGIS de 4 appartements plus une cuisinette, prélat incrusté, bas, réservoir à eau chaude, 220 V, avec un grand garage, pour le 1er mai. Signaler 373-0703, Valleyfield. (xno)

LOGEMENT de 3 1/2 apts, dans un haut. Entrée 220. Eau chaude. Libre le 1er mai. Situé à 241 rue Danis. Pour informations, signaler 373-6872, Valleyfield. (xno)

A LOUER

Logement de 5 1/2 appartements; 3 chambres à coucher, chambre de bain et cuisine avec tuiles et plancher de bois franc dans un haut; situé à 461 Salaberry, Valleyfield.

SIGNALER: 373-0626 Valleyfield (3-c)

A LOUER

Grand logement très moderne de 5 1/2 appartements; chambre de bain en céramique; cuisine en tuile et le reste en plancher de bois franc; situé à 108 Marie-Rose, Valleyfield.

SIGNALER: 373-0626, Valleyfield (3-c)

"Le scoutisme, chevalerie des temps modernes, pénètre jusqu'au plus profond de l'âme de l'enfant, et le transforme en homme plus heureux et meilleur". Chan. A.L. Cornette

A LOUER

LOGIS de 6 appartements dans un haut avec garage situé sur la rue Edouard, S'adresser à 115 Académie ou signaler 373-4317, Valleyfield. (xno)

MAISONS à VENDRE

PROPRIETE de six logements situés rue Alexandre. Signaler 373-3304, Valleyfield. (xno)

UNE MAISON de 6 appartements à vendre; \$8,500.00. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (xno)

MAISON et terrain à vendre, beau coin de rue. S'adresser à 217 Chemin Larocque ou signaler 373-6685, Valleyfield. (xno)

BUNGALOW de 5 1/2 pièces à St-Timothée. S'adresser à 75 St-Laurent. 373-9538 ou 373-4278, St-Timothée. (xno)

UNE MAISON de 12 appartements à Valleyfield avec terrain de 5 arpents. Pour informations s'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (xno)

MAISON de 5 pièces, aussi 2 camps d'été. S'adresser à 53 Chemin de Golf, ou signaler 373-3497, Valleyfield. (10, 17, 24, 3, 10p)

TROIS MAISONS de dimensions et modèles différents dans Village St-Timothée. Peu comptant; balance comme loyer. Conditions à discuter. S'adresser au Restaurant Cardinal, 472 Boul. Hébert Est, St-Timothée ou signaler 373-2485. (xno)

MAISON de 8 appartements avec toutes commodités, grand terrain, garage commercial, près de la C.I.L. Signaler 371-0802, Valleyfield. (17, 24, 3c)

UNE MAISON de 6 appartements, située à 9, rue Thibault; bonnes conditions d'achat. S'adresser par tél. à 373-9055, Valleyfield. (17, 24, 3p)

PROPRIETE Charles Denis, au village de St-Stanislas de Kostka, 8 appartements, grand terrain, occupation immédiate. Vente cause de mortalité. S'adresser sur les lieux, tél. 373-3939. (24-3-10p)

MAISON de 7 pièces, chauffage central, garage, situé à Notre-Dame du Sourire. Comptant, \$1,000; balance, paiements mensuels faciles. Signaler 373-5855. (xno)

BUNGALOW 5 pièces en brique et pierre, garage et abri d'auto, chauffage central. Signaler 373-9082, Valleyfield. (xno)

UNE MAISON de 6 appartements comprenant 4 chambres é coucher, cuisine et salon; avec terrain 100 x 100. Pour informations, s'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, Tél. Bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (xno)

MAISON neuve à vendre: 4 chambres à coucher, grand salon avec salle à diner, cuisine moderne avec poêle et fourneau, salle de bain, salle de jeux dans le sous-sol et chambre de lavage, situé à St-Zotique, Rang St-Thomas, près du 401. S'adresser à M. Jacques Vernier, Rang St-Thomas, St-Zotique, cté de Soulanges. Tél. 267-3579. (xno)

BUNGALOW en briques, de 5 ans, 6 appartements avec chauffage à eau chaude, garage simple. Très bonne condition. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (xno)

ARGENT EN 1ère HYPOTHEQUE A PRETER

Signalez

371-0050 Valleyfield

MAISON A VENDRE

UNE MAISON de 7 appartements située dans le village de Coteau Station à 68, rue Sauvé, filage électrique fait à neuf, entrée 220. Prix: \$4,500. ou à discuter; libre en tout temps. \$300. comptant, balance \$50.00 par mois. S'adresser tél. 454-3418. (17, 24, 3, 10c)

MAISON de deux logis de 6 pièces chacun dans le centre de la ville. Signaler 373-6397, Valleyfield. (24-3-10c)

MAISON seule à deux logis avec terrain de 65 x 90, situé à 20 et 22 Whittaker à Bellerive. S'adresser après 6:00 heures à Mme James Shankland, 14 East Park ou signaler 373-8330, Valleyfield. (xno)

MAISON de 5 grands appartements à proximité des écoles et des églises. S'adresser à 154 Marie-Rose, Valleyfield. (3, 10, 17c)

PENSION

BELLE GRANDE CHAMBRE pour pensionnaire dans le centre de la ville. S'adresser à 3 rue Ste-Hélène, tél. 373-8268, Valleyfield. (xno)

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRES à louer à Ville LaSalle près de la distillerie Seagram. Pour informations: JANO, coin Bédard, et Wantlyn, 365-1692, ou Beauharnois 268-3266. (xno)

CHAMBRE sur le devant, très propre et grande fenêtre. Signaler 373-7594, Valleyfield. (xno)

CHAMBRE meublée, frigidaire, poêle électrique, moulin à laver, chauffé, éclairée, chambre de bain, eau chaude, au centre de la ville. Signaler 373-4358, Valleyfield. (xno)

CHAMBRE pour monsieur avec références. Signaler 373-0489, Valleyfield. (3c)

TERRAINS A VENDRE

2 TERRAINS, un à St-Eugène: 70 x 64, et un à St-Timothée: 60 x 120. Toutes offres raisonnables acceptées. S'adresser à 373-8775 ou 373-7290, Valleyfield.

Terrain de 70 X 100 situé sur un coin de rue. S'adresser: 315, Boul. du Havre, signaler: 373-2681, Valleyfield. (XNO)

UN TERRAIN 100 x 100, rue Léger, à Valleyfield. Aussi terrain de 50 x 100, bord de l'eau, à Ste-Barbe. Pour informations, signalez 373-4954, Valleyfield.

TERRAINS situés dans Valleyfield, conditions très faciles, peu de comptant: \$10.00 par mois intérêt compris. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (xno)

TERRAIN à St-Zotique (Notre-Dame des Rivières). Signaler 373-2886, Valleyfield. (xno)

TERRAIN au bord de l'eau, dans la Grande Ile, 60 x 170. Signaler 373-3159, Valleyfield. (xno)

DEUX TERRAINS situés rue Marie-Rose, voisin l'un de l'autre: un terrain sur la rue Fabre avec solage et premier plancher de fait. S'adresser à 115 Académie ou signaler 373-4317, Valleyfield. (xno)

CANOT DEMANDE

DESIRE ACHETER canot aluminium ou fibre de verre. 16 pieds. Usagé. Signaler 371-0459, Valleyfield. (3p)

CAMPS A LOUER

1 RESTAURANT et 3 camps à louer, 3 chambres à coucher chacun, eau courante, tout meublé. Situés à Buton, St-Stanislas de Kostka (7 milles de Valleyfield). Signaler 373-2572, Valleyfield. (xno)

POUR VOTRE

RAPPORT D'IMPOT sur le REVENU

VOYEZ

OUVERT

- ET LE JOUR

- ET LE SOIR

Comptabilité Consultations Agent d'affaires
Impôt sur le revenu Tenue des livres

Robert Sauvé B.A.

Bureau: 373-1281 - 57, rue Nicholson
Valleyfield, Québec

Etudes commerciales supérieure
Membre de la Société Internationale
Des Comptables Inc.

Tél. BUREAU: 373-1281

Tél. RESIDENCE 373-4322

57, NICHOLSON

VALLEYFIELD

CAMP A VENDRE

CAMP presque neuf, meublé, yacht compris, paysagé, 4 appartements, à Notre-Dame des Rivières. Signalez 373-2886, Valleyfield. (xno)

UN CAMP de 4 appartements avec commodités de la ville, situé à St-Zotique. S'adresser à 99, Cousineau, tél. 373-4313, ou le soir 373-3581, Valleyfield. (xno)

Commerces à vendre

UN COMMERCE établi depuis 13 ans à vendre. Cause de maladie. S'adresser à 68, rue Nicholson, Valleyfield. (17, 24, 3, 10c)

PETIT COMMERCE de restaurant. Cause de maladie. Très bon marché. S'adresser à 2, rue Dion, Valleyfield. (xno)

A VENDRE OU à échanger pour propriété, magasin de confection pour dames, Marie-Réne, situé 23A, St-Laurent, Valleyfield pour cause de départ. Pour informations, signaler 373-4811, le soir 267-3709. (xno)

VERRUES

Des verrues et autres croissances fongiques défigurant les mains, le visage et les pieds disparaissent à tout jamais en 3 à 5 semaines en employant Deighton's Wart Remover. Ce n'est pas un acide, mais une formule faite avec des herbes, n'affectant aucun épiderme sain. Maintenant disponible chez tous les pharmaciens.

CHEZ ROLLAND

Salon de l'homme élégant
Rolland Rufange, prop

EPARGNEZ

\$20 \$30 \$40

Sur habit tout fait ou sur mesure

Magasin au sous-sol de MAISON PRIVÉE

Peu de frais d'administration
200 ISABELLA - 373-5824

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MONTCALM, coin St-Thomas et Montcalm, Valleyfield. 1 1/2 et 2 1/2 pièces, genre "bachelor, neufs, modernes, chauffés. Service de concierge. Communiquez avec M. Lucien Lalonde

373-8550 et 373-5877
Valleyfield

LE SOIR SUR APPOINTEMENT - 373-1985
Pour des meubles de qualité, à bon marché voyez:

L. CHARETTE & FILS INC.

MEUBLES - APPAREILS ELECTRIQUES
ROY ET GIBSON
GROS ET DETAIL

- Allocations d'échange
- Facilités de paiements
- Membre de la Plaza Ellice

20, Ellice Valleyfield 373-2103

BATISSE INDUSTRIELLE

BATISSE INDUSTRIELLE à vendre ou à louer. Superficie: 15,000 p.c. S'adresser à Trudeau et Frère, 452 Jeanne-Mance, 373-5340 ou 373-0759, Valleyfield. (xno)

A VENDRE OU A ECHANGER

UN HOTEL à vendre ou à échanger, beau site, bons chiffres d'affaire. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL, LTEE 2003, Blvd Ste-Marie, Tél. Bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (xno)

DEUX TERRAINS sur la rue St-Jean Baptiste à vendre ou à échanger contre un camp d'été ou un terrain sur le bord de l'eau. Signaler 371-1974, Valleyfield. (3, 10, 17, 24c)

A VENDRE

VAISSELLE, tables et chaises, et tous les accessoires qu'on peut trouver dans un restaurant: frigidaire à liqueurs en très bonne condition et autres. Signaler 373-9577, Valleyfield. (24 3-10-17p)

UN CAMION DODGE 1957, une tonne, Pick-Up, moteur neuf, bons pneus; en très bonne condition. Bonne boîte. S'adresser tél. 373-9824, Valleyfield. (xno)

ROBE de mariée longue, grandeur 13 ans. Signaler 373-6637, Valleyfield. (10, 17, 24, 3c)

PIANO à vendre: en très bonnes conditions. S'adresser à 27 May, 373-8137, Valleyfield. (10, 17, 24, 3c)

POUR CAUSE DE maladie commerce de "Patate Chips". Signaler 373-5854 ou s'adresser à 102 Salaberry, Valleyfield. (xno)

J.-O. CLERMONT

Ltée

5, Clermont

Valleyfield, Qué.

- Préfini acajou \$3.95 la feuille.
- Clapboard pin 10" \$110.00 le mille pieds
- Clapboard pin 8" \$100.00 le mille pieds.
- 2 x 4, \$85.00 le mille pieds.
- 2 x 8 10' \$98.00 le mille pieds.

A VENDRE

BERGERS ALLEMANDE enregistrés âgés d'un mois et demi, de couleur grise. S'adresser à Martial Barrette, St-Antoine Abbé, tél. 827-2278. (24, 3, 10)

UN SET DE SALON: 3 morceaux; un lit simple avec sommier; deux bureaux dont un avec miroir. Signaler 373-2351, Valleyfield. (24, 3, 10c)

80 MORCEAUX de bois de 16 pi. de long, 11 po. de large et de 4 po. d'épaisseur en pin rouge de la Colombie; aussi une carabine 30/30 Winchester et un 16, 3 coups; ciné-caméra 8 mm. S'adresser à Herménégilde Crête, R. R. 14, Ormstown ou signaler 829-2469. (24-3-10)

RADIO-PHONO Fleetwood très propre; lit-jumeau; un buffet. Signaler 373-1247, Valleyfield. (xno)

ADOUUCISSEUR d'eau de marque Duro, très peu d'usage et en parfait ordre. S'adresser à tél. 373-9887, Valleyfield. (xno)

EN SPECIAL Réfrigérateur congélateur Gibson automatique, 11 pi, poêle électrique Mofat 30 pouces, télévision 24 pouces R.C.A. Victor; Lessiveuse Thor; set de cuisine chromé, sècheuse de marque Inglis; set de salon et caoutchouc mousse 2 morceaux, brun, marque Singer, set de chambre très propre. Tél. 373-2103 ou le soir Tél. 373-1985, Valleyfield (xno)

EN SPECIAL Réfrigérateur congélateur zero zone, McClary Easy automatique, 11 pi, poêle électrique Roy 30 pouces, télévision 24 pouces R.C.A. Victor; Lessiveuse Thor; set de cuisine chromé, sècheuse de marque Inglis; set de salon et caoutchouc mousse 2 morceaux, brun, marque Singer, set de chambre très propre. Tél. 373-2103 ou le soir tél: 373-1985, Valleyfield. (xno)

MEUBLES

neuf et usagés

Nous achetons et vendons tout pour la maison: meubles, accessoires électriques, vaisselle.

253 JACQUES-CARTIER

373-6766 - 373-7487

Valleyfield, Qué.

A VENDRE

BALAYEUSES et polisseuses de marque Electrolux neuves et de seconde main: \$15.00 en montant. S'adresser à 371-0301, Valleyfield. (xno)

LOT DE BOIS de seconde main situé aux coins Notre-Dame et Verner. Aucun prix raisonnable ne sera refusé. S'adresser à 160 St-Laurent ou signaler 373-8480, Valleyfield. (xno)

UNE EMBARCATION Peterborough de 16 pieds avec moteur Elto 60, de 13 forces. En très bonne condition. Le tout \$375.00. S'adresser à 314, rue Salaberry, tél. 371-1238, Valleyfield. (xno)

65 TONNES DE FOIN mélangé avec luzerne, foin local, livré par 6 à 12 tonnes sur la ferme. S'adresser à M. J. A. Daoust, St-Stanislas de Kostka ou signaler 373-2828. (3, 10p)

FRIGIDAIRE, Poêle électrique (220) et machine à laver. S'adresser à 89 Poissant, Valleyfield. (xno)

PLACEMENTS

FAITES TRAVAILLER vos épargnes, petites ou grosses, en leur faisant rapporter le plus possible. J. A. Raphael Saint-Maurice, représentant de Cliche et Associés Ltée, courtiers en placement (Obligations, Fonds mutuels...) 170, rue St-Charles, Valleyfield, 373-3350. (xno)

Commerce A VENDRE

Restaurant — Salle de billards, au centre de la ville, Chemin Larocque. Bons chiffres d'affaire — Bonne condition. S'adresser le soir seulement.

TEL. 373-4421, Valleyfield

A vendre

Comptoirs et Fixtures Modernes

à vendre à prix d'aubaine
Toute offre raisonnable acceptée
S'adresser à:

22, rue Jacques Cartier

Valleyfield, Qué.

Terrain à vendre

Terrain, grandeur 60 x 95, situé rue Black, Valleyfield. Site résidentiel. Signalez:

373-0644 Valleyfield, Qué.

(xno)

PERSONNEL

VOTRE grand'mère l'employait! L'Herbe "Savoyane" (Fil D'oré, connu depuis bien des années comme traitement contre les Ulcères de la bouche, Blessures de Dentiers, Boutons Ulcéreux et gencives tendres est simplement l'un des nombreux ingrédients spéciaux dans la médecine Fletcher's pour maux de la Bouche, qui la rend si efficace pour résoudre ces problèmes. \$1.00 dans toutes les pharmacies.

AVIS

Contrairement à ce qui a déjà été annoncé, le soussigné désire aviser la population qu'il est maintenant responsable des dettes contractées en son nom par son épouse, Mme Lucien Boyer (Sylvia Leblanc). Lucien Boyer, 5-A Poissant, Valleyfield. (17, 24, 3)

RAPPORT D'IMPOT SUR LE REVENU PERSONNEL

SI VOUS AVEZ des difficultés à faire votre rapport d'impôt sur le revenu personnel, consultez-nous, nous vous aiderons. Nous nous occupons également de la comptabilité des petits commerces. Pour informations téléphoner 373-3438, Valleyfield. (17, 24, 3p)

LE MEILLEUR ENDROIT POUR QUE VOTRE PROPRIETE OU COMMERCE SOIT

Loué — Acheté — Vendu

TELEPHONE: 373-1316

IMMEUBLES**REALTIES****INC.**

Robert Sauvé, président

57, Nicholson

Valleyfield, Qué.

AUTO A VENDRE

DEUX JEEP Willys, 4 roues motrices, avec pelle à neige, idéal pour servir de remorque. S'adresser tél. 373-0548, Valleyfield. (xno)

OLDSMOBILE '56, 4 portes, Sédan, servo-freins, radio, en très bonne condition. Pour informations, signaler 373-3749, Valleyfield. (xno)

PONTIAC '61 en très bonne condition, équipé. Signaler 373-4955, Valleyfield. (17, 24, 3c)

AUTO A VENDRE

UN BUICK 1963, 4 portes, toit rigide, "Power steering" "Power brakes", en très bonne condition. Cause: Compagnie fournit le char. Très bon prix. S'adresser à 188, rue Isabella, tél. 373-1619, Valleyfield. (17, 24, 3p)

PERSONNEL

VOUS POUVEZ sourire sans gêne quand vous utilisez Tartar-off pour enlever le tartre et les taches sur vos dents. C'est facile avec la nouvelle formule en poudre. Gout agréable. Seulement 75c dans toutes les pharmacies.

Service de Nettoyage

SERVICE de nettoyage de tapis à domicile, estimation gratuite. Pour de plus amples détails, signaler 373-9988, Valleyfield. (xno)

Réparations machines à calculer et à écrire

ACHAT, vente location. Echange machine neuves et reconditionnées. Réparations à domicile. Les Equipements de Bureau de Valleyfield Inc. 38 Ste-Cécile, 373-9868. (XNO)

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez Grenier Electric, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur ou à sec, sècheuses ou laveuses automatiques, balayeuses, réglage de moteur, skill-saws, "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques, etc. — tout — tout. 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez FR. 3-6529, Grenier Electric. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. L'adresse: R. R. No. 1, Grande Ile, Valleyfield. (XNO)

Vendeurs demandés

Vendeurs pour couvrir Valleyfield et les environs. Temps plein ou partiel. S'adresser:

ELECTROLUX Canada Limited
Tél. 373-3865
Valleyfield (XN)

Garçons et filles demandés

(10 à 15 ans) FAITES DE L'ARGENT — Les jeunes qui seraient intéressés à s'organiser une route et à faire la livraison à domicile du journal "DIMANCHE-MATIN" aux résidents des rues près de leur demeure.

- Assurance-groupe gratuite
- Bourse d'études \$1,000.
- Cadeaux ● Bonis, etc.

Faites application en téléphonant à:
373-6314

TIMBRES ET MONNAIES

BESOIN URGENT. Nous payons le gros prix. Nous vendons à prix très bas. Signaler 373-7335, Valleyfield. (xno)

DEFENSE D'AVANCER

LE SOUSSIGNE désire aviser la population qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans son autorisation écrite, par Claire Bergeron. Gérard Bergeron. (3, 10, 17p)

LE SOUSSIGNE désire aviser la population qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans son autorisation écrite. Fernand Gervais. (3, 10, 17p)

AVIS

AVEZ-VOUS UNE MAISON ou un COMMERCE à VENDRE? Pour de bons résultats, voyez les IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield (xno)

ON DEMANDE

PRENDRAIS une femme en pension. Pour information, appelez tél. 371-0561, Valleyfield. (20-27-3)

ON DEMANDE

VENDEUR pour meubles; excellente commission; opportunité pour homme qualifié. S'adresser à 32 St-Laurent, Valleyfield. (xno)

PRENDRAIS ouvrage comme gardien, concierge, ou ouvrage général en construction dans les maisons privées. J'ai du coeur à l'ouvrage; mon seul défaut j'ai 50 ans. S'adresser par tél. à 371-1029, Valleyfield. (17, 24, 3)

GERANTS DE SECTEURS DEMANDES
AVONS BESOIN hommes ou femmes pour recruter et diriger groupe de vendeurs. Expérience dans la vente à domicile nécessaire. Disposons de bons secteurs. Généreuse commission. Propositions avantageuse. JITO, Dept. M.P., 5130 St-Hubert, Montréal. (17, 24, 3c)

UN JEUNE HOMME avec une certaine expérience de crédit. Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être adressé à B. P. 69, Valleyfield, (3, 10c)

HOMME ou FEMME pour vendre beaux spéciaux, temps plein ou partiel, bon revenu. Signaler 373-7411, le dimanche seulement. (3p)

GARDERAI ENFANTS chez moi, bébé jusqu'à 2 ans, à l'heure, à la journée, ou à la semaine. Beaucoup d'expérience et références. Pour informations, signaler 371-1828, Valleyfield. (3, 10, 17, 24p)

AVIS**SUCCESSION Dr Paul-Emile Larivière**

Les personnes ayant des réclamations envers ou contre cette succession, sont priées de communiquer avec:

MME PAUL-EMILE LARIVIERE
163 Blvd du Havre Tél. 373-2300
Valleyfield, Qué.

COMMIS DEMANDE POUR L'EXPEDITION

Une intéressante position avec possibilité d'avancement est offerte à un jeune homme intelligent.

L'applicant devra posséder une instruction supérieure, parler français et anglais. L'expérience sera appréciée mais non nécessaire. L'employé jouira de tous les bénéfices tels qu'assurance etc. de la compagnie.

S'il-vous-plait communiquer avec:

The Montreal Cottons Limited
373-5151 — local 212

GERANT

Le Club Nautique de Valleyfield Inc. offre un emploi permanent à une personne bilingue qualifiée pour remplir la position de gerant.

Conditions très avantageuses selon la compétence du candidat.

Les applications devront mentionner: nom, âge, adresse, no. de téléphone, scolarité et expérience; faire parvenir avant le 5 mars 1966, à l'adresse suivante:

Le Club Nautique de Valleyfield Inc.,
C.P. 165,
Valleyfield, P.Q.

**AVIS AUX ENTREPRENEURS**

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUSMISSION POUR CONTRAT No 642" concernant

UN KIOSQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE, ECLUSE AVAL DE BEAUHARNOIS (P. Q.), seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le vendredi 18 mars 1966.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5259, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur régional, région de l'Est 465, avenue Victoria, Saint-Lambert (P.Q.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés ans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,

L. E. BELAND,
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT

OTTAWA, le 24 février 1966.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

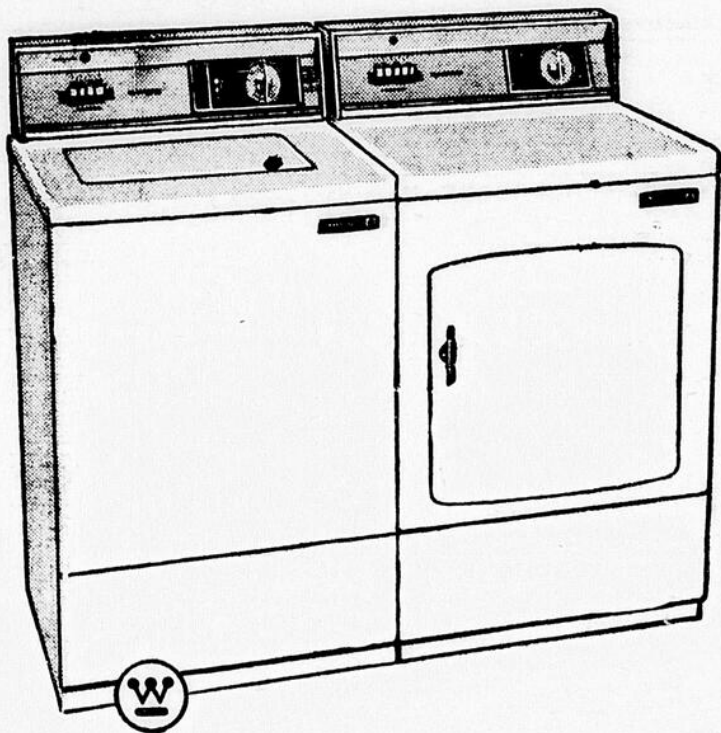
LA VENTE DE BLANC



Westinghouse

UN
EVENEMENT
ANNUEL
PAR TOUT
LE PAYS

Lessiveuse et sècheuse automatique WESTINGHOUSE



MODELE LCF 675: LESSIVEUSE à grand travail se chargeant par le dessus. CAPACITE: 15 lbs.

- Choix de quatre températures lavage-rincage: chaude-tiède, tiède-tiède, tiède-froide et froide-froide.
- Réglage pour tous les tissus.
- Choix de deux cycles: Cycle normal de lavage et d'essorage centrifuge pour linge ordinaire et cycle rapide de lavage et d'essorage centrifuge pour linge délicat et "lavez-portez".
- 2 cycles de rincage.
- Couvercle de sécurité fermant automatiquement.
- Filtre à charpie et système de circulation d'eau.
- Cuve émail-porcelaine.

MODELE DTF 675: SECHEUSE AUTOMATIQUE.

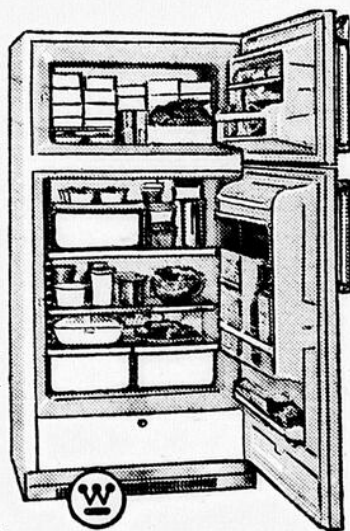
- Minuterie automatique pour durée de séchage.
- 3 réglages de température: chaleur moyenne, basse et réglage à air froid.
- Collecteur de charpie d'accès facile.
- Cuve lisse émail-porcelaine.
- Existe aussi pour fonctionnement au gaz naturel.

**PRIX
SANS
EGAL
DURANT
LA VENTE
DE BLANC**

Réfrigérateur congélateur A 2 PORTES

MODELE de 11.2 pi. cu.

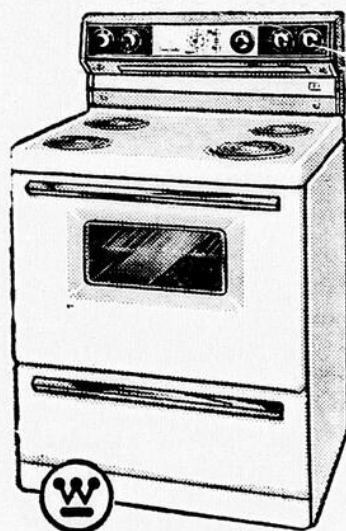
- Spacieux et luxueux réfrigérateur familial à deux portes.
- Congélateur indépendant de 105 lbs gardant les aliments congelés à zéro.
- Tiroir à viande de 13 lbs également ajustable à 10 positions.
- Autres caractéristiques Westinghouse:
- Système à injecteur d'air plus froid.
- Légumiers doubles en émail-porcelaine.
- Compartiments séparés pour le fromage et le beurre.
- Galerie pour les oeufs.
- Luxueuse tablettes dans la porte.
- Tablette pleine largeur pour les grandes bouteilles.



Cuisinière automatique de 30"

Cuisinière économique possédant les qualités supérieures et les caractéristiques Westinghouse.

- Minuterie assurant un fonctionnement entièrement automatique.
- Eléments du dessus et élément inférieur du four relevables pour faciliter le nettoyage.
- Sept réglages de température des éléments du dessus.
- Porte du four amovible.
- Cadran unique de commande du four.
- Joint "Miracle" de la porte du four permettant une cuisson parfaite.
- Réglage à 140 pour le réchauffage du four.
- Eclairage fluorescent de pleine largeur.
- Livrable avec rôtissoire.



PRIX SANS EGAL
DURANT LA
VENTE de BLANC

**Pour plus de sûreté
exigez Westinghouse**

PRIX SANS EGAL
DURANT LA
VENTE de BLANC

PLANTE & CLAIRMONT INC.

MEUBLES — ACCESSOIRES ELECTRIQUES — TAPIS — COUVRE-PLANCHERS, ETC

17 rue Du Marché

VALLEYFIELD

Tél. 373-4855

OUVERTURE LE 3 MARS 1966

• LE PLUS GRAND • LE PLUS MODERNE • LE PLUS EXTRAORDINAIRE

CENTRE D'ACHAT DE VIANDE

DE L'EST DU CANADA

LA SALAISON VALLEYFIELD

Nouveau local 147 Salaberry

Coin Jacques-Cartier et Salaberry

(Près du Palais de Justice)

PRIX EN VIGUEUR DU 3 AU 12 MARS 1966



STEAK
HACHE

3 LB. 99c

Smoke Meat
COORSH

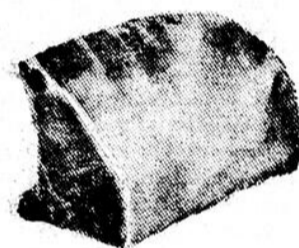
3 paquets 59c

Bar B - Q CUIT
PRET A MANGER
COMPLET

LB. 99c

BOLOGNA
ASSORTI

LB. 19c



ROTI de LARD
DANS LA FESSE

69c LB.

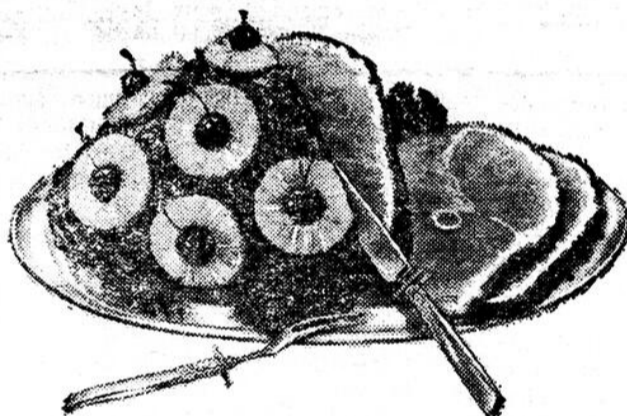


BAR - B - Q

(GRADE A)

2½ lbs à 3 lbs

33c LA LIVRE

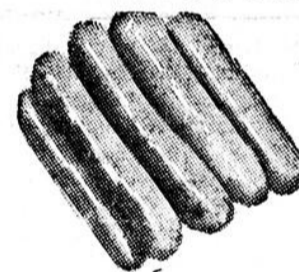


JAMBON

REGULIER
DANS LA FESSE

65c

La livre



Saucisse au Lard
(Belle Fermière)

GRATIS, ½ lb
saucisse fumée

69c La livre

AUSSI

OUVERTURE LE 3 MARS 1966

NOUVELLE BISCUITERIE VALLEYFIELD

• ULTRA MODERNE • VARIETES DE TOUTES SORTES
• MEME LOCAL QUE LA SALAISON

CREME
GLACEE

DEMI GALLON

75c

ARACHIDES 2 lbs 1 lb
SALEES 65c 35c
(Spanish Peanuts)

BISCUITS SANDWICH
VARIETES 3 livres \$1.00

BISCUITS MELASSE

4 lbs \$1.00

CHIPS 59c la livre
(DUCHESS)

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

AUSSI ASSORTIMENT COMPLET DE BONBONS A TRES BAS PRIX

LES Nouvelles EN RACCOURCI

Dans son programme en vue des régates mondiales de 1967, le comité des Régates du Valleyfield a inclus une clause qui réjouira sans nul doute les participants aux régates de cette année. Cette clause demande que les gagnants de chaque classe d'embarcation qui participeront aux régates de cette année soient automatiquement qualifiés pour participer aux Régates Mondiales de 1967, si leur classe est à ce moment-là cédulée au programme. Cette clause sera prochainement approuvée par la Canadian Boating Federation (CBF) qui en avisera sa cousine américaine A.P.B.A. de même que l'association internationale, soit l'Union Internationale Motonautique.

Tel qu'annoncé, le poste de police de Valleyfield est en pleine période de réorganisation. Plusieurs changements ont déjà été effectués, aménagement du sous-sol, bureau du secrétariat, etc. Deux constables suivent actuellement un cours à l'école de la Police de Montréal. Dans quelque mois, le corps de police de Valleyfield n'aura plus rien à envier aux forces constabulaires des autres municipalités. Et les constables eux-mêmes se réjouissent de ces changements.

La Ligue de poches indépendante de Notre-Dame de Bellefleur tiendra son tournoi provincial de poches durant deux jours, soit les 5 et 6 mars prochains, à la salle de l'école Ste-Agnès de Valleyfield. La Cité de Valleyfield sera une fois de plus en évidence, car c'est la première fois qu'un tel tournoi est organisé ici, concernant toute la province. L'ouverture des éliminatoires est fixée à une heure dimanche après-midi, mais les tournois auront débuté dans la matinée de samedi.

L'on nous faisait savoir cette semaine que la conférence que devait donner M. Fernand Daoust vice-président de la Fédération des Travailleurs du Québec à l'école Secondaire Ste-Cécile a été remise. M. Daoust devait parler ce midi devant les membres du syndicat de la FTQ. L'on a reporté à jeudi prochain 10 mars cette rencontre, l'invité ne pouvant se libérer de ses engagements.

Plusieurs partis ont déjà fait connaître leur candidat aux prochaines élections provinciales dans le comté de Beauharnois. Pour sa part, le Crédit Social ne semble pas avoir l'intention d'en présenter. L'un des dirigeants nous apprenait cette semaine qu'aucune démarche en ce sens n'a encore été faite; et il appert vraisemblablement qu'aucune démarche ne sera faite. Toutefois, un changement de dernière instance n'est pas impossible....

Etrange coïncidence: nous remarquons cette semaine que le numéro d'immatriculation du véhicule du député fédéral Gerald Laniel est: 5K-9904. Ce chiffre correspond à la majorité qu'a eue M. Laniel lors de la dernière élection fédérale. Notre député voudrait-il attirer l'attention ou taquiner certains gens avec ce numéro?...

Un restaurant-comptoir sera prochainement construit près des écluses à Melocheville. Cette réalisation contribuera quelque peu à l'amélioration du tourisme dans ce coin, en accommodant les nombreux visiteurs. Le restaurant, qui doit être terminé pour cet été, sera vraisemblablement érigé face à l'écluse numéro 3, soit au bout du terrain de stationnement.

Le président des Jeunes Chambres du Canada Français, M. Raymond Roberge rencontrera les dirigeants des Jeunes Chambres de la région lors d'un souper au Restaurant Rustik de Chateauguay dimanche le 13 mars prochain. Il avait précédemment été entendu que M. Roberge se rendrait à Salaberry-de-Valleyfield, mais vu l'étendue de la région, il rencontrera les membres à Chateauguay. Il prononcera fort probablement une allocution à cette occasion.

Le Ministère de l'Éducation étudie actuellement la possibilité de faire commencer, pour le secondaire, le collégial et l'universitaire, la prochaine année scolaire à la mi-août, pour la faire se terminer fin avril 1967. Ceci à cause de l'Expo qui débutera en avril. Les étudiants pourraient ainsi trouver facilement du travail durant l'Expo. Mais cette intention ne semble pas plaire aux dirigeants de colonies de vacances qui n'auront pas le temps de s'organiser en conséquence.

Une forte rumeur circule depuis quelques jours, à l'effet que M. Jean-Guy Gaudreau ajusteur d'assurances de Valleyfield, briguerait les suffrages électoraux sous la bannière de l'Union Nationale lors des prochaines élections provinciales. M. Gaudreau est surtout connu dans les milieux de la scène politique fédérale, mais il semble que sa candidature serait très favorablement accueillie.

M. Lucien French, gérant à la Régie des Alcools de Valleyfield prenait cette semaine un repos bien mérité après 42 ans de service à cet endroit. M. French est en effet entré au service de la Régie en février 1924 à titre de commis-caissier, poste qu'il a occupé jusqu'en 1961 où il devenait gérant. Il a pris officiellement sa retraite lundi dernier et il ne fait aucun doute qu'il tirera grand profit de ses nouvelles "fonctions" de retraité.

J. GUY GOUGEON

EN FLANANT

dans notre ville,
dans notre région!

Tous les moyens sont bons!

C'est dans le plus grand secret que le maire Robert Cauchon a pris les options lundi après-midi sur six terres dans le Rang Double. La nouvelle qu'il voulait cacher s'est quand même ébruitée, et il lui a fallu avouer que la ville achètera 505 arpents de terre "à un prix plus que raisonnable que je dévoilerai d'ici quelques semaines", sans ajouter toutefois "quand j'annoncerai l'établissement d'une très grosse industrie chez nous". Si M. Cauchon a jugé nécessaire que la ville s'approprie du terrain, même dans les limites de la Parioisse Ste-Cécile, c'est qu'il y a des "prospects dans l'air". Il ne s'est pas rendu dans le Rang Double dans l'intention d'ouvrir un terrain de courses! Et ça pressait, car un photographe a réussi à prendre instantané qui présente le maire, et le greffier Charles Codebecq se rendant à une maison très éloignée du grand chemin en "grosse sleigh". Le maire ne voulait pas manquer son coup.

Comme l'on change!

Au cours de la conférence de presse qu'il tenait lundi après-midi, le député provincial Gérard Cadieux a avoué aux journalistes que les relations entre la ville et son bureau avaient terriblement changé depuis trois ans. Sortant de son dossier une copie de résolution du conseil municipal adoptée en 1963, M. Cadieux a déclaré que la ville le remerciait pour la subvention de \$6,000 à la bibliothèque. "Aujourd'hui, ajoutait-il, on déclare que ce n'est plus mon affaire". Et M. Cadieux continuait sa conférence de presse sans autres commentaires.

Réponse attendue

La Commission Régionale Salaberry attend avec impatience la décision que prendra la ville au sujet de la vente possible du terrain que cette dernière possède en l'armée et la cour de l'école Hébert. Pour assurer la polyvalence de cette école, la Commission se doit de faire l'acquisition d'un terrain adjacent à l'école, où on construira de nouveaux locaux. On a appris de bonne source que la ville se décidera dans les jours prochains. Il est à souhaiter qu'elle acceptera la demande de la Régionale pour le plus grand bien de tous nos jeunes.

Exposition Moresco

Nous invitons toute la population à se rendre à la Caisse Populaire Ste-Cécile pour admirer les magnifiques toiles actuellement exposées par le Studio d'Art Serge Moresco. Toutes les oeuvres sont figuratives et les tableaux ne pèchent pas contre le conservatisme. C'est un délice pour l'œil, et M. Moresco se fera un plaisir de vous accueillir. On est prié d'utiliser l'entrée

située au 87, rue Ste-Cécile.

Au Richelieu

Incidentement, c'est M. Moresco qui sera le conférencier invité ce soir (jeudi) à la réunion hebdomadaire du Club Richelieu, au Restaurant La Lanterne. Il sera présenté par Me Pierre Brassard et remercié par M. Rosaire Thibert. A cette réunion, on accueillera un nouveau membre, M. André Thibault, vice-recteur au Séminaire de Valleyfield.

On les présentera

Les membres de la Chambre de Commerce de Valleyfield et leurs amis sont invités à assister à un "Souper de Présentation" des officiers de la firme Les Engrais du St-Laurent Limitée, lundi soir, le 7 mars, à 6.30 p.m., au Château Salaberry. Le prix du billet est de deux dollars par personne. On peut s'en procurer auprès des directeurs de la Chambre de Commerce, ou au Secrétariat 39 Jacques-Cartier, 373-6070 entre 1 heure et 5 heures de l'après-midi.

A Québec... et dans Ste-Cécile

Le maire Robert Cauchon se rendait hier (mercredi) dans la Vieille Capitale. Selon nos informations, il s'agissait de préparer le terrain pour "grossir" le fonds industriel de la Cité en vue de l'achat de six terres de 505 acres dans le Rang Double. Et lundi soir, le maire Cauchon se rendra à l'assemblée régulière de la Municipalité de la Parioisse Ste-Cécile, en tant que "citoyen" de la Parioisse. En effet, si un règlement autorisant l'augmentation du fonds industriel est accepté par les électeurs de Valleyfield, la ville sera en mesure d'ache-

EXPOSITION du Meuble

chez SINRAY FURNITURE INC.

Du 1er au 15 mars

ter deux terres complètes dans Ste-Cécile pour assurer la grandeur nécessaire à son nouveau parc industriel. Il ne serait alors pas surprenant que M. Cauchon demande l'annexion de ces deux terres lundi soir.

A l'Expo '67

La vaste industrie des textiles du Québec prendra une part importante dans le pavillon industriel du Québec à l'Expo '67. Au total, 15 compagnies se sont engagées à occuper de l'espace dans le pavillon provincial qui sera érigé à la Cité du Havre au coût de \$1,5 million. On sait que les fidèles du Québec procurent du travail à 51,000 personnes, soit environ 80% de la main-d'œuvre totale nationale de cette industrie, et sa production annuelle se chiffre à environ \$700 millions. Parmi les compagnies de textile participantes, on note Dominion Textile ainsi que Cleyn & Tinker, de Huntingdon.

(Suite à la page 19)

Pharmacie Larose

maintenant un seul local à

82, ELLICE

A BEAUHARNOIS

Tél.:

268-3004

268-3336

Agences:

REXALL - LAURA SECORD

SERGE MORESCO

studio d'art à Québec
secrétaire de l'Association
artistique du Canada,
expose à la

CAISSE POPULAIRE STE-CECILE de Salaberry-de-Valleyfield

Jusqu'à dimanche, le 6 mars inclus,
de 2h. à 6h. p.m. et de 7h. à 10h.
du soir

des oeuvres d'artistes canadiens
et européens dont

ST-MARC MOUTILLET

G. VIDAL

S. COSGROVE

F. IACURTO

C. STEPANOFF

- Chaque tableau est vendu avec certificat d'authenticité
- Grandes facilités de paiements sans frais de finance
- L'entrée de l'exposition se fait au 87, rue Ste-Cécile.

EXPERTISES et EVALUATION
pour ASSURANCES

BISSON ROTARY DRILLING

INCOMPARABLE SPEED AND QUALITY AT THE LOWEST PRICES

OVER 65 YEARS OF DRILLING EXPERIENCE

ORMSTOWN 829-2779

CABLE TOOL OR ROTARY METHOD 37 LAMPTON - ORMSTOWN

VITESSE ET QUALITE INCOMPARABLE A PLUS BAS PRIX PLUS DE 65 ANS D'EXPERIENCE

En glanant dans le passé



Il y a vingt ans, l'on pouvait lire dans La Gazette parue le jeudi, 28 février 1946:

Récemment avait lieu à Verdun une très grande fête de famille à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Noé Nadon, anciennement de Valleyfield.

L'élection municipale est contestée: un citoyen du village Billette, M. Willie Bergeron, prend une action contre M. Robert Cauchon, maire, et M. Delphie Gagnier, échevin, M. Bergeron désire l'annulation de la dernière élection.

Les membres de l'Union Musicale de Valleyfield, sous la présidence M. Arthur Vinet, se réunissent pour fêter le retour d'outre-mer de deux de leurs membres, soit M.M. Sylvio Meury et Victor Burton.

Le Lt. Jean-Marie Patenaude, fils du Dr. J.-A. Patenaude et de Mme Patenaude, de Valleyfield, est de retour au pays après 22 mois de service.

M. Joseph Quenneville meurt subitement alors qu'il assistait aux funérailles de M. A.C. Leblanc samedi dernier.

Gérard "Pétard" Bougie de l'équipe Bellerive a remporté le trophée "Marcel Leduc" en terminant la saison régulière de la ligue intermédiaire de Valleyfield et du district en tête des compteurs.

Mme Françoise Gaudet-Smet donnera une intéressante conférence dimanche soir lors de la 4e conférence-concert offerte par l'école d'Arts et Métiers.

Me Albert Leblanc donne une conférence aux anciens retraitants au sous-sol de la cathédrale le 16 février.

Les Braves finissent la saison en battant le Royal par 5 à 3.

Il y aura une initiation chez les Chevaliers de Colomb le 24 mars et une chez les Moose, le 28 avril.

EN FLANANT

(Suite de la page 18)

En vedette

La revue mensuelle "La Navette", une publication de Dominion Textile, nous présente quelques personnes de Valleyfield, boursiers à l'Institut des Textiles de St-Hyacinthe. On y voit Claude Tanguay, Jacques L. Leblanc, Roger Faubert et autres.

La voie maritime

La voie maritime du St-Laurent sera ouverte le 15 avril, ou plus tôt si la température le permet. L'an dernier, elle avait été ouverte le 8 avril. A l'annonce de cette nouvelle, on ne peut que penser au projet d'un pont élevé et appréhender des arrêts interminables de la circulation routière d'ici quelques semaines.

Subventions provinciales

Le député Gérard Cadieux a annoncé en fin de semaine que le Ministère de l'Education avait autorisé la Commission Scolaire de St-Etienne à contracter un emprunt à long terme au montant de \$27,000 pour consolider son déficit accumulé au 30 juin 1963. Le ministre se portera garant du paiement du servie de la dette (capital et intérêts) contractée par cet emprunt. M. Cadieux a également annoncé que la Municipalité de St-Louis de Gonzague avait reçu un chèque au montant de \$3,118.16 pour l'achat d'une pompe à incendie, soit le deuxième versement d'une subvention de \$9,354.50 consentie en septembre 1964

par le ministère des Affaires municipales.

22.7% de l'objectif

On nous apprenait hier que 22.7% de l'objectif de la présente campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité du diocèse de Valleyfield avait été atteints. On avait recueilli la somme de \$27,927.15 sur un objectif total de \$122,680. Selon l'administrateur de la campagne, M. Roland Pomerleau, ces figures permettent d'anticiper une campagne qui aura des résultats très encourageants.

Une commission des loisirs?

Tout laisse indiquer que des pressions seront bientôt exercées en hauts lieux pour mettre sur pieds une commission de loisirs à Valleyfield. Un tel organisme est souhaité depuis très longtemps, car il est impensable que la population ne puisse pas occuper ses heures de loisirs à autre chose que la télévision. Une étude serait entreprise avec la collaboration de divers gouvernements.

Soirée de cartes

C'est samedi soir, le 5 mars qu'aura lieu la soirée récréative pour les membres et amis de Domrémy, à la salle du 50, rue du Marché, à Valleyfield. Domrémy n'est pas un mouvement antialcoolique, mais un service pour les alcooliques qui consiste à les faire traiter en clinique et à mettre à leur disposition un lieu de rendez-vous où ils pourront se distraire sainement, rencontrer des amis et discuter de leurs problèmes.

EXPOSITION

du Meuble
chez SINRAY
FURNITURE INC.
Du 1er au 15 mars

COQUERELLES et RATS

Faites désinfecter vos
maisons et établisse-
ments publics.
Poison à rats très
efficace

L. P. BRISSON
350 Chemin Larocque
Tél. 373-5515
Valleyfield

Soirée

Toastmasters

MM. Jacques Goudreaux, Tinius Mooijekind et Gilles Pelletier étaient les orateurs de la soirée lors de la rencontre régulière des membres du Club Toastmasters Baite St-François, hier soir. Lors de cette réunion à l'école des Métiers de Valleyfield, M. Hervé Nadeau a agi comme maître de cérémonies, M. André Bourassa comme maître improvisateur, M. Gilles Poirier comme évaluateur général. Tandis que M. Gérard Lacasse chronométrait et M. Georges Carle faisait fonction de grammairien.

Congrès des Témoins de Jéhovah

Plus de 500 Témoins de Jéhovah de langue française de la rive sud ont applaudi dimanche après-midi à l'École Lemoyne d'Iberville le discours: "La Résurrection des morts — Que signifie-t-elle pour vous et les vôtres?"

L'orateur, Monsieur Laurier Saumur, est directeur provincial des Témoins de Jéhovah. Il déclara que la Bible est unique parmi les livres sacrés pour son enseignement de la résurrection, que la résurrection des âmes humaines et non l'immortalité des âmes est l'espérance des mourants.

"Si des hommes impartais peuvent préserver des voix et images sur rubans magnétiques pour les générations futures, pourquoi Dieu ne pourrait-il pas garder un enregistrement exact, dans sa propre mémoire concernant les personnalités à qui il réserve une résurrection de la mort par l'intermédiaire de Jésus Christ?" dit M. Saumur.

C'était le point culminant du congrès de trois jours des Témoins. Le programme a compris une démonstration du progrès fait par les étudiants enrôlés dans des cours d'allocation. Ces cours sont une des activités de toutes les congrégations des Témoins de Jéhovah.

Il y avait aussi une cérémonie de baptême au cours de laquelle cinq nouveaux ministres ont été immergés dans l'eau. Le baptême selon les Témoins est une cérémonie démontrant qu'ils ont voué leur vie au service de Jéhovah Dieu

NOMINATION



M. ROGER RHEAUME



M. THOMAS LAPALME

La nomination de M. Roger Rheaume comme gérant de la succursale de la Banque de Montréal, à Valleyfield vient d'être annoncée par M. Laurent Gelly, directeur général de la division du Québec, à Québec. M. Rheaume succède à M. Thomas Lapalme, qui devient maintenant gérant du bureau de Saint-Antoine-des-Laurentides.

Monsieur Rheaume est entré au service de la B de M à Outremont et fit ensuite des stages dans diverses succursales de notre province, avant de devenir comptable à Huntingdon en 1955. En 1956, il va à Varennes comme gérant et, quatre ans plus tard, il devient un gérant adjoint dans une succursale de la ville de Québec. Il accède à son nouveau poste après avoir été gérant de la succursale de Drummondville depuis 1961.

A Drummondville, M. Rheaume était trésorier de la Société canadienne de la Croix-Rouge et membre de la Chambre de Commission de Promotion touristique, du Club Richelieu et du club champêtre et de golf.

Monsieur Lapalme, le gérant sortant, dirigeait la succursale depuis 1962. Il était aussi membre de la Chambre de Commerce et des clubs Moco, Nautique de Valleyfield, Salaberry, Rotary et du club champêtre et de golf.

SULLIVAN et SULLIVAN

ARPENTEURS - GEOMETRES

523 BOULEVARD DU HAVRE (Coin St-Charles)
373-5021 Valleyfield

RETRAITES FERMEES

VILLA SANCTA MARIA

247 Chemin Larocque Valleyfield
Tél. 373-7732

4 au 6 mars

JEUNES FILLES — R.P. Jules Théorêt, P.B.

10 mars

DAMES — 1 jour — 8:30 heures a.m. à 7:30 heures p.m. — R.P. Jules Théorêt, P.B.

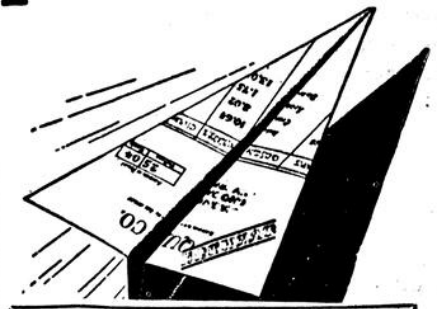
CORDIALE BIENVENUE A TOUTES

Les comptes s'élèvent

Régalez-les à l'aide d'un prêt HFC

Êtes-vous envahi par les factures, contrats d'achat à tempérament et autres obligations financières? Négociez un prêt HFC

... jusqu'à \$2,500. Vous aurez ensuite jusqu'à 36 mois pour rembourser, à l'aide de versements mensuels inférieurs au total de vos mensualités actuelles. Renseignez-vous sur nos taux réduits sur les prêts dépassant \$1,500.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$....	\$....	\$....	\$6.12	\$9.46
300	18.35	28.37
550	23.73	28.28	32.86	51.24
750	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	41.45	45.77	58.11	91.56
1500	57.72	79.36
2000	72.15	99.20
2200	79.36	109.12
2500	90.18	124.00

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE

VALLEYFIELD

211, rue Victoria—Téléphone 373-3700
(au-dessus de Marchand & Frères Ltée.)

J'AI FAIT MA PART

AVEZ-VOUS FAIT

LA VOTRE

La Fédération des Oeuvres
de Charité

27 FEVRIER au 14 MARS

PHARMACIE

CHRONIQUE

MEDICO

La maladie chez les enfants

Certaines maladies infantiles peuvent être prévenues par inoculation, c'est-à-dire par injection d'un vaccin à cet effet. Ainsi l'on a pratiquement éliminé la diphtérie et la variole qui étaient autrefois cause de nombreux décès. Mais il ne faut cependant pas oublier que ces affections, à leur stade épidémique peuvent survenir, et qu'elles surviennent effectivement chaque fois qu'on néglige de faire inoculer les enfants.

Des injections aident également à prévenir le tétanos et la coqueluche et à amoindrir à l'occasion, une attaque de l'une ou l'autre de ces maladies. On peut également faire inoculer les enfants contre la fièvre typhoïde, la polio (paralysie infantile).

Cependant l'on n'a pas encore trouvé de mesure préventive contre les maladies soi-disant communes de l'enfance — rougeole, rubéole, varicelle. La plupart des maladies infantiles n'ayant qu'un effet bénin sur les enfants, il est préférable qu'ils en soient atteints quand ils sont encore petits et qu'ils puissent bénéficier de la sorte d'une immunisation complète à l'égard de ces maladies. Ainsi, il arrive par exemple, que certains médecins recommandent d'exposer délibérément les petites filles à la rubéole, parce que si elles sont victimes de cette maladie plus tard, quand elles sont mariées

et deviennent enceintes, la maladie peut-être dommageable à leur enfant pendant les trois premiers mois de la grossesse.

Les oreillons peuvent avoir de graves répercussions chez un homme ou chez un garçon ayant dépassé l'âge de la puberté parce que le microbe de cette maladie peut pénétrer dans les testicules et causer des douleurs, de l'enflure.

Tant que la science n'aura pas découvert de préventif sûr, le meilleur moyen d'être immunisé contre ces maladies communes de l'enfance, c'est encore d'en être atteint. De nos jours cependant, il existe des substances dont l'administration peut atténuer les effets de ces maladies quand celles-ci surviennent; nous en causerons dans un prochain article.

Quant aux rhumes, fort répandus, facilement contagieux et communs à tous et chacun quel que soit l'âge, ils peuvent parfois causer des complications chez les bébés et les enfants qui commencent à marcher surtout si, en pareil cas, la résistance est diminuée vis-à-vis d'autres affections. Ne vous fiez pas au symptôme qui peuvent vous faire diagnostiquer un "rhume ordinaire"; consultez immédiatement votre médecin. Trois conseils à suivre pour sauvegarder vos enfants de rhumes trop fréquents: — Eloignez-les de gens qui ont le rhume — Ajoutez, en suivant en cela les conseils du médecin, un supplément de vitamines au régime de votre enfant (surtout au cours de l'hiver alors que les rayons protecteurs du soleil sont rares). — Adoptez de bonnes habitudes d'hygiène.

Au cours d'un prochain message, l'on expliquera le quand et le pourquoi des injections.

Le patron de l'Expo est Son Excellence M. Pierre Dupuy ancien ambassadeur du Canada en France, en Italie et aux Pays-Bas.

LEBLANC, Albert
BA., ILI

BRASSARD, Pierre
BA., ILI
— AVOCATS —

Etude légale
LEBLANC & BRASSARD
50, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD



Tous les dimanches à 5 heures, une émission religieuse intitulée *Signes du temps* est diffusée au réseau français de télévision de Radio-Canada. Un laïc, M. Louis Chabot, est l'animateur de cette émission.

EXPOSITION du Meuble

chez SINRAY FURNITURE INC.

Du 1er au 15 mars

Entrevue de la Cité avec le Centre des Loisirs De Beauharnois

Les membres du Conseil Municipal de la Cité de Beauharnois recevaient hier soir (mercredi) les membres du bureau de direction du Centre des Loisirs de St-Clément de Beauharnois.

Cette entrevue, fixée par la Cité, avait pour but de tenter de solutionner le problème financier du Centre des Loisirs, qui, depuis quelque temps, se débat énergiquement pour sa survie.

Nous n'avons pu obtenir le résultat de cette rencontre pour notre édition de cette semaine, mais les détails paraîtront dans une de nos prochaines éditions.

LUNE DE MIEL

PREMIER QUARTIER

Ça se regarde dans les yeux, ça se donne des noms d'oiseaux: pigeon bleu, souris en or, beau petit rat blanc. Toute l'arche de Noé y passe... Ça s'embrasse tout le jour, ça s'adore tellement que ça pourrait se manger... ça vit d'amour et ça effeuille des "je t'aime" sur toutes les paroles. Ça s'envoie des pétales de roses dans les cheveux. Elle, de ses petits doigts fins, a attaché des fauveurs bleues tendres à la basque du veston de son mari. Ça s'aime tellement et ça promet de s'aimer toujours. Quand lui s'en va à l'ouvrage, elle le regarde s'éloigner là-bas sur la route, puis elle reste longtemps à la fenêtre, le nez collé à la vitre. Ça sort toujours ensemble, bras dessus, bras dessous: "prends garde de tomber, trésor de mon cœur, j'en mourrai". Ah! ça s'aime tellement que ça jure de mourir ensemble, le même jour, à la même heure et de s'envoler au ciel tous les deux, continuer dans les nuages ou dans la lune, leur rêve de bonheur.

DERNIER QUARTIER

Ça ne se regarde plus, ça se

donne des noms d'animaux, toute l'arche de Noé y passe, les petites bêtes et les grosses... Ça s'embarrasse toujours et ça se déteste tellement que ça regrette de ne pas s'être mangés quand ils en avaient encore le goût... Ça trouve que ça coûte cher pour vivre et ils se disputent toujours. Le monstre! il a trouvé un emploi pour rester occuper vingt-quatre heures par jour. L'ingrate elle barricade toutes les fenêtres pour ne pas l'entendre venir. Et ça sort toujours seul! l'un d'un côté de la rue, l'autre, un arpent plus loin et quand ça se rencontre, ça se lance des yeux de lions furieux qui font trembler les gens. Ça se déteste tellement que ça veut mourir tout de suite, sans attendre la maladie. "Le beau rat blanc" se croit déjà en enfer et "l'ange bleu aux doigts roses" est en train de se damner.

Moralité: l'amour, c'est comme le potage, les premières bouchées sont trop chaudes tandis que les dernières sont trop froides.

Avis aux intéressées!

Lyse Després



Samedi soir avait lieu au Château Salaberry une soirée amicale du Corps de Tambours et Clairons des Majorettes VENUS, de Salaberry-de-Valleyfield, sous la présidence de M. ROLAND ROY et de Mlle GISELE PERRON. Cette soirée a permis aux respon-

sables de ce groupement de donner un témoignage de reconnaissance à tous leurs collaborateurs. Parmi les invités de marque, on reconnaissait l'échevin Napoléon Lalonde, le Major Gerry Renaud, le Capitaine Gilles Demers, ainsi que M. Georges Poirier. (Photo Guy Nicol)



Au cours de leur réunion mensuelle de février, les Courtiers d'Assurances du District de Valleyfield décidaient de créer un comité de publicité dans le but d'organiser une vaste campagne de propagande qui fera connaître le rôle du courtier. Cette campagne aura pour thème: "Conseiller professionnel,

le courtier d'assurances est votre homme de confiance". Sur cette photo on reconnaît les membres du nouveau comité. Dans l'ordre habituel M. B. Giraldeau, M. Maurice Laniel, M. P. Mainville, président, M. B. Dejeu, M. L. Ménard et M. G. Gendron. (Photo Guy Nicol)

TEL.:
371-
1101

LEMAY

TEL.:
371-
1101

774 nouveaux téléphones ont été installés à Valleyfield au cours de l'an dernier

Dans son rapport annuel La Compagnie de Téléphone Bell du Canada enregistre un accroissement net de 264,996 téléphones, soit l'augmentation annuelle la plus considérable de son histoire. Elle compte maintenant 4,578,000 téléphones en service.

Cette expansion s'est reflétée à Valleyfield, où un total de 774 téléphones de plus furent mis en service. Laurent Bouchard, directeur de Bell Canada pour la région, a déclaré que 13,100 téléphones étaient en service tel. au 31 décembre 1965.

Le revenu net de la compagnie pour l'année 1965 s'est élevé à \$86.5 millions, ce qui représente un rendement de 6.6 pour cent sur le capital total, ou \$2.92 par action. Cela se compare à un rendement de 6.3 pour cent et à des revenus de \$2.71 par action en 1964.

Après le paiement des dividendes aux 214,000 actionnaires de la compagnie, à raison de \$2.20 par action pour l'année, le solde de 72 cents par action a été réinvesti dans l'expansion et l'amélioration du service. Des actionnaires de Bell Canada, 97.5 pour cent vivent au Canada et détiennent 94 pour cent du total des actions.

En 1965, la compagnie a conclu une entente sur la révision de contrats avec trois syndicats représentant 30,000 employés. Conséquemment, le montant global des salaires et gages a considérablement augmenté. La rémunération globale en 1965 a été de \$200,236,041. Au 31 décembre 1965, Bell Canada employait 38,320 hommes et femmes.

Les dépenses en immobilisations pour accroître et améliorer les services offerts ont atteint le montant sans précédent de \$242.5 millions en 1965. Douze nouveaux centraux ont été mis en service, la plupart dans des régions éloignées jusqu'alors privées du service téléphonique local.

Le rapport met également l'accent sur l'importance d'avoir de bonnes communications dans les secteurs non urbains desservis par Bell Canada. "Dans une société aussi mobile que la nôtre, les gens, où qu'ils soient, s'attendent à la même qualité supérieure de service. C'est pourquoi la compagnie a accompli des progrès signalés dans la réalisation de programmes d'envergure destinés à étendre aux régions autres qu'urbaines la disponibilité du service téléphonique de type urbain."

"Pendant la période 1960-64 la compagnie a consacré \$136.1 millions à l'amélioration de ses services dans les régions autres qu'urbaines et elle projette un investissement encore plus considérable d'ici cinq ans."

Le rapport signale qu'on a introduit un service de ligne simple et à deux abonnés dans 255 localités qui ne disposaient auparavant que du service ordinaire de ligne de groupe. On a agrandi plusieurs secteurs de service local et on a converti 16 centraux à l'automatique. Plus de 99 pour cent des téléphones de la compagnie sont maintenant à cadran et on a l'intention de procéder à la conversion des autres dans un avenir prochain.

Bell Canada projette aussi de doter, au cours de 1966, 30 nouvelles localités du téléphone à clavier "Touch-Tone". Mu- de touches au lieu du ca-

dran ordinaire, les appareils "Touch-Tone" assureront un jour des services nouveaux et précieux aux abonnés.

Une quinzaine de nouveaux Scouts de Beauharnois Troupe de la paroisse St-Paul

Une quinzaine de nouveaux scouts se sont ajoutés à la troupe de la grande semaine scoutie tenue du 20 au 26 février.

Au nombre de ces nouveaux membres, mentionnons Jacques Boisvert, Yvan Cloutier, Jacques Daoust, Jean François Boyer, Robert Frigon, Alain L'Orange, Louis Huot, Claude Laurin, Serge Daigneault, Yves Frappier, Michel Legris, André Bonhomme, Luc Leboeuf, Claude Dorval et Richard Marcell.

Excursion

A l'occasion de cette grande semaine scoutie tenue en fin de février afin de commémorer l'anniversaire du fondateur de ce mouvement Sir Robert Stephenson Smyth Baden-Powell d'Angleterre, la troupe de la paroisse St-Paul de Beauharnois s'est rendue vendredi dernier, le 18 février, à Hudson, pour en revenir le lendemain, samedi, 19 février.

Dirigés par M. Denis Gendron, assisté de Gaetan Lafleur, Serge Barrette et André Gendron, les scouts de cette paroisse ont passé leur nuit au sous-basement de l'église d'Hudson, où, après quelques heures de sommeil, ils ont mis en pratique leur débrouillardise en se préparant eux-mêmes leur repas et en organisant leurs propres jeux.

De retour samedi soir, ils furent reçus en l'église St-Paul, en présence de M. l'abbé Geor-

ges Quenneville, curé, et de leurs parents. Cette cérémonie, au cours de laquelle les scouts promirent d'observer tous les règlements du scoutisme, fut suivie d'une réception servie au sous-basement de l'église St-Paul par les Scouts eux-mêmes.

Ce mouvement, fondé par Baden-Powell d'Angleterre en 1908, s'est répandu dans le monde entier, et a pour but d'apprendre aux jeunes à vivre en pleine nature, à se débrouiller et à acquérir la confiance en soi.

De nombreuses autres excursions seront organisées au cours de la présente année.

L'emblème de l'Expo est un cercle symbolisant une ronde autour du monde. Sa conception est due à l'artiste Montréalais Julien Hébert.

Il se vendra à l'Expo environ 50 millions de "chiens chauds".



Terrain de pique-nique au lac Pink où on jouit pleinement des beautés de la nature.

Le parc de la Gatineau (Septième article de la série)

Dans les articles précédents, nous avons mentionné que le plan directeur d'aménagement de la région de la capitale nationale avait été tracé par l'urbaniste-conseil français, Jacques Gréber. Ce dernier y recommandait expressément la mise en valeur du parc de la Gatineau qui couvre 75,000 (soit 117 milles carrés) dans les Laurentides du secteur québécois de la région de la capitale nationale. Chargée d'organiser les plans d'aménagement de la capitale du Canada et d'aider à leur exécution matérielle, la CCN a déjà acquis près de 65,000 acres de l'étendue totale prévue pour le parc.

De forme triangulaire, le parc a 35 milles de longueur et 15 milles à son plus large, entre la municipalité de Wakefield, sise sur les rives de la Gatineau et l'escarpement qui donne sur la vallée de l'Outaouais.

Aux portes de la ville de Hull et à quelques minutes d'autobus du centre de la capitale, le parc de la Gatineau est à juste titre considéré comme une richesse naturelle de la région: étendue de jolies forêts, conservées à l'état sauvage, avec ses nombreux lacs, collines et panoramas agrestes, qui symbolisent, à perspective réduite, le paysage des vastes étendues de notre pays; c'est l'incomparable écrin de notre capitale.

Déjà 25 milles de route panoramique ont été construites dans le parc de la Gatineau par la CCN. Cette route serpente gracieusement à travers les respectables collines de l'époque précambrienne et côtoie les petites lacs où sont aménagés des terrains de pique-nique. Elle monte jusqu'à 1,100 pieds au-dessus de la fertile vallée de l'Outaouais. La Commission espère la prolonger en un circuit touristique couvrant quelque 63 milles.

D'année en année, la Commission a aménagé une route touristique, des points d'arrêts et des terrains de pique-nique, elle a ouvert des espaces de camping, aménagé des plages, bâti des pavillons de rafraîchissement et s'est chargée de l'entretien général de la région. Pour l'aménagement du parc, elle applique les principes suivants: conservation de l'état naturel des lieux, mise en valeur de ses lacs, extension de la promenade panoramique, aménagement des lieux récréatifs, toutefois, sans altérer la beauté naturelle de la région.

La Commission a déjà réalisé plusieurs projets qui font du parc de la Gatineau le rendez-vous des amateurs de plein air. Le ment à des travaux d'aménagement de grande envergure. La pêche à l'achigan y est bonne et on y trouve de la truite. A moins que la Commission ne le spécifie, il est permis de pêcher dans la plupart de ces lacs, en tenant compte des règlements de la province de Québec. On y trouve de nombreux coins où des tables de pique-nique et des foyers pour la cuisine en plein air ont été aménagés à l'ombre des grands arbres. Elle a défriché de nombreux sentiers de promenade à travers les bois. Pour faciliter la vie des amateurs de camping, la Commission a réservé au lac Philippe 260 terrains de campement, comportant plusieurs foyers et des tables de pique-nique. Moyennant un coût modique, les campeurs peuvent y séjourner pendant deux semaines consécutives.

Lorsque vient la neige, les skieurs de la région et d'ailleurs envahissent les pistes et les collines du Camp Fortune. Le "Ottawa Ski Club" qui compte plus de 10,000 membres, possède et administre 235 acres de terrains vallonnés dans le coeur du parc. Outre les 20 milles de pistes qu'il a ouvertes avec l'appui de la CCN le club offre aux skieurs enthousiastes 5 chalets, une douzaine de ski-chaises et un vaste lot de stationnement, capable de contenir 1,500 voitures. Des skieurs de tout âge et de talent varié, peuvent trouver à Camp Fortune des conditions à la mesure de leur courage. Un deuxième club de ski est également situé dans la vallée: il s'agit du "Voyage Ski Club" qui se trouve à Wakefield, près de la rivière Gatineau.

Quelles que soient les raisons justifiant la popularité du parc de la Gatineau, toutes témoignent en faveur de la prévoyance du plan qui régit l'aménagement de la capitale nationale.



L'équipe de curling de la Légion canadienne de Valleyfield a remporté deux des quatre parties lors du tournoi provincial disputé à Cowansville en fin de semaine dernière. L'équipe, composée de MM. S. Butt, Larry Soly, P. Baker et M. Bellerive, a d'abord remporté une première partie au compte de 9-8 contre Arvida. Nos porte-couleurs ont ensuite

vaincu le club de Cowansville par 11 à 6. Les deux autres parties ont été disputées au pavillon devant le gagnant du tournoi Gart Ruiters du Navy Lachine, au compte de 9-5, ainsi que devant l'équipe de Sept-Iles par 11-6. Le vainqueur du tournoi Gart Ruiters, se rendra à Vancouver à la mi-mars disputer le tournoi canadien de curling.

POSSEDEZ VOTRE MAISON A PROXIMITE
CENTRE DES AFFAIRES

- Prix raisonnable
- Conditions faciles

- Eligibles au rabais provincial •

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS

TELEPHONEZ A **373-4551**

VISITEZ NOS MAISONS MODELES

RUE ST-THOMAS

CONFIEZ LA CONSTRUCTION DE VOTRE FUTUR FOYER A

Hervé Lecompte & Fils Ltée

21, Alexandre

Salaberry de Valleyfield

**Assemblée générale spéciale
des Commissions Scolaires
du Québec les 18-19-20 mars**

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec vient de convoquer une assemblée générale spéciale de ses membres. Cette réunion aura comme but d'étudier les différents services que la F.C.S.C.Q. met actuellement à la disposition des commissions scolaires de la province.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire général de la Fédération précise que ce sera la première fois dans l'histoire de la Fédération que chaque commission scolaire aura droit à un vote, ce privilège étant réservé jusqu'à aujourd'hui aux associations de commissions scolaires elles-mêmes.

"Cette procédure nouvelle d'ajouter M. Jutras, mettra en pratique l'une des plus importantes recommandations des derniers congrès concernant les nouvelles structures de la Fédération. Comme ce sont les commissions scolaires qui sont maintenant membres de la Fé-

dération, il est urgent que cette dernière explique les divers services dont elle dispose en faveur des commissions scolaires locales et régionales du Québec."

L'assemblée spéciale se tiendra en l'Hôtel Reine-Elizabeth et débutera le vendredi soir, 18 mars, par un exposé sur l'ensemble de la Fédération. Cet exposé sera donné par M. Lévis Sauvé, président général de cet organisme.

Le même soir, les commissaires d'écoles étudieront le service juridique dont le directeur est Me Mario DuMesnil de Montréal.

Au cours de la journée du samedi, la Fédération soumettra à la discussion des participants, la structure et le fonctionnement de son service des relations du travail dirigé par M. Alexandre Dugré.

Les commissaires d'écoles pourront discuter également du service de la publicité, y compris la Revue scolaire. Le res-

"L'homme bien mis
s'habille" chez

HENRI

11A CHAUSSEE VALLEYFIELD

responsable de ce service est M. Claude Dufour, de Chicoutimi. A la même occasion, on en profitera pour étudier le service des relations publiques confié à M. Pierre Bertrand de Montréal.

Le service pédagogique dont la responsabilité est confiée à M. Joseph Bertrand, fera également le sujet d'étude de cette assemblée spéciale de la Fédération.

Les délégués seront mis au courant des nouveaux services que la Fédération vient d'établir ou qu'elle a l'intention d'instituer bientôt, comme le service des bibliothèques, le service de l'équipement scolaire et le service de nutrition et de diététique.

"Il va sans dire", de conclure M. Jutras, "que les participantes auront l'opportunité d'entamer l'étude du rapport Bélanger, surtout à l'occasion des discussions qui se feront autour du nouveau service de la planification et des finances."

L'assemblée se terminera le dimanche, 20 mars, par des explications qui seront fournies concernant les relations entre les commissions scolaires et les différents comités qui existent sur le plan provincial.

**Association du Hockey
Mineur de Valleyfield**

Plusieurs parties de la ligue de hockey mineur de Valleyfield se disputaient samedi dernier à l'aréna de Valleyfield. La première des deux parties du Midget a vu les bleus triompher des jaunes au compte de 4-1. Claude Lecompte, Yves Bélaïr, Pierre Plante et Gaétan Picard ont compté pour les gagnants, tandis que Fournier a marqué le but des Jaunes.

Au cours de la deuxième partie, les blancs et les rouges ont fait match nul 3-3. René Gagnon, Bernard Desjardins et Jean-Denis Allen comptèrent pour les blancs, tandis que Yves Cardinal (2 buts) et Roger Salvaïlle marquaient pour les rouges.

Dans la section Pee-Wee, les jaunes et les bleus ont fait match nul à la première rencontre. Bonnier marqua les deux buts des jaunes tandis que Brault et Deschamps comptèrent les deux autres points. Chez les bleus, Boyer, Derome, Meloche et Hébert ont logé le disque dans les filets.

La seconde partie a permis aux blancs de triompher des rouges par 4-3. Villeneuve, Ferland, Rivest et Dion a compté pour les vainqueurs. Tandis que Doyon, Daoust et Labelle sauvaient l'honneur des rouges.

Les deux joutes du Bantam ont terminé la journée. La première partie a vu les jaunes blanchir les bleus 6-0. Michel Poliquin (2 buts), Jean Dohme, André Deschamps, Denis Lapointe et Yves Desjardins furent les compteurs des vainqueurs.

La seconde joute a vu les blancs triompher des rouges par 3-1. Bougie, Wright et Piché ont marqué pour les vainqueurs, tandis que Leduc évita un blanchissage aux rouges.

Dans le classement des équipes du midget, les bleus sont déjà assurés du championnat avec 25 points; les blancs suivent avec 19 points, les rouges avec 11 points et les jaunes avec 9.

Les dix meilleurs compteurs du midget:

		Pts.	Buts.	Ass.
Yves Bélaïr	Bleus	28	14	14
Jean-Denis Allen	Blancs	23	17	6
Gaétan Picard	Bleus	23	12	11
Roger Salvaïlle	Rouges	20	11	9
Raymond Fortier	Bleus	17	9	8
Pierre Plante	Bleus	16	5	11
F. Mooyeking	Blancs	15	7	8
Yves Cardinal	Rouges	14	10	4
Bob Amos	Bleus	14	6	8
Michel Dicaire	Blancs	14	2	12

SECTION BANTAM

EQUIPES	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	B.P.	B.C.	PTS.
1. BLANCS	16	9	3	4	63	43	22
2. ROUGES	16	9	6	1	71	60	19
3. JAUNES	16	7	8	1	58	60	15
4. BLEUS	16	2	10	4	44	73	8

GARDIENS DE BUTS

NOMS	EQUIPES	P.J.	B.C.	PL.	MOY.	PUN.
1. Lalondes Yves	Blancs	16	43	1	2.68	0
2. Saucier Gilles	Jaunes	16	60	0	3.75	0
3. Benoit Jacques	Rouges	7	22	0	3.14	0
Loiselle Serge	Rouges	4	15	0	3.75	0
Provost Denis	Rouges	4	18	0	4.50	0
Dion Bernard	Rouges	1	5	0	5.00	0
4. Hays Steven	Bleus	12	47	1	3.91	0
Amos Steven	Bleus	2	13	0	6.50	0
Galipeau Gilles	Bleus	2	14	0	7.00	0

COMPTEURS

NOMS	EQUIPES	P.J.	BUTS	ASSISTS.	PTS	PUN.
Phile Robert	Rouges	16	22	8	30	28
Leduc Normand	Jaunes	15	8	13	21	8
Berras Maurice	Jaunes	16	14	7	21	2
Piche Normand	Blancs	15	12	9	21	16
Wright Jeff	Blancs	5	6	15	21	8
Leduc Michel	Rouges	16	9	11	20	32
Bougie Luc	Blancs	16	11	6	17	16
Soly Michel	Blancs	15	6	10	16	6
Labelle Denis	Rouges	16	8	8	16	6
Gauthier Denis	Rouges	16	8	8	16	22

Louis P. Derome

B.Sc.A Ing. P. A.G.

Ingénieur conseil, arpenteur géomètre

Tél. 373-4300 VALLEYFIELD 54 Gordon



**Vente et posage de
VITRES**

- Résidentiel
 - Commercial
 - Industriel
- Première couche de peinture sur châssis

ESTIMATION GRATUITE

- Nos prix sont les plus bas

Devanture de magasins

- Miroirs
- Blocs de verre
- Vitres thermos

**Vitrerie
Larochelle**

8 Moïse Plante

Valleyfield

Rés. 373-2421



DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building
Materials

TEL. 373-4721



Bois et Matériaux
de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

HOCKEY INTERCOLLEGIAL

Les Phalanges
du
Séminaire
de
Valleyfield



Le trio Goneau marque 18 pts. et les Phalanges s'assurent du championnat

Dimanche dernier, les Phalanges Senior écrasèrent le Bréboeuf 10-4 à l'aréna de l'Université de Montréal. Sept buts marqués par les Phalanges dès le premier engagement leur ont assuré la victoire et le championnat. Jacques Goneau aidé de Clément Lussier et Gilles Billette à 0:21, Richard Méthot aidé de Robert Genest et Bertrand Drouin à 2:3; Jacques Goneau avec l'aide de Lussier et Billette à 3:41; Lussier, aidé de Goneau et Billette à 4:39; Lussier sans aide à 7:33; Goneau aidé de Billette et Lussier à 10:14. Jacques Desgagnier marqua le but du Bréboeuf à 12:11. Et à 14:02 Jean-Pierre Ringuette porta l'avance des Phalanges à 7-1. Gilles Desaulniers et Pierre Pharand l'y ont aidé.

Le second engagement a vu le Bréboeuf se ressaisir, après avoir changé de gardien et enregistré deux buts contre un seul pour les Phalanges. A 1:39 Jean Dupéré porta le compte à 7-2 et cinq minutes plus tard, Denis Larivière le porta à 7-3. A 12:09, Jacques Goneau marqua son 4e but aidé encore une fois de Lussier et Billette. La période s'est terminée par 8 à 3.

Les Phalanges ont repris l'initiative à la troisième période, portant le compte à 10-3 en moins de huit minutes, Billette compta tout d'abord à 1:27 aidé de Goneau; à 7:40 Robert Genest compta ensuite, aidé de Drouin. Le Bréboeuf mit finalement un terme à cette avalanche de buts lorsque Jacques Desgagnier compta son 2e but à 12:07, aidé de Raynold Bernatchez et Michel Desgagnier, portant le compte final à 10-4.

Le trio Goneau-Billette-Lussier a totalisé sept buts et onze assistances au cours de cette joute.

Dimanche prochain

Dimanche prochain à deux heures, les nouveaux champions reçoivent la visite des Chevaliers Bleus du Collège Ste-Marie. L'enjeu sera de taille, car les Phalanges ne sont plus qu'à une joute d'établir un nouveau record dans la Ligue Intercollegiale, soit de terminer une saison complète sans défaite. Les Phalanges sont sur le point de réussir un exploit

DANDURAND
Cosmétiques

103, Du Marché

Mme F. Dandurand
Prop.

Tél. 373-5225

CHEZ FRANCOISE
Corsetière

97, Du Marché

Surplus de \$11,000 à St-Timothée

"La récente audition des livres de la Municipalité a démontré un surplus budgétaire de plus de \$11,000, et ce, pour la troisième année consécutive" nous déclarait lundi dernier M. Gérard Morin, secrétaire-trésorier de la Paroisse St-Timothée. Selon M. Morin, la Paroisse a réussi un véritable tour de force en réalisant ce surplus, malgré un surplus de dépense dépassant \$5,000. Le secrétaire de la Paroisse note que ce surplus est dû à l'augmentation des revenus, soit par l'avènement de nouvelles industries dans ses limites. Le budget sera présenté pour approbation à la prochaine séance du conseil, soit lundi prochain.

Malgré des dépenses de ca-

mière joute hors-concours des Phalanges avant les éliminatoires.

Judi soir

Vers huit heures, dans le cadre du festival E.S.E.H. les Phalanges Juvéniles rendront visite aux Diables Rouges de cette institution. Ce sera la der-

L'hon. Paul Gérin-Lajoie rencontre les représentants de neuf régionales samedi

M. Paul-Gérin Lajoie, Ministre de l'Éducation, rendra visite aux Commissions Scolaires Régionales Carignan, Yamaska Honoré Mercier, Chambly, Lignery, Youville, Salaberry South Shore et Chateauguay Valley, samedi le 5 mars 1966. La rencontre aura lieu à l'école Gérard-Filion, Cité Jacques Cartier.

Cette tournée est le prolongement des deux autres effectuées précédemment par M. Paul-Gérin Lajoie à l'occasion du débat public sur le bill 60 et plus particulièrement dans la mise en oeuvre de l'opéra-

tional d'envergure, M. Morin souligne que l'on prévoit un nouveau surplus budgétaire pour l'année qui vient, surplus de près de \$10,000. La Paroisse semble se porter "dangeureusement bien."

tion 55.

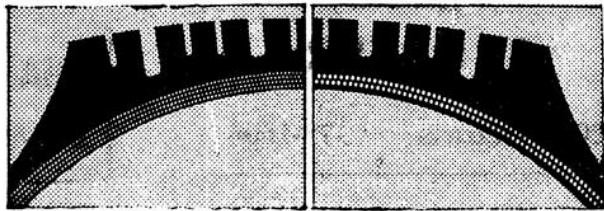
Le but principal de la nouvelle tournée est de rencontrer les commissaires régionaux, les commissaires locaux, les comités régionaux de planification scolaire qui ont travaillé depuis une quinzaine de mois dans le cadre de l'opération 55 et les membres des corps intermédiaires pour faire le point avec eux sur la participation du milieu au développement de l'éducation.

Monsieur le Ministre rencontrera également les maîtres, les étudiants et les principales personnalités civiles et religieuses.

On cultive actuellement pour les transplanter sur le terrain de l'Expo 10,000 arbres et un million de verges carrées de tourbe à gazon.

Dites-moi, M. Le Marchand,

Le pneu "deux plis" est-il aussi bon que le pneu "quatre plis"?



Le pneu 'quatre plis'

Le pneu 'deux plis'

Plusieurs de nos clients nous posent cette question. "Oui", leur disons-nous. "Pourquoi", demandent-ils. Nous leur montrons.

Vers 1920, les pneus avaient six plis. Il leur en fallait autant, parce que les cordes utilisées n'étaient pas très robustes par elles-mêmes. Cependant, six rangs de toile rendaient le pneu plutôt rigide et le roulement plutôt dur. Mais, on ne pouvait s'en apercevoir en raison des ressorts et des sièges de ces anciennes voitures qui étaient eux-mêmes rigides et durs.

Puis vinrent les nouveaux systèmes de suspension, et les gens réclamèrent des pneus à roulement plus doux. Donc, les pneus à quatre plis furent inventés. Dans l'intervalle, on avait découvert une façon de rendre la corde plus résistante, donc le pneu à quatre plis possédait la même résistance que le vieux "six plis", mais son roulement était plus doux.

Il y a cinq ans, Goodyear trouva une façon de fabriquer un pneu à deux plis... en utilisant des cordes deux fois plus robustes que les cordes du vieux "quatre plis" et un caoutchouc plus durant... le Tufsyn de Goodyear.

Le pneu "deux plis" de Goodyear possède la durabilité du "quatre plis", mais son roulement est encore plus doux, car ayant moins de cordes il est plus flexible. Et, le pneu "deux plis" de Goodyear est moins lourd. Ce qui veut dire moins d'échauffement et une réduction de la charge que doit pousser le moteur... donc, plus de milles au gallon.

Ce sont là les faits. Le pneu "deux plis" est pour le moins l'équivalent du pneu "quatre plis" et, à certains points de vue, il est de fait supérieur.

Si le sujet des pneus est pour vous un problème qui vous laisse perplexe, n'hésitez pas à nous consulter. Il nous fera plaisir de vous mettre au courant des faits avant que vous n'achetiez, non pas après... il serait trop tard.

Venez nous voir.

MAGASIN DE SERVICE

une division de The Goodyear Tire Rubber
Company of Canada Limited

"JUSQU'À 6 MOIS POUR PAYER"

383 Chemin Larocque — Valleyfield — 373-9273



L'Industrielle

AUGMENTATION de 50% en 34 MOIS

QUEBEC — Au cours de la 60ème assemblée annuelle de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, M. S.E. Brock, vice-président exécutif et directeur général, a noté que le 60ème anniversaire de la compagnie a été marqué par de nouveaux records pour le volume de ventes d'assurance, la croissance des affaires en vigueur, l'augmentation des actifs et le taux de rendement sur les placements.

Grâce à la confiance accordée par des clients soucieux de leur sécurité future et de celle de leur famille, L'Industrielle a pu, au cours des 34 derniers mois, augmenter son chiffre d'affaires en vigueur de 50%. En février 1963, la compagnie annonçait fièrement qu'elle venait d'atteindre son premier milliard; au 31 décembre 1965, le montant d'affaires en vigueur dépassait un milliard et demi, soit une augmentation de 15.1 sur l'année précédente.

L'actif de la compagnie pour garantir les paiements futurs aux détenteurs de police et bénéficiaires était de \$155,424,819 à la fin de l'année, soit une augmentation record de \$18,308,955 en 1965.

Le taux net d'intérêt gagné de 6.10% est un facteur très important permettant à la compagnie de se maintenir aux premiers rangs de l'industrie de l'assurance-vie.

Les paiements faits par la compagnie en vertu des polices ont atteint la somme imposante de \$15,334,690, ce qui est de \$2,529,892 de plus que la somme record payée en 1964. Les paiements faits aux détenteurs de polices de leur vivant constituent 7.03% du total.

Au cours de son exposé, M. Brock a souligné que certaines modalités du régime d'état d'assurance-santé tel que proposé sont d'un intérêt vital pour tous les Canadiens. Son universalité et son imposition obligatoire par l'Etat forceraient tous et chacun à participer à ce programme. Une augmentation des impôts en résulterait infailliblement et selon l'expérience vécue ailleurs, deviendrait pour l'avenir un lourd fardeau à supporter. En Angleterre et dans d'autres pays, il a été démontré que des pressions indues exercées sur la profession médicale et d'autres abus qui résultent d'un programme d'état d'assurance-santé nuisent à la qualité des services médicaux. Alternativement, on a proposé d'établir un programme administré par les organismes privés en collaboration avec le gouvernement et la profession médicale qui permettrait de li-

miter l'aide du gouvernement à ceux qui en ont besoin et qui laisserait la grande majorité des citoyens libres de choisir le programme le plus approprié à leurs besoins particuliers. Un tel système permettrait aux milliers de programmes de frais médicaux pleinement satisfaisants qui sont présentement en vigueur de continuer à opérer pour le bénéfice des parties concernées.

Dans notre rapport précédents, nous avions appuyé sur la nécessité d'améliorer et d'élargir nos facilités d'enseignement à tous les niveaux. Le Conseil Economique du Canada, dans son deuxième rapport annuel, a commenté la grande marge qui existe entre les niveaux d'éducation atteints aux Etats-Unis et au Canada; il est démoralisant d'y constater que notre taux d'amélioration reste inférieur au leur. Nous sommes d'avis que l'éducation devrait être classée au-dessus de tout programme de bien-être social particulièrement si on évalue son importance en termes de rendement économique futur pour notre pays.

Présentement, tout indique que notre économie progressera à un rythme satisfaisant en 1966; toutefois, il semble peu probable que le taux de croissance de l'an dernier soit répété cette année à cause des limites actuelles de nos facilités de production, le taux minimum de chômage et la pénurie aiguë de travailleurs spécialisés. Une accentuation des forces inflationnaires pourrait se produire et, à moins que des mesures appropriées soient prises pour les contenir, elles pourraient effacer l'important progrès économique réalisé durant les dernières années. Il est à espérer que les gouvernements, à tous les niveaux individuellement et collectivement, respecteront les priorités dans la mise en vigueur de leurs différents programmes afin de soulager notre économie et d'assurer une prospérité réelle et durable.

Comme toujours, des problèmes confrontent notre Canada en marche. A cause de leur complexité grandissante, ils exigeront des dirigeants du gouvernement, du travail et des affaires, des solutions efficaces si les Canadiens doivent se prévaloir des opportunités que leur réserve l'avenir. L'Industrielle, encore plus que dans le passé, contribuera au progrès du pays par ses services à un nombre croissant de détenteurs de polices et par l'intensification de ses placements selon les besoins financiers de notre société moderne.

Si vous avez

Quelque chose à vendre

les petites annonces de

LA GAZETTE

Valleyfield-Beauharnois
s'en chargeant

Résultats étonnants. Un service impeccable

signalez **373-7272**

Nouveau

NETTOYEUR LATULIPE
SERVICE DE COMPTOIR
NETTOYAGE SANS ODEUR

38, Ste-Cécile 373-4800

PORTES - CHASSIS

• Vitres de toutes sortes
• Menuiserie • Armoire

A. BOUGIE & FILS

86, Bissonnette 373-2955

Pour vos prescriptions

Appelez 371-1101

PHARMACIE LEMAY

60 Champlain, Valleyfield

Transport

VALLEYFIELD EXPRESS

LTEE

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building
Materials

373-4721



Bois et Matériaux
de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

Bijouterie

BRODEUR

201, Victoria 373-1606

Radiateurs

Nettoyés — Réparés
Remis à neuf

LUCIEN MARTEL

Chemin Larocque
Valleyfield

"L'homme bien mis
s'habille"

CHEZ HENRI

11-a, Chaussée 373-7151
Valleyfield

Ferronnerie

C. CHATEL

CHARLEMAGNE CHATEL,
Prop.

107, Alexandre 373-5323

LA GRANDE SEMAINE

LA SEMAINE DE LA FRATERNITE est célébrée au Canada entre le 20 et le 27 février. C'est un prêtre catholique romain des Etats-Unis qui a lancé cette idée, à laquelle des âmes généreuses, assoiffées de paix et de bonne entente ont fait écho. Elle traduit avec force un sentiment à la fois profond et unanime, sentiment attaché aux entrailles même de l'humanité.

Le CONSEIL CANADIEN DE CHRETIENS ET JUIFS l'a faite sienne en 1948 et, depuis cette date, organise chaque année la célébration de cette semaine. Voici les objectifs qu'il propose à la population canadienne:

CES ANNONCEURS DESIRENT DEVELOPPER L'ES

Institut

JANINE
323, Victoria

Electrologis
V

CHARLES
& F

Quincaillerie
Pe

213, Victoria

VENTE et

vitres d'a

• Par

VITRERIE

Henri

196 Chen

37

Les march

M

de V

Les l

GERAL

VALLEYFIELD

BEAU

CHAT

Pour vos réparations
d'accessoires électriques

CHARLES A. LANOUE

68, Alexandre - 373-8155

Meubles

L. J. MASSE

16, du Marché 373-6020

Z. PERRON

AUTOMOBILE LTEE

24, Du Marché - 373-4540

Décoration intérieure

MARIE-FLEUR

Confection gratuite
Draperie — Rideaux
Tapis — Peinture

89, Cousineau 373-7171

MAINE DE LA FRATERNITE ENTRE TOUS!



L'HARMONIE ET LA PAIX DANS LA FRATERNITE.

- (1) "Donner à la population l'occasion de s'engager de nouveau à faire respecter les droits humains essentiels à notre mode de vie".
- (2) Mettre en lumière les façons pratiques de promouvoir la compréhension et la réalisation de ces idéaux".
- (3) Recruter l'appui d'un plus grand nombre de gens, voulant participer à des événements échelonnés sur toute l'année et destinés à consolider la Fraternité".

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H.-P. Veilleux, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44, Ste-Cécile 373-6480
Rés.:373-2535

Cordonnerie CLEMENT
SERRURIER
Lionel Clément, Prop.
48-A Ste-Cécile 373-3075

WILFRID BRAZEAU
Représentant
La Société des Artisans
Coopérative d'assurance-vie
Ne l'oubliez jamais, vous assurer à la Société des Artisans, c'est placer votre argent chez vous.
64a rue ELLICE 373-7404

L'endroit où l'on mange bien
RESTAURANT GAGNE
Repas à toute heure
33 Du Marché 373-0026

DEVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE. AIDONS-LES EN LEUR ASSURANT NOTRE PATRONAGE

Institut de Beauté
ANINE TESSIER
23, Victoria 373-2846

Electrologiste, Esthéticienne
Visagiste

- Plantes
- Morceaux funéraires
- Vases
- Potiches

Topaze Fleuriste
18 JACQUES-CARTIER — TEL. 371-1818
VALLEYFIELD, QUE.

TEL.

373-1818

18 Jacques-Cartier

Valleyfield, Que.

LEVASSEUR FRERES
Prélarts — Tuiles
Tapis

37, Nicholson 373-4340

CHARLES CADIEUX & FILS INC.
Quincaillerie — Meubles
Peintures

13, Victoria 373-2220

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 rue Victoria
373-5440

Confection pour dames,
lingerie

LUCIEN TURCOTTE

203, Victoria 373-4255

RAY LOISELLE
Chaussures Inc.

56, Ste-Cécile 373-6510

VENTE et INSTALLATION
de
vitres d'auto au complet
● Pare-brise, etc.

VERRE VALLEYFIELD
Henri Martel, Prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

2 salles de réception
A LOUER

500 PERSONNES
avec bar et licence complète

Tél. 373-1582

VENISE BOWLING

Valleyfield Bassin

Bois de construction

A. MIRON & FRERE INC.

135, Du Marché 373-8015

Matériaux
de construction

J.-O. CLERMONT LTEE

5 Clermont 373-2860

Les marchés d'aliments

METRO

de Valleyfield

Maison construite avec
prêt de la
S.C. d'Hypothèque

E. Bourcier Const. Enrg.

56, Gurnham - 373-1430

CHAUSSURES REMI CHATEL
Chaussures pour toute la famille

Coin Du Marché et
Nicholson
373-9801

La laiterie
Belle Vallée

310, Salaberry 373-6522

Les librairies
GERALD BOYER

VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY

PHARMACIE GENDRON
PRODUITS REXALL

23 St-Laurent - 373-4111

Pour votre nettoyage

Piché Nettoyeurs Enrg.

270, Larocque - 373-2855

Draperies - meubles
prélarts - disques
sports

MARCHAND FRERES

209, Victoria 373-2440

Décès de la semaine

COURTOISE DE TOPAZE FLEURISTE

M. DANIEL POIRIER

A Salaberry-de-Valleyfield le 21 février est décédé M. Daniel Poirier, fils de feus Elie Poirier et de Rose Boyer et demeurant à 325 St-Jean-Baptiste. Il était âgé de 78 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte deux soeurs, Mlle Irène Poirier et Mme Flore Thérien ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 24 février, des salons R. Montpetit et Fils, 200 rue Champlain, pour l'église du St-Augustin à 10:00 heures. Le service fut présidé par le curé Paul Leduc et le vicaire Vincent. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Mme Vve Joseph Richer

Les funérailles de Mme Vve Joseph Richer (Rose-Ida Guilbeault), décédée le 19 février à l'âge de 86 ans, ont eu lieu mardi, le 22 février, à la cathédrale, à 10:00 heures. Le service fut chanté par M. le curé Jean-Denis Cadieux.

Mme Vve Joseph Richer laisse pour pleurer sa perte M. et Mme Albert Richer (Geneviève Mathieu), M. et Mme Claude Richer (Wildreddent), M. et Mme Roméo Richer (Simone Neveu), Mme Vve Emile Deforme (Irène), M. et Mme Roma Martin (Simone), M. et Mme Alonzo Frenette (Gilberte), M. et Mme Edgar Besner (Aline), Mlle Madeleine Richer, Mme Eugène Richer (Anita Reynolds), Mme Léopold Richer (Lucette Brault), Mme Roland Richer (Cécile Leclerc), Mme Edmond Guilbeault et Mme Isaie Guilbeault, ainsi que de nombreux neveux et nièces

et plusieurs petit-enfants.

M. Gérard Tessier

A Salaberry-de-Valleyfield le 23 février est décédé M. Gérard Tessier, époux de Lucienne Emond et demeurant à 17 Ogilvy. Il était âgé de 44 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un fils, Jean-Claude; une fille, Jocelyne; son père et sa mère, M. et Mme Domina Tessier (Eveline Haineault); son beau-père, M. Anatole Emond; deux frères, Eddy et Marcel; deux soeurs, Jeannine et Thérèse; quatre beaux-frères, MM. René Boily, Armel Emond, René Emond et André Emond; six belles-soeurs, Mme Eddy Tessier (Simone Laframboise), Mme Marcel Tessier (Marie-Jeanne Leboeuf), Mme René Boily (Lucille Emond), Mme Armel Emond (Francis Denaud), Mme René Emond (Lucie Lalonde), Mme René Leduc (Thérèse Emond), ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 26 février, des salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'église St-Joseph Artisan à 10:30 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Mme Thomas Clifford

A Salaberry-de-Valleyfield le 24 fév. est décédée Mme Thomas Clifford née Ellen Watson et demeurant à 173 St-Charles. Elle était âgée de 90 ans.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer a perte trois fils, Robert, Réginald et Norman; une fille, Alma; trois brus, Mme Robert Clifford (Elsie White), Mme Réginald Clifford (Claire Cullen) et Mme Norman

Clifford (Lorna McWhinnie); une soeur, Mrs. Richard Willis.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 26 février, des salons J.A. Larin et Fils, 349 Danis, pour l'église presbytérienne à 2:30 heures. L'inhumation eut lieu à Ormstown.

M. Léo Leduc

A Salaberry-de-Valleyfield le 26 février est décédé à l'âge de 59 ans M. Léo Leduc, époux de Alma Pelchat et demeurant à 296 Grande Ile.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte trois fils, Armand, Lucien et Réal; deux filles, Christiane et Mme Gaétan Boucher (Claudette); un gendre, M. Gaétan Boucher; deux brus, Mme Armand Leduc (Michelle Séguin) et Mme Lucien Leduc (Rita Audot); quatre frères, Aldice, Mirel, Médard et Sylvio; quatre soeurs, Mme Victorin Poirier (Anita Leduc), Mme Charles Emond (Hélène Leduc), Mme Lucien Rhéaume (Gaétane Leduc) et Mme Lucien Cardinal (Rolande Leduc); douze beaux-frères, MM. Victorin Poirier, Charles Emond, Lucien Rhéaume, Lucien Cardinal, Aurélien Pelchat, Maurice Pelchat, Gérard Pelchat, Roland Michaud, Médard Hallé, Jean-Paul Pelchat, Paul Miron, Henri Desgroseilliers; treize belles-soeurs, Mme Alcide Leduc (Alice Benoit), Mme Mirel Leduc (Emilia Latour), Mme Médard Leduc (Laurianna Latour), Mme Sylvio Leduc (Anita Desjardins), Mme Aurélien Pelchat (Marie Dupont), Mme Maurice Pelchat (Claire Roy), Mme Gérard Pelchat (Thérèse St-Onge), Mme Roland Michaud (Blanche Pelchat), Mme Médard Hallé (Léda Pelchat), Mme Jean-Paul Pelchat (Gertrude Labonté), Mme Paul Miron (Alvine Pelchat), Mme Henri Desgroseilliers (Simone Pelchat) et Mme Vve Germain Poissant (Judith Pelchat); son beau-père, M. Eugène Pelchat; plusieurs neveux et nièces; deux petit-enfants, Johanne et Daniel Leduc.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 26 février, des salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'église St-Joseph Artisan à 10:30 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte deux fils, Roland et Gaétan; quatre filles, Mme Roland Cardinal (Georgette), Mme Léo Latulipe (Laurette), Mme André Latulipe (Noëlla) et Monique; trois gendres, MM. Roland Cardinal, Léo et André Latulipe; deux brus, Mme Roland Beaupré (Denise Jolineau) et Mme Gaétan Beaupré (Céline Veilleux); un frère, Eugène; trois soeurs, Mme Lucien Julien (Yvonne), Mme Médard Joannette (Zemma) et Mme Paul Boyer (Jeanne); dix beaux-frères, MM. Lucien Julien, Médard Joannette, Paul Boyer, Albert Joannette, Emile Latour, Roméo Joannette, Emile Desjardins, Emilien Joannette, Wilfrid Joannette et Rosario Joannette; neuf belles-soeurs, Mme Eugène Beaupré (Gertrude Thibeault), Mme Vve Roméo Beaupré (Yvonne Leboeuf), Mme Albert Joannette (Alphine Leduc), Mme Vve Narcisse Laberge (Bertha Joannette), Mme Roméo Joannette (Simone Paré), Mme Emile Desjardins (Délia Joannette), Mme Emilien Joannette (Valentine

Lachance), Mme Wilfrid Joannette (Rolande St-Onge) et Mme Rosario Joannette (Marcelle Duquette); quatre petites-filles et deux petit-fils; de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 5 mars, des salons R. Montpetit et Fils, 313 Danis, pour l'église Notre-Dame de Bellefleur à 10:00 heures. L'inhumation aura lieu à Valleyfield.

Mme Vve Joseph-Adélar Leblanc A Salaberry-de-Valleyfield le 23 fév. est décédée Mme Vve Joseph-Adélar Leblanc née Corona Trotter et demeurant à 114 Ellice. Elle était âgée de 72 ans.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 26 février, des salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la cathédrale, à 11:00 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Remerciements Les membres de la famille de Mme Vve Joseph Richer désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de celle-ci, survenu le 19 février soit par messages de sympathie, offrandes de messe, télégrammes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

M. Guy Brodeur, propriétaire de Topaze Fleuriste, offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Legaré

PROFITEZ de la vente de DEPRECIATION

SPECIAUX JUSQU'À 50% DE REDUCTION

46, NICHOLSON

TEL. 373-6606

Valleyfield

Les funérailles eurent lieu samedi, le 5 mars, des salons R. Montpetit et Fils, 313 Danis, pour l'église Notre-Dame de Bellefleur à 10:00 heures. L'inhumation aura lieu à Valleyfield.

Mme Vve Joseph-Adélar Leblanc A Salaberry-de-Valleyfield le 23 fév. est décédée Mme Vve Joseph-Adélar Leblanc née Corona Trotter et demeurant à 114 Ellice. Elle était âgée de 72 ans.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 26 février, des salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la cathédrale, à 11:00 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Remerciements Les membres de la famille de Mme Vve Joseph Richer désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de celle-ci, survenu le 19 février soit par messages de sympathie, offrandes de messe, télégrammes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

M. Guy Brodeur, propriétaire de Topaze Fleuriste, offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Avantages de la loi accessibles à toutes les bibliothèques publiques

Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce que, sur la recommandation de la Commission des Bibliothèques publiques, il vient d'approuver certains amendements aux règlements qui régissent le calcul et l'attribution des subventions aux bibliothèques.

Dans le cas des bibliothèques publiques ouvertes au moins trente heures par semaine, le montant de \$1,000 ajouté jusqu'ici à la subvention pour chaque bibliothécaire professionnel employé à plein temps est désormais porté à \$5,000 pour le bibliothécaire en chef si ce dernier justifie d'une maîtrise, d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur en bibliothéconomie obtenus après un cours d'au moins 450 leçons, ou encore s'il possède un diplôme en bibliothéconomie obtenu après un cours d'au moins

150 leçons complété par une expérience pratique de dix ans. D'autre part, pour qu'une nouvelle bibliothèque municipale puisse recevoir une subvention de création, il ne sera plus exigé qu'elle desserve au moins 5,000 habitants. Toutefois, et quel que soit le chiffre de la population, la contribution municipale ne devra jamais être inférieure à \$2,500 ni la collection inférieure à 1,000 volumes.

Ces amendements ont pour but de rendre les avantages de la loi sur les bibliothèques publiques accessibles à toutes les municipalités qui voudront garantir la viabilité de leur bibliothèque, ainsi que de permettre à toutes les bibliothèques d'être dirigées par des bibliothécaires vraiment professionnels, puisqu'une bonne partie du traitement du bibliothécaire est déjà assurée par ce supplément.

Dr Henri J. Hébert, m.d.
médecin

373-5560

Valleyfield
(XNO)

Filiatrault, Desroches & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

MONTREAL

SALABERRY DE VALLEYFIELD

J'AI FAIT MA PART

AVEZ-VOUS FAIT

LA VOTRE

La Fédération des Oeuvres
de Charité

27 FEVRIER au 14 MARS

NOUS LIVRONS LE DIMANCHE

COMME SUR SEMAINE

371-1101

Nous donnons les timbres "Gold Star"

PHARMACIE LEMAY

60, Champlain

Valleyfield

IL A VU LA MORT DE PRES

L'abbé Roger Poirier, de Valleyfield, prêtre de la Société des Missions-Etrangères, a vu la mort de près en Amérique du Sud le mois dernier.

L'abbé Poirier, missionnaire au Honduras, qui suit actuellement un cours à l'Institut de Pastorale de Panama, était au nombre des huit personnes (dont un de ses confrères, l'abbé Gérard Carrier, p.m.é., de St-Martin de Beauce) qui prenaient place dans un petit avion le dimanche 20 février vers 6 h. 30 a.m. Ils partaient pour le Golfe de San Blas, sur l'Atlantique, à une soixantaine de milles de la ville de Panama. Leur but était de visiter cette région, peuplée uniquement d'indiens et accessible seulement par avion, pour admirer l'oeuvre des missionnaires qui y travaillent.

Après 35 minutes de vol, l'avion survolait l'île de Naranga où il devait atterrir. C'est alors que les complications commencèrent. Le vent se fit violent et il commença à pleuvoir. L'avion perdait de l'altitude et s'approchait de la piste quand une pale de l'hélice se brisa. Evidemment, le moteur s'emballa et l'avion allait s'écraser. Le pilote eut alors l'idée de diriger son appareil vers la mer qu'on voyait à



droite. Il venait tout juste de s'orienter dans cette direction

quand l'autre pale de l'hélice se rompit elle-aussi. L'avion fit au moins un tour sur lui-même avant de s'écraser au moment où, heureusement, il arrivait au-dessus de l'eau. Le moteur était complètement arraché et l'avion flottait à l'envers, portes et fenêtres sous l'eau. Le pilote avait une jambe fracturée, mais les passagers, bien que très abasourdis, étaient tous conscients et presque indemnes.

L'eau commença aussitôt à s'infiltrer dans la cabine. Dans la confusion générale, certains frappaient en vain dans les vitres qu'ils essayaient de briser. C'est enfin l'abbé Poirier, le plus gravement blessé des passagers, qui parvint à ouvrir la porte. Il aida d'abord le pilote à sortir, puis deux petits enfants. A ce moment-là des ca-

nots arrivèrent de la plage d'où les indiens avaient assisté à l'écrasement. L'abbé Poirier qui avait accompli son devoir, perdit alors connaissance pour ne la reprendre qu'après avoir été conduit, dans un autre avion, à l'hôpital de Panama: il était ébranlé par un coup à la figure qui lui avait endommagé un oeil et le nez mais il sortait de l'hôpital quelques jours plus tard.

**LA GAZETTE
QUI EST
PRESENT**

PHILIE & HOULE
NOTAIRES

Bureau situé à 50, Jacques-Cartier

Tél. 371-0050

Valleyfield

(XNO)

Vous voyez ces vastes portes? Voilà pourquoi le Handi-Van est si facile à charger et à décharger. On peut aussi faire ajouter deux portes latérales et des fenêtres disposées de façons diverses.

Le Handi-Van a un diamètre de braquage de 35,5 pieds. Il se manoeuvre aisément, se faufile dans la circulation pour livrer vite, à l'heure promise!

Voyez le spacieux intérieur du Handi-Van: 211 pi. cu. d'espace pour une tonne de charge utile. La longueur libre est de 92 pouces du logement du moteur à l'arrière.

Le 120 CV est une merveille de mécanique. Pour plus de puissance, commandez le 140 CV. Egalement livrable: transmission Powerglide.

Le plancher en métal est construit pour résister aux traitements les plus durs. C'est un plancher ultra-robuste offert sans supplément de prix.

La carrosserie et le châssis du Handi-Van forment un ensemble intégré. La tôle de forte épaisseur résiste mieux à la corrosion, et dure par conséquent plus longtemps.



De l'arrière, on voit immédiatement pourquoi le Handi-Van est avantageux. Mais, c'est à l'avant que se trouve sa caractéristique la plus importante.



C'est la plaque GMC qui fait toute la différence. Pas la plaque elle-même, bien sûr, mais ce qu'elle représente. GMC est synonyme de supériorité technique. Par exemple: sachant que la plupart des Handi-Van sont utilisés dans la livraison urbaine et exposés à l'humidité et au sel, GMC a accordé une attention toute particulière au soubassement. La tôlerie des parties exposées est d'abord galva-

nisée, recouverte ensuite de peinture d'aluminium, phosphatée et, enfin, enduite d'un revêtement protecteur! Rien d'étonnant donc à ce que le Handi-Van résiste si efficacement aux attaques de l'hiver canadien. Rien d'étonnant, non plus, à la réputation de supériorité technique de GMC. Quand vous voudrez acheter un fourgon, pensez au Handi-Van de GMC.



Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local

Vendeur Autorisé de Camions GMC à Valleyfield

J. P. Villeneuve Automobile Inc.

63, RUE CHAMPLAIN

VALLEYFIELD

Funérailles de M. Joseph Milo de Beauharnois Décédé à l'âge de 78 ans

M. Joseph Milo, un italien de naissance mais très bien connu des citoyens de Beauharnois et des environs pour avoir tenu un commerce d'épicerie-restaurant sur la Place du Marché pendant plus de 25 ans, est décédé le 12 février dernier à la résidence de son gendre M. Georges Tremblay, sur le Chemin St-Louis, Beauharnois, à l'âge de 78 ans.

Les funérailles eurent lieu lundi dernier, le 14 février en l'église St-Clément de Beauharnois, où fut chanté le service funèbre à 10.00 heures a.m. La dépouille mortelle avait été exposée aux Salons Funéraires de Bourgie et Frère, rue Ellice, Beauharnois.

L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: ses enfants Adolphus Milo, Julia et Florence Milo, une bru: Mme Adolphus Milo, née Irène Perreault, deux gendres: MM. Louis Officia et Georges Tremblay.

Sincère sympathies à la famille en deuil.

Pour Mariage
Salle de
réceptions

RESTAURANT
SAM-PAN
Café

Tel: 373-7090

Livraison Gratuite - Free Delivery

MARINE ARMEE AVIATION

Programme

Plan de subvention aux colléges militaires ou à l'université
Plan des officiers cadets (pilote, navigateur, etc.)

Plan d'instruction pour les métiers (électronique, radar, mécanique, etc.)

Il y a aussi plusieurs plans d'aide financière offerts aux étudiants universitaires en Médecine, en Art dentaire, en Sciences, etc.

Conditions

Avoir de 16 à 20 ans, être célibataire, posséder au moins la 11e Sciences-Mathématiques.

Avoir de 17 à 24 ans, être célibataire, posséder au moins la 11e Sciences.

Avoir de 17 à 29 ans, être célibataire, posséder au moins la 8e année.

S'adresser au:

Centre de Recrutement des Forces Canadiennes
1254, rue Bishop, Montréal

ou

4290 est rue Ontario, Montréal

ou

remplir et poster une carte postale prise sur la pancarte intitulée "Des Professionnels" qui se trouve au bureau de poste de votre localité.

La mode du printemps se consacre à ce qui marche

Les souliers sont d'autant plus en lumière que les jupes sont plus courtes, et la hauteur du talon doit être en parfaite harmonie avec les différentes toilettes qu'une femme porte.

Bien que le soulier de la prochaine saison puisse se caractériser par le seul mot dynamique de JEUNE, il y a aussi: JEUNE et JEUNE.

Jusqu'à quel point JEUNE est-il JEUNE? Indépendamment de son âge, la femme qui reste jeune d'idées ne peut s'empêcher d'aimer les nouveaux modes de souliers, avec leur grande variété de talons tous formats et toutes hauteurs, leurs bouts élégamment arrondis. L'allure dégagée qui découvre l'entre-orteil, l'immense choix d'escarpins ajourés, de brides-arrières, de sandales; les innombrables motifs de courroies, de même que les modèles lacés, de grande classe, qui sont à la fois pratiques et décoratifs.

A la question "de quelle rondeur les bouts", on remarque que les bouts de souliers sont devenus graduellement plus large, plus plats, de forme mieux tournée, de sorte qu'au printemps le degré de rondeur sera de la taille d'un "25 sous et plus" sur talons de deux pouces et quart dans le soulier de toilette, et du diamètre d'un "50 sous et plus" dans le soulier à talon bas et trapu.

Les bouts "ballet" et les bouts ronds légèrement équilibrés seront bien vus à la prochaine saison. Pour leur part, les bouts ouverts commencent déjà à réapparaître.

Malgré l'apparence plus trapue du talon, la partie-avant du soulier reste légère, gracieuse et très féminine. L'inté-

rêt se tourne vers les talons plus bas, et ceux-ci tendent à s'équilibrer harmonieusement avec les bouts plus larges. La gamme des formes de talons du printemps '66 est absolument captivante, et de même que pour les hauteurs de talons, c'est une variété sans fin, comprenant le talon droit, le bloc, le talon Louis, le trapu, le superposé (de moins de 2 pouces de haut) et plusieurs autres.

Pour la silhouette, les courroies règnent parmi les nouveaux styles. Vous en verrez partout, et disposés différemment dans chaque modèle... courroies "T", jumelles, triples... du cou-de-pied à la cheville. Les élégants souliers lacés, aussi bien que les modèles à garnitures imitant le laçage, joueront un rôle important dans la mode du printemps.

La grande nouveauté dans l'escarpin, le bride-arrière et la sandale, se situe dans l'allure dénudée. Découpages, ouvertures en hublots, perforations, côtés et encolures rabaisées, encolures en coquilles laissant voir la naissance de l'orteil, contribuent à la silhouette dégagée du soulier.

Le grand favori de la mode est le soulier souple et flexible. Cette flatteuse souplesse se retrouve dans le chevreau et la chevette, ainsi que dans l'emploi qu'on fait du Suède dans les modèles de loisirs et à talons bas.

La couleur est vive et nette. Plus l'allure est jeune dans le soulier à la mode, plus la couleur est prononcée. Au premier rang le cuir verni noir, et ensuite "le soulier pâle" en nuances allant de l'os au nougat et aux mi-bruns, et enfin par ordre d'importance, le bleu, le vert, le rouge et les pastels. On verra beaucoup de deux-tons, tel que verni noir garni de cuir blanc, ou mariage de deux tons pastels.

"Porter la chaussure appropriée à chaque occasion" est devenu la marque distinctive de toute personne bien mise — homme ou femme.

Activités des Filles d'Isabelle de B'nois

Journée de prière: vendredi.- Initiation prochaine

Les Filles d'Isabelle du Cercle Madona de Beauharnois annoncent qu'elles ont organisé une journée de prières en l'église St-Edward Presbytérienne, située sur la rue Ste-Catherine, Beauharnois, pour vendredi soir, le 25 février, à 8.00 heures p.m.

Initiation

Elles annoncent également qu'elles tiendront une grande initiation le 3 avril prochain. Les intéressées n'ont qu'à présenter leur demande d'admission à un membre du cercle ou à communiquer avec le no. 268-3471, ainsi que toutes celles qui désirent se réinstaller. Elles n'ont qu'à communiquer avec Mme Thérèse Marchand 268-7218 ou la régente 268-3471.

LE COIN DES PROPRIETAIRES

(par Roger Billette)

No. 4 La Régie des loyers

Un des premiers actes de l'administration canadienne lors de la dernière Grande Guerre, fut de geler tous les prix à leurs niveaux existants.

Louable initiative, qui n'allait pas sans maintes difficultés.

Très tôt après le conflit, la régie des prix disparut, sauf qu'elle s'applique encore en maints endroits, vingt ans après la fin des hostilités.

On conçoit déjà ce qu'il y a de manifestement arbitraire et ridicule dans cette loi désuète, alors que les conditions sociales ont grandement changé depuis 1945.

De fait, il y a un surcroît de logements disponibles et ce, depuis plusieurs années.

Ce qu'il y a de plus odieux, cependant, c'est que cet acte de régie est encore administré avec rigueur. Quiconque a dû se présenter devant la régie sait pertinemment qu'on n'y tient aucun compte des facteurs suivants qui ont considérablement modifié la situation depuis qu'elle fut instituée: viz. la hausse des frais d'intérêt et l'augmentation désordonnée du coût de l'entretien, tant en salaires qu'en matériel.

Cette attitude milite contre l'amélioration des logements qui, pourtant, est éminemment désirable du point de vue social. Le propriétaire, avant d'entreprendre des réparations de plomberie, de système électrique, etc., s'inquiète à juste titre. Lui accordera-t-on une augmentation commensurable? Tout au plus tient-on compte de l'augmentation des taxes.

Il sied de le répéter. Les propriétés astreintes à la régie sont précisément les plus an-

ciennes, celles qui requièrent le plus de transformations, pour les amener à un état comparable avec les propriétés nouvelles.

Il advient donc cette condition insolite que les propriétaires, outre le fardeau qu'ils doivent porter par ailleurs, sont particulièrement punis pour avoir collaboré de leur mieux à l'ordre social, même alors qu'on leur a dénié depuis quelque vingt-cinq ans la possibilité de jouir de leur capital dans une mesure analogue à celle des activités commerciales ou industrielles.

On ne saurait trop insister sur l'injustice et la discrimination que la régie représente, surtout si l'on veut bien constater que la propriété foncière, à l'instar de tout autre produit, a subi une vaste obsolescence au cours des années et qu'elle n'a pu accumuler les fonds nécessaires à sa rénovation efficace.

Il y a urgence d'une organisation à l'échelle provinciale pour éclairer et défendre les propriétaires.

Ils sont invités à se joindre à La Ligue des propriétaires du Québec Inc.

Case postale 726, Montréal. La contribution minime de \$5.00 par an est destinée à maintenir un organisme prêt à défendre leurs intérêts tant particuliers que généraux, dans tous les domaines où ils ont besoin d'aide.

Cet organisme, toutefois, ne saurait être efficace que si l'adhésion est générale.

Encouragez nos annonceurs

EXPOSITION du Meuble

chez SINRAY FURNITURE INC.

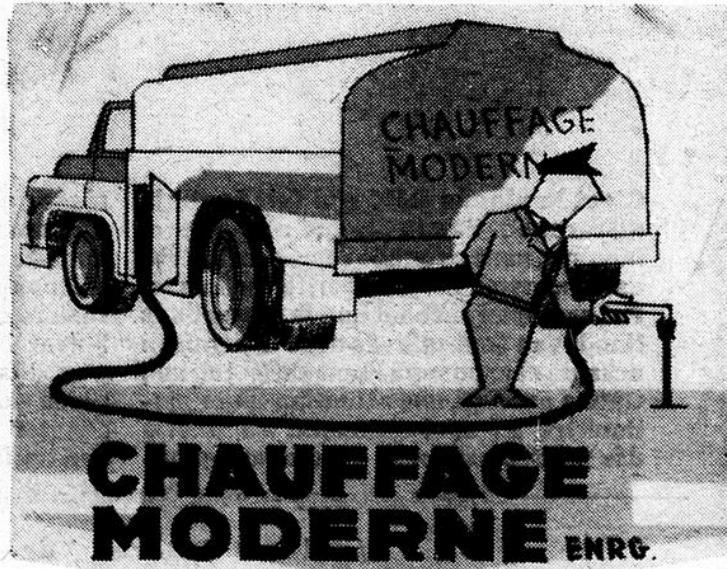
Du 1er au 15 mars

Dites
OUI
à la
FEDERATION
C'est aussi
votre
AFFAIRE

POUR VOTRE HUILE A CHAUFFAGE

DEVENEZ NOTRE CLIENT REGULIER ET OBTENEZ UN

SERVICE D'ENTRETIEN GRATIS



CHAUFFAGE MODERNE ENRG.

Tel que nettoyage et vérification de votre système de chauffage.

Nous vous offrons les avantages de la livraison automatique avec plan budgétaire sans frais.

VENTE GROS ET DETAIL
FERNAND LACOMBE, Prop.

93, Jacques-Cartier

Valleyfield

Tél. 373-5296

Avez-vous des COQUERELLES

Débassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie. Adressez-vous à:

M. Jos. Phoenix
Valleyfield Tél. 373-5281
46, rue Ellice

Assemblée du CONSEIL MUNICIPAL Beauharnois

Les membres du Conseil Municipal de la Cité de Beauharnois tenaient leur première assemblée mercredi dernier, le 16 février, sous la présidence de son Honneur le maire Philippe Boyer, à la suite des élections du 7 février dernier.

Après avoir prêté serment en présence de Mgr. Dominique Julien, curé de la Paroisse de St-Clément, et d'un groupe de spectateurs et spectatrices, les membres du conseil procédèrent à l'ordre du jour.

Rapport de l'officier-rapporteur
Proposé par l'échevin Olier Primeau, secondé par l'échevin Hervé Lafond, que le rapport de l'officier-rapporteur, concernant les dernières élections municipales, soit approuvé par ce conseil, tel que lu.

Remerciements

Le greffier donna ensuite lecture d'une lettre de remerciements de MM. Lucien Primeau, Georges Gaudreau et René Marchand pour la magnifique réception tenue en leur honneur à l'occasion de Noël; une lettre de la Chromium Mining & Smelting Corp. pour avoir encouragé les citoyens de cette localité et des environs à faire faire certains travaux durant la saison froide.

Octroi

En réponse à une lettre du

Festival de Musique de la Vallée de Châteauguay, sollicitant un octroi pour leurs festivités qui se tiendront du 25 au 30 avril prochain, l'échevin Douglas Mackey proposa, secondé par l'échevin Jean Boyer qu'un montant de \$100.00 leur soit voté.

Pro-maire

L'échevin Olier Primeau a été nommé pro-maire pour les prochains trois mois, à la suite d'une proposition de l'échevin Jean Jacques Marchand, secondé par l'échevin Rodolphe Savard.

Baie du Lac St-Louis

A la suite d'une proposition de l'échevin Jean Jacques Marchand, secondé par l'échevin Douglas Mackey, le greffier fut chargé de remercier les autorités pour le nettoyage de la Baie du Lac St-Louis l'automne dernier.

Caritas

Dans une lettre adressée au conseil, le maire de la Ville de Dorion à titre de président de la campagne en faveur de la Fédération des Oeuvres de Charité, sollicitait un octroi de la part de la ville. Cette demande a été remise à la prochaine assemblée.

Compte-rendu de l'assemblée des maires

Le greffier donna ensuite la

lecture du procès-verbal de l'assemblée des maires des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon, tenue à Valleyfield. Cette assemblée, convoquée par son Honneur le maire Robert Cauchon de Valleyfield, avait pour but de former un comité, chargé de rédiger un mémoire, en vue de la construction d'un pont élevé. Ce pont coûterait environ huit millions de dollars selon l'étude préliminaire des plans dressés par les ingénieurs conseils.

Congrès

M. Gérard Mercier, ingénieur, a été délégué au quatrième congrès annuel de l'Association Québécoise des Techniciens de l'Eau tenu au Château Frontenac du 20 au 23 février.

Sécurité

Afin d'assurer une plus grande sécurité aux piétons, principalement à ceux qui circulent sur le trottoir en face de la manufacture J.W. Kilgour & Bro. Ltd., l'échevin Douglas Mackey proposa, secondé par l'échevin Olier Primeau que demande soit faite au Ministère de la Voirie de construire un garde-fou le long de ce trottoir.

La prochaine assemblée générale aura lieu lundi prochain, le 7 mars à 8.00 heures p.m.

**Annoncez dans
La Gazette**

L'établissement d'un système de fluoration à Valleyfield ne coûterait que \$8,000.00

Plus de quatre millions et demi de Canadiens profitent maintenant de la fluoration. Ceci indique que près de 24% de la population apprécient les bénéfices de cette mesure de santé.

Ceci inclus près de trois millions de résidents de la province de l'Ontario qui possèdent maintenant un système de fluoration des eaux.

Les dernières statistiques publiées par les Etats-Unis indiquent que près de 2,900 municipalités et 58 millions de personnes ont la fluoration.

La dernière grande ville à adopter la fluoration est Détroit. Cette mesure de santé fut adoptée après un referendum auprès des citoyens de cette ville.

Le ministre de la Défense a recommandé qu'à l'avenir tous les établissements de ce ministère soient pourvus d'un système de fluoration.

C'est donc avec regret que l'on constate que dans notre arrondissement, on ne semble pas apprécier cette mesure de santé si importante alors que l'on sait que près de 97% des enfants souffrent de carie dentaire.

La fluoration remédierait à cet état de chose en réduisant l'incidence de la carie dentaire à plus de 50%.

Tout en améliorant la santé

dentaire des enfants, ce serait une économie importante alors que partout on se plaint du coup élevé de la vie.

Sait-on que l'installation d'un système de fluoration dans Valleyfield ne coûterait pas plus de \$8,000.00. Pour Beauharnois, il en coûterait environ \$6,000.00 Il semble qu'on pourrait trouver facilement ces montants dans les coffres municipaux.

Dr. Armand Clairmont,
Dentiste hygiéniste,
du comté de Beauharnois,
Unité Sanitaire

Adressez-vous à

Agences SHANNON

● Assurances

● Voyage

Pour
Assurances de tous genres

Réservations de voyages
chemin de fer, marine, avion,
hôtels, etc

373-3471

139, VICTORIA

VALLEYFIELD

Terminus Autobus Provincial

Transport

LISEZ LA GAZETTE

Quelle localité saurait vous

offrir 4 chiropracticiens

5 fourreurs

6 nettoyeurs et teinturiers

7 entrepreneurs en chauffage et ventilation

8 ateliers de soudure . . et à peu près

toutes les boutiques et tous les services

auxquels vous pourriez penser? Mais la nôtre!

Notre localité a beaucoup à offrir.
Belles boutiques, bons services, citoyens affables.
Pour y trouver tout ce que vous voulez, faites marcher
vos doigts dans les Pages Jaunes;
vous y rencontrerez tous ces gens . . . et beaucoup d'autres.
Cet annuaire, comme cette localité, a de tout





LA GAZETTE

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Vous voulez
• Vendre
• Louer
• Acheter
Lisez les
annonces
classées

L'HOMME BIEN MIS
s'habille

Chez HENRI

11A rue CHAUSSEE VALLEYFIELD

ABONNEZ-VOUS

à
LA GAZETTE
APPELEZ 373-7272

\$3.00 par année

Etats-Unis \$5.00

30 LA GAZETTE - 3 MARS 1966

Le Guidisme est à l'heure des jeunes

Le monde est en perpétuelle maturation. A tous les niveaux de la société, on assiste à des transformations affectant les concepts séculaires de famille, d'éducation, de travail ou de loisirs. Les jeunes, plus que quiconque, semble-t-il, sont impliqués dans cette évolution. N'ayant pas encore un véritable passé personnel, en quête d'un avenir imprécis, ils cherchent à s'arc-bouter dans un présent solidement ancré sur des valeurs permanentes qui sauraient résister aux assauts du temps.

Comme tout mouvement d'éducation qui agit sur des jeunes, le guidisme est directement engagé dans la situation et il doit se soumettre aux essentielles remises en question. Enfin, quatre ans après la structuration du guidisme catholique canadien-français en association nationale, le mouvement guide est assez vigoureux pour s'interroger avec lucidité sur sa raison d'être et son mode d'incarnation dans un monde en pleine évolution.

La méthode scout proposée par Baden-Powell au début du siècle vaut-elle toujours en 1966? Les techniques utilisées pour véhiculer l'esprit guide sont-elles pédagogiques, féminines et actuelles? Plus de 500 jeunes adultes ont étudié ces questions et ont tenté d'y trouver des réponses objectives. Grâce à une généreuse subvention de la Commission du Centenaire, l'Association a pu structurer des rencontres permettant à toutes les guides de dix-sept à vingt-cinq ans de participer de façon active et engagée à la réalisation du renouveau qu'on sentait nécessaire au sein du mouvement.

Des réunions tenues dans dix-huit diocèses permirent aux jeunes de répondre aux questions élaborées par une travailleuse sociale, de repenser leur guidisme et de déléguer quelques représentantes à l'une des quatre rencontres régionales tenues à Ottawa, Montréal, Edmonton et Bahturst. C'était la première fois dans l'histoire que de telles assises avaient lieu sur un plan régional. Ainsi, les guides des Provinces de l'Ouest purent échanger pendant trois jours sur la méthode et la spiritualité guides, de

même que la formation des chefs.

Enfin, une rencontre nationale tenue au lac McGregor les 22, 23, 24 mai groupa 23 jeunes adultes représentant quatre provinces. Les participantes ont approfondi la méthode guide et les principes d'éducation proposés par B.P. Elles ont soumis au Bureau national des guides du secteur français une cinquantaine de projets et de recommandations visant surtout à améliorer la formation des chefs et à adapter les techniques d'expression des Jeannettes et des Guides aux méthodes actives présentement en vigueur. A l'unanimité, les délégués ont réaffirmé leur confiance dans la méthode guide telle que conçue par B.P., basée sur la vie d'équipe et le sens de l'honneur.

Les autorités ont reçu les suggestions des jeunes adultes et déjà des commissions d'étude sont formées pour approfondir ces propositions et voir à leur réalisation, s'il y a lieu. Lors de ces rencontres prévues à l'intérieur d'un programme pour célébrer les Fêtes du Centenaire, les jeunes ont pu découvrir la fraternité guide élargie aux dimensions du pays et approfondir le sens de leur engagement.

Cette fraternité et cet engagement les guides pourront les manifester de façon particulière lors de l'Expo '67. En effet, les Guides Catholiques du Canada participent actuellement aux délibérations du Comité consultatif de la jeunesse. Plusieurs projets sont élaborés pour que l'Association apporte sa contribution active à l'accueil des jeunes de tous les pays. Déjà, pour se préparer à cette fraternité internationale plus de cinquante guides ont eu depuis 3 ans l'opportunité de camper avec des guides du secteur anglais venues de tous les coins du pays. Certaines, même, ont été déléguées à des camps internationaux tenus au Mexique et aux Etats-Unis. Chaque unité du pays travaille également à rechercher des documents en vue de publier l'Histoire du Guidisme Catholique au Canada.

Toutes ces réalisations et ces nombreux projets témoignent, tout compte fait, de la vitalité du guidisme canadien-français et de sa présence au monde, qui se veut de plus en plus incarnée. En fondant le scoutisme sur la vie d'équipe, B.P. avait eu une intuition géniale qui se vérifie de plus en plus aujourd'hui. Cet avant-gardisme de leur fondateur, les guides veulent le transposer dans la recherche et l'utilisation de nouvelles méthodes

actives d'éducation. Selon leur devise, elles doivent être prêtes à assumer leur rôle dans la société et à former des citoyennes engagées.

RESTAURANT "Aux Rapides"
SALON BAR BAMBOO COCKTAIL LOUNGE



"AIR CLIMATISE"
GRANDE ILE, VALLEYFIELD, QUEB.

Livraison gratuite
Salle de réceptions
pour mariage
Tél. 373-6333

Valleyfield fait match nul contre les Alouettes dimanche

Quelque 600 personnes ont vu les Alouettes de la ligue de football et les as de la Ligue Venise de Valleyfield rivaliser d'adresse sur la glace, lors d'une partie-exhibition dimanche dernier à l'aréna de Valleyfield. M. Arthur Vinet, président de la ligue Venise procéda à la mise au jeu traditionnelle. Malgré les efforts de chacune des équipes, efforts qui étaient chaque fois accueillis par des salves d'applaudissements, le tout s'est terminé par une joute nulle (11-11).

Signalons cependant chez l'équipe de Valleyfield, le travail incomparable de Jack Smith qui réussit le tour du chapeau à la première période, Smith

s'est également mérité une assistance sur un quatrième but. Eddy Bilton s'est également signalé en comptant un point à la première période, un autre au troisième engagement et une assistance sur un troisième but.

Basil Bark a rehaussé le prestige des Alouettes en comptant deux buts à la deuxième période. Terry Evabshen des Alouettes (10) et Maurice Couturier (10) du Valleyfield ont tour à tour visité le banc des punitions.

Au cours de cette joute, notons la présence du vice-président des Alouettes, M. Ted Workman, de Darrell Mudra

JEUNES GARÇONS

Voici votre chance de
gagner facilement de
l'argent chaque semaine!

LA GAZETTE

VOUS OFFRE 4 CIRCUITS
DE DISTRIBUTION
et
DE VENTE
DE SON JOURNAL

- Quartier Champlain
- Quartier Maisonneuve
- Paroisse St-Esprit
- Paroisse St-Augustin

POUR INFORMATIONS
adressez-vous aux bureaux de

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

50, JACQUES - CARTIER

373 - 7272

SALABERRY - DE - VALLEYFIELD



EXPOSITION
du Meuble

chez SINRAY
FURNITURE INC.

Du 1er au 15 mars

F. BORGIA CADIEUX
Tailleur

30 ANS D'EXPERIENCE

Habits pour mariage à louer

15, NICHOLSON VALLEYFIELD

- Décès -

M. Jacques Lecompte

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal le 4 février est décédé M. Jacques Lecompte, fils de M. et Mme Adrien Lecompte (Annonciata French) et demeurant à Acton-Vale. Il était âgé de 18 ans.

Outre ses parents, il laisse pour pleurer sa perte deux frères, Jean-Guy et Jean-Claude; une soeur, Mme Réal Desgranges (Lise); un beau-frère, M. Réal Desgranges; deux belles-soeurs, Mme Jean-Guy Lecompte (Lucille Bisailon) et Mme Jean-Claude Lecompte (Gertrude Paulin); un neveu, Michel Desgranges; deux nièces, Françoise et Manon Lecompte; plusieurs oncles et tantes.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 8 février, des salons Marcel Boisvert, d'Acton-Vale, pour l'église St-André Apôtre d'Acton-Vale à 11:00 heures. L'inhumation eut lieu à Acton-Vale.

Voulez-vous économiser des dollars d'impôt?

Vous le pouvez. Voici trois programmes enregistrés d'épargne-retraite offerts par Investors Syndicate, selon lesquels vous pouvez bénéficier de dégrèvements d'impôt:

Certificats d'épargne-retraite — Programmes à intérêt fixe, garantis et adaptés à vos besoins personnels.

Programmes de retraite à fonds d'actions: (1) Investors Mutual of Canada Ltd., un placement équilibré, offrant la stabilité et un revenu, ou (2) Investors Growth Fund of Canada Ltd. — un placement en fonds d'actions pour l'accroissement du capital.

Programmes combinés de paiement — Un choix de programmes réunissant des actions de l'un ou l'autre fonds mutual et des certificats de retraite Investors.

Voyez votre représentant Investors dès aujourd'hui.



AURELE BOILEAU

Gérant de Division
181, St-Charles
Valleyfield
TEL. 373-4637

Investors SYNDICATE LIMITED

— Ou postez ce coupon —
Sans engagement de ma part, veuillez m'envoyer plus de renseignements

Nom
Adresse
Ville
Province

A LA TELEVISION

DIMANCHE 6 MARS

CBFT, Montréal, Canal 2

- 9.15-Cours universitaires Biologie humaine.
- 10.00-Cours universitaires Initiation biblique.
- 10.45-Cours universitaires Histoire de la musique.
- 11.30-Le jour du Seigneur
- 12.30-Lectures pour tous.
- 1.15-Panorama, L'actualité religieuse locale et internationale
- 1.30-Les Travaux et les jours
- 2.00-Grand prix
- 2.30-Magazine international des jeunes
- 3.00-L'Univers des sports Les championnats nord-américains de gymnastique
- 4.00-Cinéma 66
- 4.30-Trois étoiles "En Languedoc"
- 5.00-Signes du temps "La Femme dans l'Eglise"
- 5.30-L'Heure des quilles
- 6.30-Expo 67
- 7.00-Walt Disney présente "Le Génial Révolté"
- 8.00-Music hall
- 9.00-Théâtre d'un heure "Afaire vous concernant"
- 10.00-Conférence de presse
- 10.30-Conférence
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Sports dimanche
- 11.30-D'hier à demain "L'homme à la recherche de son passé": le Mexique

CFTM, Montréal, Canal 10

- 9.30-Mire, Musique
- 10.30-Cours télévisés. Sujet: La physique générale.
- 11.15-Bien l'bonjour disc-jockey
- 12.00-La Creation du monde avec l'abbé Georges Matte
- 12.30-Journal des jeunes
- 1.00-Coin du disque
- 1.30-Ciné-dimanche "Au carrefour du siècle"
- 3.30-Le Siffleur "Un inconnu dans la maison"
- 4.00-En tête franchise avec Me Daniel Johnson
- 4.30-Téléquilles
- 5.30-Les p'tits bonhommes du dimanche
- 6.30-Les jeunes talents Catelli
- 7.00-Ciné-spectacle "Collines brûlantes"
- 8.30-La belle époque avec Margot Campbell
- 9.00-Perry Mason
- 10.00-Bon voyage
- 10.30-Le Québec en marche
- 10.45-Dernière heure et météo
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Face à Face
- 12.10-Dernière Edition

LUNDI 7 MARS

CBFT, Montréal, Canal 2

- 11.00-Télévision scolaire "L'Univers des figures"
- 11.30-Long métrage "La Pension Jonas"
- 1.00-Téléjournal
- 1.05-Long métrage "L'Enfant des carmelites"
- 3.00-Femme d'aujourd'hui
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à Surprise
- 5.00-Les Enquêtes Jobidon "Une bonne action"
- 5.30-Atome et galaxies Actualité spatiales
- 6.00-Jeunesse oblige "Le Club des Jnobs"
- 6.30-Téléjournal
- 9.50-Nouvelles du sport

7.00-Aujourd'hui

- 8.00-Les Belles Histoires des pays d'en haut
- 8.30-Face à la musique
- 9.00-Bras dessus, bras dessous
- 9.30-Entre ciel et terre
- 10.30-Caméra 66
- 11.00-Téléjournal
- 11.20-Supplément régional
- 11.25-Nouvelles du sport
- 11.30-Cinéma "Les Garçons"

CFTM, Montréal, Canal 10

- 8.15-Bien l'bonjour disc-jockey
- 9.00-36-24-36 culture physique
- 9.15-Télé-bonbon avec Nicole Dudoit
- 9.30-Toast et café avec Dominique Michel
- 10.30-Ciné-matin "La vie est un rêve"
- 12.00-Première édition
- 12.15-Ciné-midi "La mariée est folle"
- 2.00-Super-bingo
- 2.30-L'éternel amour
- 3.00-Bon après-midi
- 4.00-Dessins animés
- 4.30-Zoo du capitaine bonhomme
- 5.30-Les hommes volants
- 6.00-Télé-méto
- 6.50-Sport-images
- 7.00-Dernière heure
- 7.15-Ciné-Roman "Le maître des forges"
- 7.30-Hong Kong
- 8.30-Ma sorcière bien aimée
- 9.00-Le grand prix musical B-A avec Georges Lafleche
- 9.30-Alors raconte
- 10.00-Relevez les manchettes animateur: Roger Baulu
- 10.30-Tirez sur l'invité
- 10.45-En première page
- 11.00-La ronde des sports avec Jean Pierre Coallier
- 11.10-Cinéma "Papa, maman, ma femme et moi"
- 12.40-Dernière édition

MARDI 8 MARS

CBFT, Montréal, Canal 2

- 11.00-Télévision scolaire La civilisation
- 11.30-Long métrage "Mam'zelle Vedette"
- 1.00-Téléjournal
- 1.05-Long métrage "L'Affaire Dreyfus"
- 3.00-Femme d'aujourd'hui
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à Surprise
- 5.00-Robinson Crusoe Les aventures de Robinson Crusoe
- 5.30-Ti-Jean Caribou
- 6.00-Jeunesse oblige "La musique classique"
- 6.30-Téléjournal
- 6.50-Nouvelles du sport
- 7.00-Aujourd'hui
- 8.00-Septième-Nord Téléroman de Guy Dufresne
- 8.30-Route 66
- 9.30-De 9 à 5 Téléroman de Marcel Dubé
- 10.00-Le Sel de la semaine
- 11.00-Téléjournal
- 11.20-Supplément régional
- 11.25-Nouvelles du sport
- 11.30-Festival du cinéma polonais contemporain "Lotna" drame de guerre

CFTM, Montréal, Canal 10

- 8.15-Bien l'bonjour disc-jockey
- 9.00-36-24-36 culture physique
- 9.15-Télé-bonbon avec Nicole Dudoit
- 9.30-Toast et café avec Dominique Michel
- 10.30-Ciné-matin "Ces voyous d'hommes"

12.00-Première édition

- 12.15-Ciné-midi "C'est arrivé à 36 chandelles"
- 2.00-Super-bingo
- 2.30-L'Eternel amour
- 3.00-Bon après-midi
- 4.00-Dessins animés
- 4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
- 5.30-Dernier Recours
- 6.00-Télé-méto
- 6.50-Sport-images
- 7.00-dernière heure
- 7.15-Ciné-Roman "Après l'orage"
- 7.30-Destination danger
- 8.30-Cre Basile
- 9.00-Tentez votre chance avec Raymond Lemay
- 9.30-Nous les amoureux
- 10.00-Prix Plaza
- 10.45-En première page et météo
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Cigarettes, whisky et petites pépées"
- 12.40-Dernière édition

MERCREDI 9 MARS

CBFT, Montréal, Canal 2

- 11.00-Télévision scolaire "Les Forces de la nature"
- 11.30-Long métrage "Cousin Basile"
- 1.00-Téléjournal
- 1.05-Long métrage "Ames rebelles"
- 3.00-Femme d'aujourd'hui
- 4.00-Robino
- 4.30-La Boîte à Surprise
- 5.00-Thierry la Fronde
- 5.30-La Vie qui bat
- 6.00-Jeunesse oblige "Savoir-faire"
- 6.30-Téléjournal
- 6.50-Nouvelles du sport
- 7.00-Aujourd'hui
- 8.00-Le bonheur des autres Téléroman de Jean Filiatrault
- 8.30-Cinéma de Paris "Amélie ou le Temps d'aimer"
- 10.15-Cartes sur table
- 10.45-La Politique provinciale
- 11.00-Téléjournal
- 11.20-Supplément régional
- 11.25-Nouvelles du sport
- 11.30-Les Incorruptibles "Cognac trois étoiles"

CFTM, Montréal, Canal 10

- 8.15-Bien l'bonjour disc-jockey
- 9.00-36-24-36
- 9.15-Télé bonbon
- 9.30-Toast et café avec Fernand Gignac
- 10.30-Ciné-matin "Un meurtre à été commis"
- 12.00-Première Edition
- 12.15-Ciné-midi "Le vieux Khotabitch"
- 2.00-Super bingo
- 2.30-L'Eternel amour
- 3.00-Bon après-midi
- 4.00-Dessins animés
- 4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
- 5.30-Le Colonel March "Voeux de silence"
- 6.00-Télé-méto
- 6.50-Sport-images
- 7.00-Dernière heure
- 7.15-Ciné-roman "Après l'orage"
- 7.30-Escouade criminelle Boston à Montréal
- 10.00-Devinez juste avec René Caron
- 10.30-Variétés Richelieu
- 10.45-En première page
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Don Juan"
- 12.40-Dernière Edition

JEUDI 10 MARS

CBFT, Montréal, Canal 2

- 11.00-Télévision scolaire "Découvertes dans la forêt"
- 11.30-Long métrage "Le Tigre du Bengale"

1.00-Téléjournal

- 1.05-Long métrage "Le Tombeau hindou"
- 3.00-Femme d'aujourd'hui
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à Surprise
- 5.00-Roquet, belles oreilles
- 5.30-Les Croquignoles
- 6.00-Jeunesse oblige "La Boîte à chansons"
- 6.30-Téléjournal
- 6.50-Nouvelles du sport
- 7.00-Aujourd'hui
- 8.00-Tous pour un Animateur: Raymond Charette
- 8.30-Rocamboles
- 9.00-Sextant
- 9.30-Défis nouveaux Le rural peut-il espérer gagner sa vie dans son village ou dans sa région?
- 10.00-L'Heure du concert
- 11.00-Téléjournal
- 11.20-Supplément régional
- 11.25-Nouvelles du sport
- 11.30-Cinéma "Motif de divorce: l'amour"

CFTM, Montréal, Canal 10

- 8.15-Bien l'bonjour disc-jockey culture physique
- 9.00-36-24-36
- 9.15-Télé-bonbon avec Nicole Dudoit
- 9.30-Toast et Café avec Dominique Michel
- 10.30-Ciné-matin "Grilles-les tous"
- 12.00-Première Edition
- 12.15-Ciné-midi "Aigle noir"
- 2.00-Super-bingo
- 2.30-L'Eternel Amour
- 3.00-Bon après-midi
- 4.00-Dessins animés
- 4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
- 5.30-L'épée de Florence
- 6.00-Télé-Méto magazine-variété
- 6.45-Y'a du Ski avec Gérald Simond
- 7.00-Dernière heure
- 7.15-Ciné-Roman "Après l'orage"
- 7.30-Qui dit vrai?
- 8.00-A la catalogne avec Margot Lefebvre et Pierre Marcotte
- 8.30-Cinema Kraft "Les bricoleurs"
- 10.00-Adam ou Eve
- 10.30-Mon coeur est un violon
- 10.45-Dernière heure
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Le grand pavot"
- 12.40-Dernière Edition

VENDREDI 11 MARS

- 11.30-Long métrage "Sept ans de malheur"
- 1.00-Téléjournal
- 1.05-Long métrage "L'Allié des pauvres"
- 3.00-Femme d'aujourd'hui
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à Surprise
- 5.00-Les Cadets de la forêt
- 5.30-Nos frères, les hommes
- 6.00-Jeunesse oblige "Reportage - sport"
- 6.30-Téléjournal
- 6.50-Nouvelles du sport
- 7.00-Aujourd'hui
- 8.00-Du côté de Québec
- 8.30-Cinéma international "Schéhérazade"
- 10.15-Les Couche-tard
- 10.45-Micheline
- 11.00-Téléjournal
- 11.20-Supplément régional
- 11.25-Nouvelles du sport
- 11.30-Cinéma "Foyer perdu" ou "Tu es un imbécile"

CFTM, Montréal, Canal 10

- 8.15-Bien l'bonjour disc-jockey
- 9.00-36-24-36 culture physique

9.15-Télé-bonbon

- avec Nicole Dudoit
- 9.30-Toast et Café avec Dominique Michel
- 10.30-Ciné-Matin. "Hôpital d'urgence"
- 12.00-Première Edition
- 12.15-Ciné-midi "Saratoga"
- 2.00-Super-bingo
- 2.30-L'Eternel amour
- 3.00-Bon après-midi
- 4.00-Dessins animés
- 4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
- 5.30-Au nom de la loi
- 6.00-Télé-méto magazine-variété
- 6.50-Sport-images avec Pierre Proulx
- 7.00-Dernière heure
- 7.15-Ciné-Roman "Après l'orage"
- 7.30-En première "Un certain sourire"
- 9.30-Monsieur Banco avec Jen Roger
- 10.00-La Famille Stone
- 10.30-Toute la ville en parle
- 10.45-Dernière heure et météo
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Au coeur de la nuit"
- 12.40-Dernière Edition

SAMEDI 12 MARS

CBFT, Montréal, Canal 2

- 8.30-Musique
- 9.15-Cours universitaires Géographie humaine
- 10.00-Cours universitaires La civilisation traditionnelle du Canada français
- 10.45-Cours universitaires Eléments d'anthropologie
- 11.30-Tour de terre
- 12.00-La Souris verte
- 12.30-Pépinot
- 1.00-Tennis professionnel et pêche
- 2.00-Elles
- 3.00-Don Quichotte
- 3.30-100 millions de jeunes
- 4.00-Sir Winston Churchill
- 4.30-Image en tête
- 6.30-Téléjournal et Edition métropolitaine
- 6.45-Langue vivante
- 7.00-Jeunesse oblige
- 8.00-La Poule aux oeufs d'or
- 8.30-La Soirée du hockey Détroit à Montréal
- 10.15-Votre choix
- 10.45-C'est écrit dans le ciel
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Nouvelles du sport
- 11.30-Cinéma "Quelles drôle de nuits"

CFTM, Montréal, Canal 10

- 10.00-Bien l'bonjour disc-jockey
- 11.00-Dessins animés
- 12.00-Ciné-samedi "La route est ouverte"
- 2.00-Sur le matelas
- 3.00-Cinéma "Jugez-les bien"
- 4.30-Detective international "L'affaire Dudley"
- 5.00-La rampe sportive
- 5.30-C'est arrivé cette semaine
- 6.00-Intrigue à Hawaii "L'ange de la mort"
- 7.00-Jeunesse d'aujourd'hui
- 8.00-Comment pourquoil avec Janette Bertrand
- 8.30-Les grands spectacles "La princesse et le groom"
- 10.45-Dernière heure et météo
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Caravane héroïque"
- 12.00-Dernière édition

OUVERT TOUS LES SOIRS

LES PLUS GRANDES VALEURS EN APPAREILS

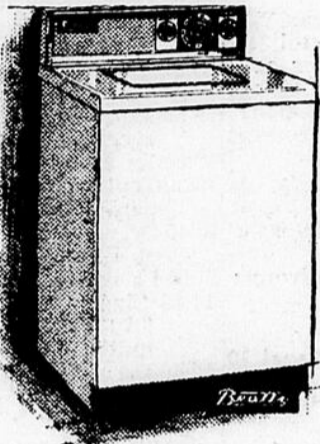
Beatty

SPECIALLEMENT POUR VOUS
A NOTRE EXPOSITION DU MEUBLE
DU 1er AU 15 MARS

La population de Valleyfield et des environs est invitée à venir voir les dernières nouveautés dans les mobiliers de maison

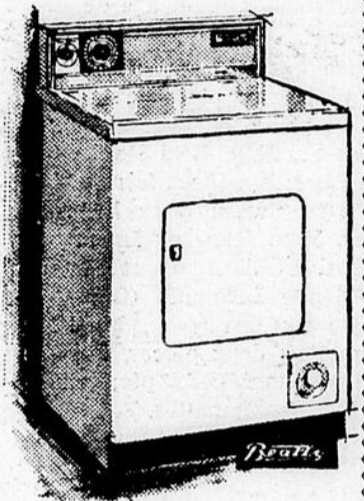
LESSIVEUSE et SECHEUSE

1966 *Beatty* 1966



- Linge de travail sale ou lingerie légère, cette lessiveuse Beatty les lave tous propre et brillant.
- 4 cycles de lavage: Régulier, délicat, Wash 'n' Wear et trempage.
- 2 vitesses de lavage.
- 4 combinaisons de température pour le lavage et le rinçage.
- Sélecteur de niveau d'eau pour épargner l'eau.
- Grande cuve familiale en porcelaine.

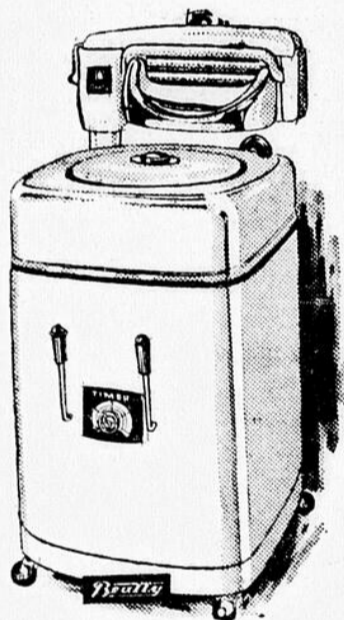
- Cette sècheuse "Tropic-Aire" Beatty sèche tous les genres de tissus automatiquement. Pas de temps ni de température à régler.
- Trois cycles de séchage.
- Filtre à charpie extra large.
- Gros baril familial en porcelaine émaillée.
- PLUS: dessus en porcelaine, lumière intérieure, porte de sûreté.



VERIFIEZ NOTRE PRIX SPECIAL DE VENTE

EN GRAND SPECIAL

REFRIGERATEUR *Beatty*



Nouvelle Lessiveuse
ESSOREUSE

Beatty

- Essoreur Deluxe de construction solide.
- Contient un gros lavage de 10 livres.
- Pompe à vitesse rapide.
- Cadran automatique de lavage pour fixer l'arrêt de la lessiveuse.

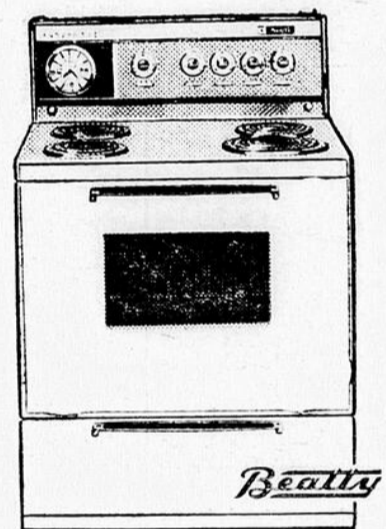
VERIFIEZ NOTRE
PRIX SPECIAL DE VENTE



MODELE 14 pi. cu. Zero Zone 2 portes

- Congélateur "Zero-Temp" avec unseau à cubes de glace.
- Légumiers en émail-porcelaine.
- Tablettes coulissantes plaquées chrome.
- Seau à oeufs.
- Portes avec joints "Magna-Lock".
- Dégivrage automatique avec eau de dégivrage éliminée automatiquement.
- Coloris intérieur deux tons.

Vérifiez notre prix spécial de vente



POELE ELECTRIQUE
Modèle S30-530

Beatty

- Tableau de commandes fluorescent.
- Deux réglages multiples de chaleur.
- Deux à sept températures pour les éléments.
- Minuterie automatique pour le four: cuisson ordinaire, broche et rôtissage.
- Gril recouvert de Teflon.

VERIFIEZ NOTRE
PRIX SPECIAL DE VENTE

CHEZ

ATTENTION SPECIALE AUX FUTURS MARIÉS

SINRAY FURNITURE INC.

39 GRANDE-ILE

VALLEYFIELD

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 9:00 HRS A.M.